Indice des infrastructures autochtones du Nord 2026

Des nations plus fortes, un Canada plus fort



Bridge in Pangnirtung (2010)
Elisapee Ishulutaq, Inuit, Pangnirtung

Conseil national de développement économique des Autochtones

Reconnaissance

L'œuvre reproduite en page couverture, *Bridge on Pangnirtung*, a été créée par Elisapee Ishulutaq (1925-2018), graveuse et artiste visuelle renommée ayant vécu à Panniqtuuq (Pangnirtung), Nunavut.
Cette œuvre est reproduite avec l'autorisation de la succession de l'artiste.

L'image est offerte avec l'aimable autorisation de la Collection d'art autochtone de Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada.
Photographie de l'œuvre réalisée par Lawrence Cook.

Table des matières

Message du président du Conseil national de développement économique des Autochtones 1

Message de la présidente du Comité sur les données et la recherche économiques autochtones 3

Conseil national de développement économique des Autochtones 4

Résumé 4

- Définitions clés 4
- Principales constatations 6
- Causes profondes des déficits d'infrastructure pour les Autochtones du Nord et des régions éloignées 8

Présentation 11

- L'infrastructure comme fondement de l'inclusion économique 11
- Inégalités persistantes et besoin de mesures 11
- L'indice des infrastructures autochtones comme outil stratégique 15

Contexte historique 17

Paysage des politiques 19

- Approche fédérale à l'égard de la politique autochtone 19
- Priorités fédérales en matière d'investissement 24
- La Stratégie économique nationale pour les Autochtones 28

Méthodologie 30

- Focus sur l'indice 30
- Formule 30
- Pondération 30
- Sélection des collectivités 31
- Sélection des indicateurs 32
- Indicateurs de l'Indice des infrastructures autochtones du Nord 2026 33

Résultats 37

- Résultats provinciaux et territoriaux 38
- Résultats et répercussions fondés sur des indicateurs 59

Défis liés aux données 76

Manque de données disponibles 76
Soins de santé 77
Qualité de l'eau 78
Limites légales des communautés 79
Besoins en infrastructure 80
Analyse communautaire : Première Nation de Neskantaga, Ontario 80
Énergie 81
Soins de santé 81
Éducation 83
Traitement et distribution de l'eau 84
Regard vers l'avenir : Répercussions futures sur l'infrastructure 87
Haut débit 87
Transports 89
Énergie 91
Santé 93
Éducation 94
Traitement et distribution de l'eau 95
Logement 97
Recommandations 99
Réforme de la politique fédérale sur les Autochtones 99
Intégrer l'inclusion des Autochtones dans le développement du Nord 100
Opérationnalisation de l'infrastructure communautaire 101
Combler le manque de données 102
Bibliographie 103
Annexe A : Cartes des régions du Nord 113

Message du présidente du Conseil national de développement économique des Autochtones



Dawn Madahbee Leach, présidente du CNDEA

Au nom du Conseil national de développement économique des Autochtones (CNDEA), j'ai le plaisir de présenter l' ***Indice des infrastructures autochtones du Nord 2026 : Des nations plus fortes, un Canada plus fort.***

L'indice des infrastructures autochtones du Nord 2026 est une version actualisée de l'indice historique des *infrastructures pour les communautés autochtones éloignées* qui a été publié en 2019 en partenariat avec le Centre d'étude des niveaux de vie. Élaborée indépendamment par le CNDEA, la version de 2026 sert d'outil d'analyse comparative modernisé pour analyser la réduction de l'écart en matière d'infrastructure entre les communautés autochtones nordiques et éloignées, leurs voisins non autochtones et le sud du Canada en fonction de sept indicateurs socioéconomiques (large bande, transport, énergie, santé, éducation, eau et logement). En examinant les résultats de l'indice et les politiques et approches existantes en matière de développement des infrastructures autochtones, le CNDEA a élaboré des recommandations stratégiques à mettre en œuvre par les secteurs public et privé qui font progresser une vision des pratiques de **développement dirigées par les Autochtones qui sont ancrées dans l'autodétermination, reflètent les besoins des communautés et soutiennent les possibilités de croissance économique des Autochtones.**

Le CNDEA croit fermement que l'infrastructure est un facteur clé de la prospérité économique des Autochtones. Alors que le Canada accélère le développement de grands projets, les communautés autochtones nordiques et éloignées ne disposent toujours pas de l'infrastructure de base nécessaire pour participer aux possibilités économiques générées par le programme Construire un Canada fort et pour soutenir un bien-être socioéconomique plus large. Le CNDEA reste déterminé à faire progresser les recommandations visant à combler ces lacunes critiques et à demander des comptes au Canada sur leur mise en œuvre. Cet indice sert de mécanisme de reddition de comptes et de source essentielle de données probantes pour s'assurer que les politiques économiques autochtones reflètent les réalités nordiques et éloignées et qu'elles contribuent efficacement à combler le fossé.

L'Indice des infrastructures autochtones du Nord 2026 donne un aperçu des réalités vécues par les communautés autochtones nordiques et éloignées qui n'est souvent pas comprise par le sud du Canada et qui n'est pas prise en compte dans les processus décisionnels centralisés. En tant que lecteur, je vous encourage à regarder au-delà des chiffres présentés ; ces données représentent les répercussions sur la vie quotidienne des peuples autochtones. Les personnes n'ont pas d'eau propre pour boire, préparer des aliments ou se laver. Des familles tombent malades en raison de maisons surpeuplées et de conditions de vie dangereuses. Les jeunes sont obligés de choisir entre obtenir leur diplôme d'études secondaires ou rester avec leur famille. Les aînés n'ont pas accès à des services de santé essentiels au sein de leur

communauté, ce qui les oblige à entreprendre des déplacements coûteux, difficiles et parfois dangereux pour recevoir des soins. La compréhension de ces réalités est essentielle pour les intervenants des secteurs public et privé et constitue le fondement d'un changement significatif.

Je tiens à remercier le Comité des données et de la recherche économiques autochtones du CNDEA pour son expertise et sa diligence dans l'élaboration de cet indice, ainsi que le président du Comité, Michael Bonshor, pour son leadership tout au long du processus de conception, d'élaboration et de publication. Je tiens également à remercier l'équipe du Secrétariat du CNDEA pour son travail et son dévouement à la création et à la publication de ce rapport.

En toute solidarité,



Dawn Madahbee Leach
Présidente
Conseil national de développement économique des Autochtones

Message du président du Comité sur les données et la recherche économiques autochtones



Michael Bonshor, président du Comité de recherche et de données économiques

Au nom du Comité des données et de la recherche économiques autochtones du CNDEA, je suis fier de présenter l' ***Indice des infrastructures autochtones du Nord 2026 : Des nations plus fortes, un Canada plus fort.***

L'Indice des infrastructures autochtones du Nord de 2026 est publié dans un climat économique et politique marqué par l'urgence des grands projets et l'accent accru mis sur la sécurité dans le Nord, qui présente d'importantes possibilités de développement et de croissance économique. Cependant, les données probantes trouvées dans ce rapport indiquent que les politiques et les approches actuelles sont inefficaces et que des changements structurels sont nécessaires pour passer de la stagnation à des progrès significatifs et équitables.

Les recommandations du CNDEA reposent sur une compréhension fondée sur des données selon laquelle des progrès significatifs nécessitent des approches à long terme, coordonnées et décentralisées ancrées dans l'autodétermination des Autochtones. Les peuples autochtones possèdent une compréhension vécue des besoins de leur communauté et des considérations uniques pour le développement des régions nordiques et éloignées. Les secteurs public et privé doivent reconnaître la force de l'innovation autochtone, la sécurité économique des approches d'élaboration conjointe et le droit à l'autodétermination par la mise en œuvre des recommandations présentées dans cet indice.

Alors que le Canada continue de faire progresser son programme Bâtir un Canada fort, il rate l'occasion cruciale de **bâtir *plus fort grâce à un* développement dirigé par les Autochtones**. Cet indice présente des preuves convaincantes pour aller au-delà du statu quo dans le développement des infrastructures. Non seulement l'élaboration de projets menés par les Autochtones est un impératif moral, car les peuples autochtones du Nord et des régions éloignées continuent de faire face à des conditions socioéconomiques inadéquates, mais la participation à l'élaboration conjointe dès les premières étapes des projets sur les territoires autochtones est également une stratégie d'affaires judicieuse pour la réussite des projets. J'encourage les promoteurs des secteurs public et privé à lire l'indice et à s'intéresser de manière critique aux preuves de la stagnation du processus, et à tenir dûment compte des recommandations formulées pour susciter des changements tangibles.

Je tiens à remercier les membres du Comité sur les données et la recherche économiques autochtones – Dawn Madahbee Leach, Marie Delorme, Althea Wishloff et Crystal Martin – pour leur engagement indéfectible à soutenir le bien-être socioéconomique des collectivités nordiques et éloignées. Je tiens également à remercier Victoria LaBillois, ancienne vice-présidente du CNDEA et membre du Comité sur les données et la recherche économiques autochtones, qui a fourni des conseils précieux tout au long de la rédaction de ce rapport.

Conseil national de développement économique des Autochtones

Créé en 1990, le Conseil national de développement économique des Autochtones (CNDEA) est le seul organisme consultatif nommé par le gouvernement fédéral qui se consacre exclusivement à l'avancement du développement économique des Autochtones au Canada. Composé de dirigeants des Premières Nations, des Inuits et des Métis de partout au pays, le Conseil fournit des conseils stratégiques au gouvernement fédéral, surveille les progrès réalisés en matière d'inclusion économique des Autochtones et soutient des initiatives qui favorisent la prospérité, l'autodétermination et la réconciliation des Autochtones.

Le Plan stratégique 2024-2027 du CNDEA présente une vision audacieuse : établir une base solide et durable pour l'inclusion économique des Autochtones en éliminant les obstacles systémiques, en favorisant l'innovation dirigée par les Autochtones et en assurant un accès équitable aux infrastructures et aux possibilités. *L'indice des infrastructures autochtones du Nord de 2026* s'aligne sur le troisième domaine prioritaire du plan stratégique : participer à la production de données et de recherches dirigées par les Autochtones ; recueillir, analyser et diffuser des indicateurs économiques clés. Ce rapport sert à faire progresser la réforme des politiques et à mobiliser les efforts des secteurs privé et public pour combler l'écart en matière d'infrastructure entre les communautés autochtones nordiques et éloignées et le reste du Canada grâce à des analyses fondées sur des données et des preuves.

Vous trouverez des renseignements sur le CNDEA à l'adresse suivante : www.niedb-cndea.ca

Membres du CNDEA au moment de la publication :

Dawn Madahbee Leach Présidente Première Nation d'Aundeck Omni Kaning Directeur général, Waubetek Business Development Corp.	**Dr. Marie Delorme** Membre à titre personnel Métis, Fédération des Métis du Manitoba Président-directeur général, Imagination Group Inc.	**Michael Bonshor** Membre Première Nation Dzawad'enuuxw de Kingcome Inlet Président et chef de la direction, Visions First Nations Financial Services/Ki'mola Indigenous Capital
Andy Moorhouse Membre Inuits, Nunavik Vice-président du développement économique, Société Makivik	**Chef Darcy Bear** Membre Première Nation dakota de Whitecap Chef	**Danielle Levine** Membre Métis, Nation métisse de la Colombie-Britannique Entrepreneure et propriétaire de Danielle Levine Consulting

Crystal Martin Membre Inuit, Nunavut Cofondateur, Indigenous Geographic	**Althea Wishloff** Membre Première Nation Gitxsan Associé commandité, Raven Indigenous Capital Partners	**Justin P. Martin** Membre Première Nation de Millbrook PDG et cofondateur de First Spear Group
Jordan Baptiste Membre Kitigan Zibi Anishinabeg Associé et président, Creative Fire		

Résumé

En 2019, le Conseil national de développement économique des Autochtones (CNDEA), en partenariat avec le Centre d'étude des niveaux de vie (CSLS), a publié le premier-jamais *Indice des infrastructures pour les communautés autochtones éloignées*, un outil révolutionnaire conçu pour mesurer l'adéquation des infrastructures dans 236 communautés éloignées à l'aide de 13 indicateurs couvrant la large bande, les transports, l'énergie, les soins de santé, l'éducation, l'eau et le logement. Les résultats étaient sans équivoque : les communautés autochtones éloignées étaient confrontées à des déficits d'infrastructure graves et systémiques, obtenant des scores bien inférieurs à ceux des communautés éloignées non-Les communautés autochtones et les centres urbains, les communautés inuites et celles du Nunavut connaissant les lacunes les plus marquées. *Indice des infrastructures autochtones du Nord de 2026*: *Des nations plus fortes, un Canada plus fort,* s'appuie sur ce travail de base avec des données actualisées, des indicateurs affinés et une harmonisation avec le Plan stratégique 2024-2027 du CNDEA, qui met l'accent sur l'inclusion économique, la réconciliation et les Autochtones.-a mené le développement.

« Nous ne sommes pas seulement des parties prenantes , nous sommes des détenteurs de droits. L'infrastructure doit refléter nos priorités, nos valeurs et notre leadership. »

Chef Sharleen Gale,
Président de la Coalition des grands projets des Premières Nations
Sommet sur les grands projets des Premières Nations, 2025

L'Indice des infrastructures autochtones du Nord 2026 est un document essentiel, car l'infrastructure est le fondement du développement économique. Sans des systèmes fiables de transport, de large bande, d'énergie, d'eau, de logement, de soins de santé et d'éducation, les communautés autochtones ne peuvent pas participer pleinement à l'économie canadienne, attirer des investissements ou soutenir la croissance démographique. *L'indice des infrastructures autochtones du Nord de 2026* fournit la base de données probantes nécessaire pour orienter la politique fédérale, suivre les progrès et tenir les gouvernements responsables de combler les lacunes de longue date.

Définitions clés

Autochtone : Aux fins du présent indice, une communauté est considérée comme autochtone si plus de 50 % de la population s'est identifiée comme Autochtone lors du Recensement de la population de 2021.

Premières Nations, Inuits et Métis : Les communautés autochtones évaluées dans cet indice sont ventilées en communautés des Premières Nations, des Métis et des Inuits en déterminant le groupe patrimonial ayant la plus grande population dans chaque communauté.

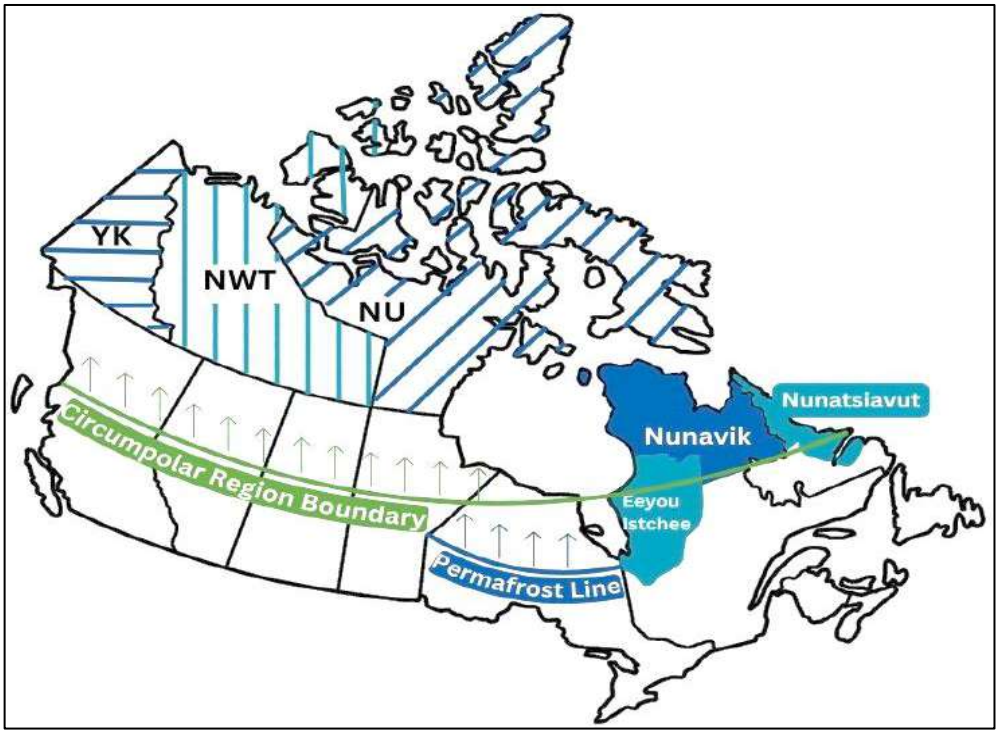
Collectivités du Nord : À l'instar des collectivités des régions du Nunatsiavut, du Nunavik et d'Eeyou Istchee, du Nunavut, des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon (y compris la région désignée des Inuvialuit), cet indice considère qu'une collectivité est nordique si elle est située au nord de la limite de la

région circumpolaire (légèrement en dessous pour le Manitoba) et au-dessus de la ligne du pergélisol de la limite du Bouclier canadien en Ontario.

Communautés éloignées : Signal49 Research utilise le terme « éloigné » comme un terme plus large pour désigner les communautés « géographiquement isolées des principaux centres de services ou chaînes d'approvisionnement ».[1]

Collectivités du Sud : Cet indice utilise les régions métropolitaines de recensement (RMR) pour les comparaisons dans le Sud. Les RMR sont formées d'une ou de plusieurs municipalités adjacentes centrées sur un centre de population, avec une population totale d'au moins 100 000 habitants, d'après les données du Recensement de la population, et un degré élevé d'intégration entre les municipalités et le noyau du centre de population.[2]

Carte des régions du Nord évaluées



Cette carte illustre les limites approximatives des régions nordiques incluses dans l'évaluation de l'infrastructure dans les collectivités autochtones. Les limites et les limites de la région désignée sont incluses à titre indicatif seulement et ne doivent pas être considérées comme exactes.

Pour obtenir des cartes contenant des renseignements plus précis sur les limites, veuillez consulter l' **annexe A**.

[1] Hussain et Belliveau, *Combler les lacunes en matière d'infrastructures communautaires : Solutions axées sur les Autochtones*, p. 5.
[2] Statistique Canada, « Région métropolitaine de recensement (RMR) et agglomération de recensement (AR) ».

Principales constatations

Résultats à incidence élevée dans tous les domaines

Dans les sept catégories d'infrastructures, l'*indice des infrastructures autochtones du Nord de 2026* révèle une tendance constante : les communautés autochtones continuent de faire face à des inégalités profondes, systémiques et persistantes en matière d'infrastructures, même par rapport aux communautés non autochtones des mêmes régions nordiques et éloignées.

- Les collectivités autochtones obtiennent des résultats **inférieurs de 30 à 60 %** à ceux des collectivités nordiques non autochtones pour la plupart des indicateurs.
- **La géographie n'explique pas l'écart** ; les collectivités non autochtones des mêmes régions ont des infrastructures beaucoup plus solides.
- L'état des infrastructures a stagné ou ne s'est que légèrement amélioré depuis 2019, malgré leur rôle central dans le développement économique.
- Lorsque des progrès existent (dans les projets d'énergie propre, les logements modulaires, l'éducation virtuelle), ils sont liés à des investissements ciblés et à l'innovation dirigée par les Autochtones.

Déficit le plus grave

Logement – Gravité et aggravation pour les communautés inuites

- Communautés autochtones nordiques et éloignées : 0,20
- Communautés inuites : 0,12
- Collectivités nordiques et éloignées non autochtones : 0,80
- RMR : 0,96

Il s'agit de l'indicateur de score moyen le plus bas pour les communautés autochtones nordiques et éloignées et de l'écart le plus important observé avec les communautés nordiques et éloignées non autochtones (-0,60) et les RMR (-0,76). La pénurie de logements, le surpeuplement et la détérioration des logements nuisent à la santé, à la participation au marché du travail et à la stabilité de la communauté. Conclusion : Le logement est l'une des crises d'infrastructure les plus aiguës et les plus visibles, en particulier dans les régions inuites.

Une seconde proche

Infrastructure énergétique

- Communautés autochtones nordiques et éloignées : 0,38
- Collectivités nordiques et éloignées non autochtones : 0,67
- RMR : 0,90

Il s'agit du deuxième indicateur le moins bien noté dans les sept catégories d'infrastructure. Il reflète un accès limité à une énergie fiable, abordable et propre, des conditions qui limitent directement le développement industriel, augmentent les coûts d'exploitation et limitent la participation à la transition vers une énergie propre. Conclusion : L'énergie est l'une des lacunes les plus importantes en matière d'infrastructure et l'un des obstacles les plus importants à la croissance économique des Autochtones.

Connectivité à large bande

Un obstacle socioéconomique important

- Communautés autochtones nordiques et éloignées : 0,52
- Collectivités nordiques et éloignées non autochtones : 0,98
- RMR : 1,00

Cet écart est énorme et a de profondes conséquences économiques. La mauvaise connectivité bloque l'accès au travail à distance, aux compétences numériques, au commerce électronique, à la télésanté, aux services financiers et à la participation à des secteurs émergents comme l'IA et les technologies propres.

Résultats à incidence élevée secteur par secteur

Services à large bande : Les collectivités autochtones nordiques et éloignées ont obtenu une note de 0,52, comparativement à 0,98 pour les collectivités non autochtones du Nord et à 1,00 pour les RMR. L'absence d'Internet fiable exclut les communautés autochtones de l'économie numérique, du travail à distance, du commerce électronique, des possibilités d'IA et de l'éducation.

Transport : Les collectivités autochtones nordiques et éloignées ont obtenu une note de 0,55, comparativement à 0,75 pour les collectivités non autochtones du Nord et à 0,91 pour les RMR. Un mauvais accès aux transports augmente les coûts, limite la mobilité de la main-d'œuvre et bloque la participation aux chaînes d'approvisionnement régionales.

Énergie : Les collectivités autochtones nordiques et éloignées ont obtenu une note de 0,38 comparativement à 0,67 pour les collectivités non autochtones du Nord et à 0,90 pour les RMR. L'accès limité à une énergie fiable et propre augmente les coûts d'exploitation et limite le développement industriel.

Santé : Les collectivités autochtones nordiques et éloignées ont obtenu une note de 0,49, comparativement à 0,83 pour les collectivités non autochtones du Nord et à 1,00 pour les RMR. Certaines communautés n'ont pas de services de santé sur place, ce qui crée de graves risques et compromet la stabilité de la main-d'œuvre.

Éducation : Les collectivités autochtones du Nord et éloignées ont obtenu une note de 0,61 comparativement à 0,82 pour les collectivités non autochtones du Nord et de 1,00 pour les RMR. Les écarts en matière d'éducation secondaire et postsecondaire limitent directement la préparation de la main-d'œuvre et la mobilité économique à long terme.

Eau : Les collectivités autochtones nordiques et éloignées ont obtenu une note de 0,68 comparativement à 0,89 pour les collectivités non autochtones du Nord et à 0,98 pour les RMR. Les avis récurrents et les systèmes obsolètes posent des risques pour la santé et minent la confiance des communautés et la planification économique.

Logement : Les collectivités autochtones nordiques et éloignées ont obtenu un score de 0,20, comparativement à 0,80 pour les collectivités non autochtones du Nord et à 0,96 pour les RMR. Le surpeuplement, la détérioration des logements et l'offre insuffisante limitent la participation de la main-d'œuvre, augmentent les risques pour la santé et limitent la croissance économique.

L'indice des infrastructures autochtones du Nord de 2026 montre que les communautés autochtones continuent de fonctionner dans des conditions d'infrastructure bien inférieures aux normes nationales, ce qui limite leur capacité à participer pleinement à l'économie canadienne et compromet les progrès vers la réconciliation et la prospérité partagée. Les écarts ne sont pas inévitables, ils reflètent des décennies de sous-investissement, pas la géographie.

Là où des investissements ciblés ont été faits dans l'énergie propre, l'habitat modulaire et l'éducation virtuelle, des progrès significatifs sont visibles. Des investissements soutenus, fondés sur les distinctions et dirigés par les Autochtones sont essentiels pour combler ces lacunes et libérer le plein potentiel économique des communautés autochtones.

Causes profondes des déficits d'infrastructure pour les Autochtones du Nord et des régions éloignées

Les conclusions de ce rapport renforcent le fait que le déficit d'infrastructures n'est pas le résultat de la géographie ou de l'éloignement, mais de-défaillances de longue date en matière de structure, de politiques et de gouvernance qui continuent de façonner les résultats aujourd'hui. Comme le montre la *section Contexte historique*, des générations de politiques coloniales ont créé une base d'infrastructures inadéquates et de faible-qualité, « de logements, de systèmes d'approvisionnement en eau et d'installations qui continuent de tourmenter les communautés autochtones à mesure que les infrastructures se détériorent et sont inférieures aux normes modernes ». Ces héritages restent ancrés dans les systèmes fédéraux, produisant des programmes fragmentés, -des cycles de financement à court terme et une confusion juridictionnelle qui entravent les progrès.

Souvent, les décisions concernant les besoins de la communauté restent entre des mains externes, loin des réalités quotidiennes et de la compréhension des besoins de la communauté et des considérations logistiques clés pour assurer un développement efficace des infrastructures, comme les coûts de construction élevés, les saisons de construction courtes et les défis liés au climat. Le décalage entre les réalités vécues par les communautés autochtones nordiques et éloignées et le gouvernement fédéral qui façonne ces réalités par le biais des politiques a été démontré par le commentaire du 30 mars du premier ministre Carney, déclarant qu'il pourrait « survivre » à un membre de la communauté de Grassy Narrows qui souffre d'un empoisonnement au mercure. La collectivité est confrontée au déversement de mercure dans sa rivière par l'usine de Dryden depuis 55 ans, ce qui nuit à la santé des membres de la collectivité

et à l'accès quotidien à l'eau potable, à la subsistance et aux possibilités économiques grâce à l'industrie de la pêche commerciale. [3] De tels commentaires peuvent entraîner des décisions qui renforcent involontairement les inégalités ou reflètent des hypothèses discriminatoires sur les besoins, les priorités ou la légitimité des communautés autochtones. En plus des décisions stratégiques de fond prises sans une compréhension culturelle, communautaire ou vécue suffisante de l'intérêt supérieur des peuples autochtones, le chevauchement des compétences fédérales-provinciales et la mauvaise coordination intergouvernementale compliquent davantage la mise en œuvre des politiques et des programmes, ce qui entraîne des retards.

La section *Paysage des politiques* illustre en outre comment les approches fédérales, bien qu'en évolution, restent incohérentes, cloisonnées et insuffisamment alignées sur les priorités autochtones. Malgré les engagements à l'égard de la mise en œuvre de la DNUDPA, du transfert des responsabilités et du financement fondé sur les distinctions, les communautés autochtones continuent de naviguer dans « des approches fédérales fragmentées et paternalistes en matière de politique autochtone », de nombreux ministères administrant des programmes déconnectés qui ne reflètent pas le coût réel de la construction dans le Nord, les pressions climatiques ou la croissance démographique. Les conclusions du Comité permanent des affaires autochtones et du Nord selon lesquelles « des progrès insatisfaisants ont été réalisés à l'égard de plus de la moitié des recommandations de la vérificatrice générale » soulignent la persistance des obstacles systémiques.

La section *Résultats* fournit des preuves quantitatives de la façon dont ces problèmes structurels se manifestent dans les sept domaines d'infrastructure. L'infrastructure de logement demeure l'indicateur le moins-bien noté (0,20), révélant les effets cumulatifs du surpeuplement, de la détérioration des logements et de l'insuffisance des investissements en immobilisations. La connectivité à large bande présente un écart tout aussi marqué, les communautés autochtones nordiques et éloignées obtenant un score de 0,52 contre 0,98 pour les communautés nordiques non-autochtones, ce qui montre comment les choix politiques (et non géographiques) déterminent l'accès à l'économie numérique. L'énergie reste un écart critique, les communautés autochtones nordiques et éloignées obtenant un score de 0,38 et les communautés inuites proches de zéro avec 0,02, ce qui reflète des décennies de sous-investissement dans les connexions au réseau et les systèmes renouvelables. Ces tendances sont constantes dans les domaines du transport, de l'eau, de la santé et de l'éducation, où la stagnation ou les améliorations marginales depuis 2019 indiquent des obstacles systémiques plutôt que des progrès significatifs.

La section *Défis liés aux données* met en évidence une autre cause profonde : l'absence de données fiables, fondées sur les distinctions- et gouvernées par les Autochtones-. Le manque d'uniformité dans les rapports, la suppression des données du recensement et le manque d'ensembles de données complets sur les infrastructures des Métis et des Inuits limitent la capacité d'affecter les fonds proportionnellement ou de suivre les progrès. Comme le note le rapport, « des lacunes importantes en matière de données… soulignent la nécessité de travailler en collaboration avec les communautés, tout en préservant la souveraineté des données autochtones, afin de s'assurer que les données sont exactes, fiables, accessibles et reflètent les réalités de l'infrastructure. En l'absence de données précises, les systèmes fédéraux

[3] Staniforth, « La direction de Grassy Narrows cherche à fermer l'usine, excuses Carney ».

utilisent par défaut des formules désuètes et des modèles de financement réactifs qui perpétuent les inégalités.

Enfin, la section *sur les besoins en infrastructure* montre comment ces problèmes systémiques se traduisent dans les réalités quotidiennes : routes d'hiver dangereuses, pénuries chroniques d'eau, systèmes diesel défaillants, fermetures de centres de santé, postes vacants d'enseignants et logements surpeuplés. Ces études de cas montrent que les déficits d'infrastructure ne sont pas abstraits – ils menacent directement la santé, la sécurité et la participation économique. Ils révèlent également à quel point les déficits sont interconnectés : une communauté confrontée à une alimentation électrique peu fiable ne peut pas faire fonctionner un centre de santé ; Une communauté sans-routes toutes saisons ne peut pas recevoir de matériaux de construction de manière fiable ; une communauté sans large bande ne peut pas offrir d'éducation virtuelle ou de télésanté.

Dans l'ensemble, les données recueillies dans l'ensemble du rapport confirment que les causes profondes du déficit d'infrastructures sont structurelles, systémiques et interdépendantes. Elles découlent de la politique coloniale, du sous-financement chronique, de la fragmentation des compétences, de l'insuffisance des données et de l'exclusion de la gouvernance autochtone de la prise de-décision. Comme le souligne la *Stratégie économique nationale pour les Autochtones*, pour atteindre la parité, il faut transformer ces systèmes grâce à une -planification dirigée par les Autochtones, à des modèles de financement modernisés et à la reconnaissance de la compétence autochtone dans tous les domaines d'infrastructure. La persistance de l'écart depuis 2019 démontre que les ajustements progressifs ne suffisent pas – une réforme systémique est nécessaire, fondée sur les droits des Autochtones, l'innovation autochtone et- les investissements à long terme, prévisibles- et fondés sur les distinctions.

Présentation

L'infrastructure comme fondement de l'inclusion économique

L'infrastructure est l'épine dorsale du développement économique et du bien-être des communautés et, comme l'indique Signal49 Research, la réduction de l'écart est inextricablement liée à la prospérité du Canada. Le rapport de Signal49 Research, *Closing Community Infrastructure Gaps*, constate également que les lacunes en matière d'infrastructures autochtones « créent des défis économiques et de prestation de services considérables et façonnent la planification à long terme, les investissements publics et la coordination intergouvernementale ».[4]

Pour les communautés autochtones du Canada, en particulier celles des régions nordiques et éloignées, une infrastructure adéquate n'est pas seulement une question de commodité, mais une condition préalable à l'équité, aux possibilités et à l'autodétermination. Les lacunes en matière d'infrastructure dans les sept catégories évaluées dans le présent rapport sont interreliées les unes aux autres et inextricablement liées au développement économique communautaire, à l'emploi et à l'entrepreneuriat.

Le CNDEA reconnaît qu'il est essentiel de combler l'écart en matière d'infrastructure pour combler l'écart de prospérité – sans infrastructure fiable, les communautés autochtones ne peuvent pas participer pleinement à l'économie canadienne ou réaliser leur potentiel de développement. Ce rapport sert à comparer et à suivre les progrès réalisés pour combler les lacunes en matière d'infrastructure et à demander des comptes au Canada pour faire progresser la réconciliation économique.

Inégalités persistantes et besoin de mesures

Malgré des décennies de plaidoyer, les communautés autochtones continuent de faire face à de graves déficits d'infrastructure. Cependant, le manque de données et de rapports disponibles empêche de bien comprendre l'ampleur de l'écart entre tous les groupes de distinction.

Vous trouverez ci-dessous un résumé des rapports existants sur les lacunes en matière d'infrastructures autochtones, qui ont révélé plusieurs thèmes émergents dans tous les groupes de distinction :

- Les déficits d'infrastructure sont étroitement liés à la gouvernance, à la compétence et au sous-investissement historique.
- Les collectivités éloignées et nordiques font face à des coûts plus élevés, à des pressions climatiques et à des obstacles logistiques qui ne sont pas pris en compte dans les formules de financement actuelles.
- Une planification dirigée par les Autochtones et un financement prévisible à long terme sont essentiels pour combler l'écart.
- Les lacunes dans les données disponibles, en particulier en ce qui concerne les infrastructures dans les communautés métisses, limitent la capacité d'affecter les fonds proportionnellement et de suivre les progrès.
- L'infrastructure n'est pas seulement un domaine technique, mais aussi un fondement de la participation économique, de la continuité culturelle et de l'autodétermination.

[4] Hussain et Belliveau, *Closing Community Infrastructure Gaps*, p. 3-4.

Premières Nations

Le rapport historique de 2023 *Combler le déficit d'infrastructures d'ici 2030*, élaboré conjointement par l'Assemblée des Premières Nations (APN) et Services aux Autochtones Canada, estime un **investissement de 349,2 milliards de dollars** est nécessaire pour que les infrastructures des Premières Nations soient comparables à celles du reste du Canada. Cela comprend le logement, les systèmes d'approvisionnement en eau, les écoles, les établissements de soins de santé et la connectivité numérique. Le rapport prévient également que retarder l'action jusqu'en 2040 pourrait augmenter les coûts à 527 milliards de dollars, laissant une autre génération sans infrastructure essentielle.[5] De plus, le *Avantages pour tous les Canadiens* une étude menée par l'Assemblée des Premières Nations et le Conference Board du Canada (maintenant connu sous le nom de Signal49 Research) montre que combler le déficit d'infrastructure pourrait générer 635 milliards de dollars en production économique et créer 338 261 emplois à temps plein par année, dont 31 448 sont occupés par des membres des Premières Nations, ce qui en fait un impératif non seulement moral, mais aussi économique.[6]

> *« La réconciliation dans notre pays doit créer une société plus équitable et inclusive en comblant ces écarts sociaux, sanitaires et économiques. Il s'agit notamment de l'eau potable, du logement, de la protection de l'enfance, de la police et des infrastructures pour réussir. »*
>
> Chef nationale Cindy Woodhouse Nepinak, Assemblée des Premières Nations

Le projet de feuille de route du Conseil de gestion financière des Premières Nations souligne en outre que les Premières Nations font face à des obstacles structurels dans le développement des infrastructures que les autres ordres de gouvernement ne rencontrent pas. Il s'agit notamment de formules de financement inéquitables, de pouvoirs financiers limités et d'une exécution fragmentée des programmes. Le rapport soutient que sans réforme systémique et sans accès équitable au capital, les Premières Nations continueront de faire face à des retards et à des augmentations de coûts qui creusent le déficit d'infrastructure au fil du temps.

Les récents mémoires budgétaires de l'APN renforcent ces conclusions, en demandant des investissements à long terme, fondés sur les distinctions, fondés sur l'égalité réelle et la compétence des Premières Nations. Ils soulignent que l'infrastructure n'est pas seulement une exigence technique, mais aussi une question de droits, de réconciliation et de bien-être communautaire.[7] Ensemble, ces sources démontrent l'ampleur et l'urgence des besoins en infrastructure des Premières Nations et l'importance de modèles de financement prévisibles et fondés sur les droits.

[5] Assemblée des Premières Nations, « Combler le déficit d'infrastructure ».
[6] Conference Board du Canada, *Benefits for All Canadians (Part 2) : Long-term Socio-economic Impacts of Closing the Infrastructure Gap by 2030*, p. 7.
[7] Assemblée des Premières Nations, « Priorités d'investissement ».

Inuits

Le rapport de l'Inuit Tapiriit Kanatami (ITK) *intitulé 10-year Cost and Analysis of Infrastructure in Inuit Nunangat (ITK*) fait état d'un déficit d'infrastructure de 75,1 milliards de dollars dans l'ensemble de l'Inuit Nunangat, couvrant le logement, le transport, les systèmes énergétiques, l'eau et les eaux usées, la large bande, les établissements de santé et l'infrastructure scolaire. L'ITK souligne que ces déficits constituent des obstacles structurels à la participation économique, à la résilience climatique et à l'autodétermination des Inuits, et que les infrastructures sont essentielles à la souveraineté de l'Arctique et au bien-être des communautés.[8]

« En ce qui concerne l'examen des projets, l'accent a été mis sur les types de projets d'intérêt national que les Inuits souhaitent réaliser... Et ensuite, comment pouvons-nous mener à bien ces projets en les mettant en œuvre.

Natan Obed, président, Inuit Tapiriit Kanatami

Les données régionales renforcent ces constatations. Le rapport sur les lacunes en *matière d'infrastructure du Nunavut* de la Nunavut Tunngavik Incorporated met en évidence les déficits de longue date en matière de logement, de transport et d'installations communautaires,[9] tandis que l'examen de mi-parcours *de l'ITK* sur l'infrastructure cerne les défis persistants auxquels sont confrontées les quatre organisations inuites de revendications territoriales, comme l'insuffisance des investissements à long terme, la capacité limitée et la nécessité de mécanismes de financement régis par les Inuits. [10]

Métis

Les communautés métisses de leur patrie historique de la Nation métisse, qui englobe les provinces des Prairies et certaines parties de l'Ontario, de la Colombie-Britannique et des Territoires du Nord-Ouest[11], continuent de faire face à d'importants déficits d'infrastructure, en particulier dans les domaines du logement, des transports, des systèmes d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées, de la large bande et des installations

« La représentation des Métis est essentielle pour façonner l'avenir du Canada et faire progresser les relations de nation à nation, entre les Inuits et la Couronne et de gouvernement à gouvernement, fondées sur le respect, un véritable partenariat et la reconnaissance des droits. »

Madame la Présidente Victoria Pruden, Ralliement national des Métis

[8] Inuit Tapiriit Kanatami, *10-Year Costing & Analysis of Infrastructure in Inuit Nunangat*, p. 3.
[9] Nunavut Tunngavik Incorporated, « Nunavut's Infrastructure Gap ».
[10] Inuit Tapiriit Kanatami, *Examen de mi-parcours de l'infrastructure*, p. 2.
[11] Ralliement national des Métis, « Foire aux questions ».

communautaires. Bien qu'aucune analyse des coûts des lacunes en matière d'infrastructure propre aux Métis n'ait été réalisée, les présentations budgétaires fédérales du Ralliement national des Métis (RNM) donnent une idée de l'ampleur des lacunes en matière d'infrastructure auxquelles la Nation métisse est confrontée. Le *mémoire prébudgétaire de l'automne 2025* prévoit 330 millions de dollars pour les centres de soins de santé primaires communautaires métis et un total de 3,6 milliards de dollars pour les programmes de santé mentale, de soins de longue durée, de soins à domicile et de soins palliatifs.[12] De plus, le mémoire sur le *budget fédéral de 2025* prévoyait 1 milliard de dollars pour répondre aux besoins de la Nation métisse en matière de logement et 5,7 milliards de dollars pour soutenir l'éducation primaire et secondaire dirigée par les Métis ;[13] et la présentation du *budget fédéral pour 2024* a souligné la nécessité de 962,9 millions de dollars pour construire des infrastructures communautaires éducatives et culturelles.[14]

Ensemble, ces propositions reflètent une évolution vers une relation financière de nation à nation dans laquelle les gouvernements métis reçoivent un financement direct et prévisible aligné sur leurs propres priorités. Ils soulignent également la nécessité d'adopter des données et des approches d'investissement fondées sur les distinctions, car les communautés métisses restent sous-représentées dans les évaluations nationales des infrastructures. De plus, l'absence d'une évaluation exhaustive de l'infrastructure propre aux Métis met en évidence une lacune importante en matière de données qui limite la capacité d'affecter les fonds proportionnellement ou de suivre les progrès au fil du temps.

Bien qu'une analyse des lacunes en matière d'infrastructure des Métis demeure nécessaire, le rapport du RNM *sur l'état de l'économie métisse au Canada* fournit une évaluation fondée sur des données de l'économie métisse au Canada et met en évidence les principaux domaines d'intervention pour favoriser la croissance économique. S'appuyant sur des données probantes démontrant une grande économie métisse offrant des possibilités de croissance inexploitées, ce rapport sert de document d'information aux responsables des politiques, qui élabore l'analyse de rentabilisation pour éliminer les obstacles à la croissance économique – une tâche qui comprend la réduction du déficit en matière d'infrastructure. Par exemple, le rapport du RNM a révélé que les Métis ont un taux plus élevé de personnes sans éducation postsecondaire et que, bien que le niveau de scolarité s'améliore, le taux des populations non autochtones augmente à un rythme plus rapide – un écart socioéconomique directement lié à la disponibilité de l'éducation postsecondaire dans les communautés.

[12] Ralliement national des Métis, *présentation prébudgétaire de l'automne 2025 au Comité permanent des finances de la Chambre des communes*, p. 7.
[13] Ralliement national des Métis, Présentation du *budget fédéral pour 2025*, p. 8,10.
[14] Ralliement national des Métis, *Renforcer la capacité de répondre aux besoins de nos citoyens : Présentation du budget fédéral pour 2024*, p. 11.

Voici quelques-unes des autres conclusions clés :

- L'économie métisse a produit 21,0 milliards de dollars en PIB en 2015, dépassant ainsi les économies combinées de l'Île-du-Prince-Édouard, des Territoires du Nord-Ouest, du Yukon et du Nunavut.
- La construction est la plus grande industrie de l'économie métisse.
- Les revenus totaux des entreprises métisses ont augmenté de 11,5 % entre 2015 et 2020, dépassant la croissance globale de 6,7 % des entreprises canadiennes, tout en faisant face à des défis limitant la croissance.[15]

L'indice des infrastructures autochtones comme outil stratégique

En 2019, le CNDEA, en partenariat avec le Centre d'étude des niveaux de vie (CSLS), a publié le premier indice d'*infrastructure pour les communautés autochtones éloignées.* Ce rapport novateur a fourni une mesure composite de l'adéquation des infrastructures dans 236 communautés éloignées, à l'aide de 13 indicateurs couvrant sept catégories d'infrastructures, notamment la large bande, les transports, l'énergie, les soins de santé, l'éducation, l'eau et le logement. Les résultats sont frappants : les communautés autochtones éloignées ont obtenu des résultats nettement inférieurs à ceux des communautés non autochtones éloignées et des centres urbains, les communautés inuites et celles du Nunavut faisant face aux déficits les plus graves.

L'Indice des infrastructures autochtones du Nord 2026 s'appuie sur ce travail de base, offrant une évaluation actualisée et élargie de l'état des infrastructures dans les communautés autochtones. Cette nouvelle édition intègre des données plus récentes, des indicateurs mis à jour, reflète l'évolution des contextes politiques et s'aligne sur le Plan stratégique 2024-2027 du CNDEA, qui met l'accent sur l'inclusion économique, la réconciliation et le développement dirigé par les Autochtones.

Les principales améliorations apportées à l'itération de 2026 sont les suivantes :

- **Mesures mises à jour** qui reflètent les progrès technologiques, les normes nationales en matière d'infrastructure et les priorités communautaires
- **Comparaisons entre le Rapport d'étape sur l'évolution de l'économie des Autochtones de 2024** et la ***Stratégie économique nationale pour les Autochtones*** permettant d'analyser l'infrastructure, le revenu, l'emploi et l'éducation, dans les rapports de données dirigés par les Autochtones.
- **Dirigé par les perspectives autochtones,** l' *indice des infrastructures autochtones du Nord 2026* est entièrement dirigé par les Autochtones, élaboré, examiné et analysé entièrement par le Conseil national de développement économique des Autochtones afin d'apporter une véritable expérience vécue et des perspectives autochtones à cette version du rapport.

[15] Ralliement national des Métis, *La situation de l'économie métisse au Canada*, p. 2-4.

Le déficit persistant en matière d'infrastructures demeure l'un des obstacles les plus pressants au développement économique des Autochtones. En quantifiant cet écart et en suivant les progrès au fil du temps, l' *indice des infrastructures autochtones du Nord de 2026* sert à la fois d'outil de diagnostic et d'appel à l'action. Il donne aux décideurs, aux dirigeants autochtones et aux défenseurs des droits des communautés les données probantes nécessaires pour établir les priorités en matière d'investissements, façonner les politiques et tenir les gouvernements responsables.

Alors que nous nous tournons vers 2030 et l'engagement fédéral à combler le déficit d'infrastructures pour les communautés des Premières Nations, des Inuits et des Métis, l' *indice des infrastructures autochtones du Nord 2026* offre une mise à jour opportune et essentielle. Il réaffirme l'engagement du CNDEA à l'égard de la défense des intérêts fondée sur des données probantes et de la vision d'un Canada où les collectivités autochtones jouissent de la parité en matière d'infrastructure, de possibilités économiques et participent pleinement à la prospérité du pays.

Contexte historique

Le manque d'infrastructures dans les communautés autochtones n'est pas un phénomène récent. C'est le résultat de générations de sous-investissement systémique, de politique coloniale et de négligence juridictionnelle. Du *contrôle paternaliste de la Loi sur les Indiens sur les* terres et les ressources à des décennies de programmes fédéraux qui n'ont pas respecté les normes de base, les peuples autochtones se voient depuis longtemps refuser un accès équitable aux infrastructures qui soutiennent la santé, l'éducation, le logement et le développement économique.[16]

L'évolution historique de l'infrastructure dans les communautés autochtones reflète l'évolution des priorités fédérales plutôt que les besoins des Autochtones ou la planification autodéterminée. Les premiers investissements fédéraux visaient principalement à soutenir le contrôle administratif, comme la construction de pensionnats, de bureaux d'agents gouvernementaux et de liaisons de transport limitées, plutôt que le bien-être des communautés.[17] Les logements, les systèmes d'approvisionnement en eau et les installations communautaires ont été construits selon des normes minimales, souvent sans financement d'entretien à long terme, ce qui a entraîné une détérioration chronique et des conditions de vie dangereuses.[18]

Au milieu du 20e siècle, les programmes d'infrastructure fédéraux ont pris de l'ampleur, mais ils sont demeurés fragmentés, sous-financés et exécutés dans le cadre de cycles de financement de projets à court terme qui ne tenaient pas compte de la croissance démographique, des réalités climatiques ou du coût réel de la construction dans les régions nordiques et éloignées.[19] Selon l'évaluation stratégique de l'infrastructure du Nord de RCAANC, les communautés autochtones du Sud, bien qu'elles soient toujours confrontées à d'importantes inégalités, ont bénéficié d'un accès comparativement plus large aux corridors de transport, aux matériaux de construction, à la main-d'œuvre qualifiée et aux réseaux de services provinciaux. En revanche, les collectivités nordiques et éloignées se sont retrouvées avec des centrales électriques au diesel vieillissantes, des routes saisonnières et des systèmes d'approvisionnement en eau vulnérables au dégel du pergélisol, aux inondations et aux conditions météorologiques extrêmes.[20]

L'Indice des infrastructures pour les communautés autochtones éloignées *de 2019* a révélé le premier portrait complet et fondé sur des données des graves lacunes en matière d'infrastructure auxquelles sont confrontées les communautés autochtones éloignées du Canada. À l'aide de 13 indicateurs répartis dans sept catégories d'infrastructures, l'indice de 2019 a révélé que les communautés autochtones éloignées ont obtenu un score moyen de seulement 0,45 – moins de la moitié du point de référence de 0,97 établi

[16] Commission royale sur les peuples autochtones, *Rapport de la Commission royale sur les peuples autochtones*.
[17] Commission de vérité et réconciliation du Canada, *Les pensionnats du Canada : Rapport final de la Commission de vérité et réconciliation du Canada*.
[18] Bureau du vérificateur général du Canada, *Rapport 2 : Le logement dans les collectivités des Premières Nations,* p. 15.
[19] Services aux Autochtones Canada, « Comparution devant le Comité permanent des affaires autochtones et du Nord au sujet du rapport du Bureau du directeur parlementaire du budget sur la recherche et l'analyse comparative du budget des dépenses du ministère des Relations Couronne-Autochtones et des Affaires du Nord et du ministère des Services aux Autochtones (17 mai 2023) ».
[20] Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada, *Évaluation de l'infrastructure stratégique du Nord* (diverses années).

par les villes du sud du Canada – et nettement inférieur aux communautés non autochtones éloignées, même en tenant compte de la taille de la communauté. Les communautés inuites ont connu les déficits les plus graves, suivies des communautés des Premières Nations et des communautés métisses. L'analyse a révélé des lacunes importantes dans les infrastructures économiques (en particulier les transports et l'accès à l'énergie) et les infrastructures de qualité de vie (notamment le logement, les soins de santé et l'éducation). Ces résultats ont clairement démontré un sous-investissement systémique, ont mis en évidence que l'éloignement à lui seul n'explique pas les disparités, et ont jeté les bases d'une surveillance continue, de l'amélioration des indicateurs et d'un suivi longitudinal futur de l'état des infrastructures dans les communautés autochtones.

Dans les collectivités nordiques et éloignées, ces disparités sont aggravées par l'isolement géographique, les défis climatiques et les coûts de construction élevés. L'héritage des avis d'ébullition de l'eau, des logements surpeuplés et de la détérioration des écoles n'est pas seulement une défaillance technique, c'est une violation des droits de la personne.

Les dernières décennies ont été marquées par d'importants changements. Les traités modernes, les ententes sur l'autonomie gouvernementale et les modèles de financement fondés sur les distinctions ont commencé à recadrer l'infrastructure comme une expression de la compétence autochtone et de la vision communautaire. Les changements climatiques ont encore accéléré l'urgence des investissements, car les communautés nordiques et éloignées sont confrontées à des changements environnementaux rapides qui menacent les routes, les pistes, les systèmes d'approvisionnement en eau et la sécurité énergétique.[21] Malgré ces progrès, les effets cumulatifs du sous-investissement historique continuent de façonner le paysage actuel des infrastructures, les communautés autochtones nordiques et éloignées connaissant les lacunes les plus profondes et les plus persistantes.

[21] Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada, *Cadre stratégique pour l'Arctique et le Nord du Canada*, p. 18.

Contexte politique

Approche fédérale à l'égard de la politique autochtone

La politique fédérale a commencé à refléter ces priorités. L'adoption de la *Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (LDNU)* en 2021 affirme le droit des peuples autochtones de déterminer leurs propres voies de développement. Le rapport de Signal49 Research sur la *réduction des lacunes en matière d'infrastructures communautaires* souligne la valeur économique durable de la prise de décisions ancrées dans les priorités communautaires, les réalités locales et les valeurs culturelles, et a révélé que « lorsque les communautés autochtones dirigent la planification, le financement et la prestation de services, les investissements dans les infrastructures sont plus susceptibles d'être maintenus, adaptés au fil du temps et intégrés à des objectifs économiques plus larges ».[22]

Le droit à l'autodétermination est de plus en plus prioritaire par le gouvernement fédéral et progresse grâce au transfert des responsabilités – le transfert du contrôle des programmes et des services fédéraux aux gouvernements et aux organisations autochtones. Le transfert des responsabilités permet aux peuples autochtones de faire progresser les programmes et les investissements en fonction des besoins locaux, en veillant à ce que les lacunes critiques ne soient plus négligées dans l'établissement des priorités et les activités d'investissement du gouvernement fédéral.

Comme le résume le Rapport annuel au Parlement 2025 *de Services aux Autochtones Canada,* certaines avancées clés dans le transfert des responsabilités du Ministère, en ce qui concerne l'infrastructure, comprennent :

- En mars 2025, le gouvernement du Canada a signé 11 ententes régionales en matière d'éducation qui permettent aux Premières Nations d'exercer un plus grand contrôle sur la conception et la prestation des systèmes d'éducation et ouvrent la voie à un futur transfert de contrôle.
- Au moment de la publication du rapport annuel, le gouvernement a fait état de sa participation à six projets de transformation de la santé qui visent à transférer le contrôle de la conception, de la prestation et de la gestion des programmes et des services de santé communautaire aux organisations des Premières Nations.
- Les budgets de 2017 et de 2021 prévoyaient 108,89 millions de dollars (jusqu'en 2025-2026) pour soutenir le transfert des services de logement et d'infrastructure aux organisations dirigées par les Premières Nations – comme l'entente historique de transfert de la prestation de services signée entre le ministre des Services aux Autochtones du Canada et l'Atlantic First Nations Water Authority.
- Au cours de l'exercice 2024-25, le gouvernement du Canada a approuvé 67 ajouts aux réserves, ce qui élargit l'assise territoriale des réserves des Premières Nations et permet donc le contrôle et la prise de décisions sur ces terres.[23]

[22] Hussain et Belliveau, *Closing Community Infrastructure Gaps*, p. 4.
[23] Services aux Autochtones Canada, « Rapport annuel au Parlement 2025 ».

Le gouvernement du Nunavut a récemment fait d'importants progrès dans ce domaine et sera en mesure de prendre des décisions fondées sur les besoins concernant les terres et les ressources publiques, comme la prise de décisions concernant le développement d'infrastructures essentielles, une fois que le contrôle sera officiellement transféré du ministère des Relations Couronne-Autochtones et des Affaires du Nord Canada le 1er avril 2027. Le gouvernement fédéral a progressivement transféré la compétence en matière de santé, d'éducation, de services sociaux, de logement et d'aéroports au Yukon, aux Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut depuis les années 1960 – le Nunavut est le dernier des trois territoires à avoir le contrôle des terres publiques et des ressources transférées.

Le Canada possède l'une des main-d'œuvre les plus instruites au monde. Cependant, bien que le Rapport d'étape national sur l'évolution de l'économie des Autochtones (REEA) 2024 du CNDEA ait révélé que les taux d'achèvement des études secondaires se sont améliorés pour tous les groupes d'identité autochtone, à l'exception des Inuits, entre 2006 et 2021, des écarts persistants subsistent, en particulier pour les personnes résidant dans des régions éloignées, ce qui constitue un obstacle persistant à la participation des Autochtones au marché du travail et au développement de l'économie nationale.

Le succès avéré de l'éducation dirigée par les Autochtones illustre le transfert des responsabilités en tant que priorité stratégique du gouvernement fédéral pour combler cet écart persistant. Comme le montre le site Web du CNDEA, l'approche de Mi'kmaw Kina'matnewey en matière d'éducation, dirigée par les Autochtones, axée d'abord sur la communauté et la culture en Nouvelle-Écosse, a atteint un taux d'obtention de diplôme de 94 % chez les Premières Nations, un taux de fréquentation moyen de 91 %, et plus de 600 étudiants des Premières Nations inscrits à des études postsecondaires.[24] De même, au cours des 17 années qui se sont écoulées depuis que les Innus dirigent le conseil scolaire de Terre-Neuve-et-Labrador, le taux d'obtention de diplôme dans deux communautés innues est passé de 30 élèves en quatre décennies à 150 seulement depuis 2009.[25]

Comme nous le verrons tout au long du présent rapport, les communautés autochtones nordiques et éloignées sont confrontées à un écart important en matière d'accès à l'éducation, devant souvent quitter leur communauté pour obtenir leur diplôme d'études secondaires ou fréquenter des établissements postsecondaires, ce qui constitue un obstacle important à la réussite scolaire. Le *Rapport d'étape national sur l'évolution de l'économie des Autochtones de 2024 du CNDEA* montre que le niveau de scolarité des Autochtones dans les régions éloignées est plus faible, que le taux d'achèvement des études postsecondaires est passé de 54,7 % dans les régions accessibles à 27,0 % dans les régions très éloignées, et que le taux d'achèvement des études secondaires est plus faible dans les régions rurales (67 %) que dans les RMR (80 %). Le rapport fait également référence à une enquête ouverte de l'Université de l'Alberta, qui a révélé que 15,7 % des étudiants s'identifiant comme autochtones ont cité le manque de soutien social comme obstacle à leur réussite postsecondaire, 6,6 % ont cité le racisme et 5,6 % ont signalé un manque de représentation autochtone – des défis en partie liés au fait de quitter leur communauté pour étudier dans des institutions coloniales et à la perte de systèmes de soutien culturel et familial qui en résulte. D'autres statistiques montrent que 45 % des étudiants autochtones de niveau postsecondaire

[24] Conseil national de développement économique des Autochtones, « Mi'kmaw Kina'matnewey : Empowering Youth, Strengthening a Nation ».
[25] Smellie : « Les enfants innus apprennent d'eux-mêmes alors que la Première Nation prend le contrôle de l'école. »

déclarent être victimes de racisme, d'isolement et de marginalisation des connaissances des étudiants autochtones, et que les étudiants dont le soutien familial se trouve à l'extérieur de la province sont 1,32 fois plus susceptibles par semestre d'abandonner leurs études.[26]

Avec un financement adéquat et des investissements prioritaires dans l'infrastructure et le renforcement des capacités nécessaires pour soutenir le transfert de responsabilité, le transfert des responsabilités représente une occasion unique pour le gouvernement fédéral de mettre à l'échelle des approches éprouvées et efficaces pour réduire les écarts socioéconomiques auxquels sont confrontés les peuples autochtones.

Cependant, un transfert réussi nécessite une planification stratégique et des efforts de renforcement des capacités pour s'assurer qu'une communauté ou une organisation est prête à prendre des décisions efficaces et à fournir des programmes et des services qui répondent aux besoins de la communauté. Par exemple, pour se préparer à l'augmentation des ressources humaines nécessaires pour prendre le contrôle des terres et des ressources, le gouvernement du Nunavut, le gouvernement du Canada et Nunavut Tunngavik Inc. ont lancé plusieurs programmes visant à accroître l'emploi des Inuits.[27] Le transfert des responsabilités doit demeurer une priorité fédérale à long terme dans laquelle on investit continuellement et suffisamment et qui est soigneusement planifiée pour s'assurer que les soutiens et les ressources nécessaires sont en place pour assurer la réussite du transfert.

Une autre indication de l'amélioration de la priorité accordée par le gouvernement fédéral aux droits et au bien-être des Autochtones est l'allocation de plusieurs milliards de dollars pour le logement, les systèmes d'approvisionnement en eau et l'expansion de la large bande pour les Autochtones incluse dans les budgets fédéraux de 2023 et 2024 – des domaines essentiels identifiés à la fois dans la SENA et dans le rapport de l'APN *intitulé Combler le déficit d'infrastructure d'ici 2030*. Toutefois, le *Rapport annuel au Parlement de 2024 de Services aux Autochtones Canada* fournit des preuves de la nature fragmentée des programmes d'infrastructure fédéraux. Bien que le rapport documente les progrès réalisés dans des domaines tels que les avis sur la qualité de l'eau et l'expansion de la large bande, il souligne également les défis persistants en matière de coordination, de planification à long terme et de financement fondé sur les distinctions. Le rapport souligne que les collectivités éloignées et nordiques continuent de connaître les progrès les plus lents en raison des coûts de construction élevés, des répercussions climatiques et des capacités locales limitées, ce qui renforce la nécessité d'une approche pangouvernementale.[28]

Malgré ces progrès, la fragmentation des politiques reste un défi. Le financement de l'infrastructure est réparti entre plusieurs ministères fédéraux et organismes de développement régional, comme Services aux Autochtones Canada, Infrastructure Canada et la Société canadienne d'hypothèques et de logement, chacun ayant ses propres critères, échéanciers et exigences en matière de rapports. Les communautés autochtones sont souvent confrontées à des fardeaux administratifs et à des retards dans l'accès aux fonds, en particulier dans les régions éloignées où les besoins sont les plus criants.

---

[26] Conseil national de développement économique des Autochtones, *Rapport d'étape sur l'évolution de l'économie des Autochtones de 2024,* p. 116, 124.
[27] Wat : « Il reste un an au Nunavut avant l'entrée en vigueur du transfert des responsabilités. Le territoire est-il prêt ?
[28] Services aux Autochtones Canada, « Rapport annuel au Parlement 2024 ».

De plus, le financement fédéral demeure insuffisant et inégalement réparti. De nombreuses communautés signalent que les formules de financement ne reflètent pas les besoins réels, en particulier dans les régions éloignées où les coûts sont plus élevés. Les importantes enveloppes d'infrastructure nationales du budget fédéral sont axées sur la croissance économique, la sécurité énergétique et le transport dans le Nord, mais elles ne prévoient pas d'allocations fondées sur les distinctions pour les communautés des Premières Nations, des Inuits ou des Métis. Au lieu de cela, les peuples autochtones sont positionnés comme des participants potentiels à des projets d'intérêt national plus vastes plutôt que comme des bénéficiaires d'investissements ciblés dans les infrastructures.

Le Comité permanent des affaires autochtones et du Nord a publié un *rapport intitulé Suivi des programmes pour les Premières Nations*, qui constate que, malgré une augmentation de 84 % des dépenses de Services aux Autochtones Canada (SAC), le Ministère a réalisé des progrès insatisfaisants à l'égard de plus de la moitié des recommandations de la vérificatrice générale dans les domaines de la santé, de l'eau potable, de la gestion des urgences et de la socio-programmes économiques. La vérificatrice générale a relevé quatre obstacles systémiques persistants : le manque d'attention soutenue de la direction, les niveaux de service peu clairs, la capacité insuffisante des communautés et une approche fédérale passive et cloisonnée qui oblige les Premières Nations à naviguer dans des systèmes de financement fragmentés et à forte demande. Les témoins ont souligné que ces obstacles ont traversé les gouvernements et les générations, et que des progrès significatifs nécessitent un virage vers un financement pluriannuel coordonné, fondé sur les besoins et une capacité renforcée dirigée par les Premières Nations. Le rapport demande à SAC de mettre en œuvre toutes les recommandations de vérification en suspens d'ici 2027, de présenter des rapports publics annuels et d'élaborer conjointement des plans mesurables avec les communautés des Premières Nations, des Inuits et des Métis.

Dans certains secteurs, le rapport met en évidence les lacunes persistantes en matière de pénurie de personnel de santé, les inégalités en matière de santé buccodentaire, les systèmes d'eau potable insalubres et les capacités de gestion des urgences inadéquates. Par exemple, SAC ne peut toujours pas atteindre ses niveaux cibles de dotation dans les communautés éloignées, des avis à long terme concernant la qualité de l'eau potable persistent en raison de la pénurie d'opérateurs et de systèmes vieillissants, et la gestion des urgences reste réactive et manque de ressources. Le Comité souligne que le sous-financement chronique, la conception fragmentée des programmes et les fardeaux administratifs nuisent de manière disproportionnée aux Premières Nations plus petites et plus éloignées, ce qui renforce les inégalités. Il recommande l'adoption d'une nouvelle loi sur l'eau potable des Premières Nations d'ici 2026 et l'amélioration des ententes multilatérales de gestion des urgences.[29]

Pour les peuples autochtones, cela signifie que même si certaines mesures, comme le renouvellement du financement du réseau d'approvisionnement en eau, l'élargissement des engagements en matière de logement, l'augmentation des cibles de la Banque de l'infrastructure du Canada et les investissements dans le transport dans le Nord, peuvent profiter indirectement à leurs collectivités, le budget ne comble

[29] Comité permanent des affaires autochtones et du Nord de la Chambre des communes *2025 Rapports de la vérificatrice générale du Canada : Suivi des programmes destinés aux Premières Nations*.

pas directement les lacunes structurelles en matière d'infrastructure qui entraînent une hausse du coût de la vie, limitent la participation économique et limitent l'autodétermination.

L'absence d'allocations fondées sur les distinctions renforce les préoccupations de longue date selon lesquelles les formules de financement fédérales ne reflètent pas les réalités des coûts de construction dans les régions éloignées, les conditions climatiques ou l'ampleur des besoins non satisfaits. Par conséquent, les communautés autochtones continuent de dépendre de programmes fragmentés et de sources de financement concurrentielles plutôt que d'une stratégie d'infrastructure coordonnée et fondée sur les droits qui correspond à leurs priorités.

En plus de limiter la prospérité économique des Autochtones – notamment en raison d'un accès limité aux possibilités de préparation de la main-d'œuvre, d'une connectivité insuffisante pour soutenir le commerce et d'un accès à large bande inadéquat aux marchés et aux secteurs numériques, comme nous le verrons tout au long du présent rapport –, les lacunes de l'approche fédérale actuelle en matière de financement et de programmes autochtones ont des répercussions mesurables sur le bien-être physique et mental des peuples autochtones. Les Autochtones continuent d'avoir de moins bons résultats en matière de santé que la population non autochtone, notamment des taux plus élevés de maladies chroniques et infectieuses, une moins bonne santé mentale et une espérance de vie nettement inférieure. Ces disparités sont étroitement liées à des domaines de politique fédérale tels que l'accès inadé quat aux soins de santé et les logements insalubres, l'éloignement géographique aggravant ces défis et exacerbe encore les résultats négatifs en matière de santé et de bien-être.[30] Il est impératif pour le gouvernement fédéral d'ajuster son approche à l'égard de la politique autochtone afin de s'assurer que les efforts et les investissements s'attaquent adéquatement aux problèmes qui perpétuent les disparités socioéconomiques et la diminution de la santé et du bien-être, plutôt que de les enraciner davantage.

Des études récentes soulignent la nécessité de nouveaux modèles de gouvernance. Un article intitulé « New Models of Shared Rule Can Secure Better Infrastructure in Indigenous Communities » soutient qu'une gouvernance collaborative entre les gouvernements fédéral, provinciaux, territoriaux et autochtones peut surmonter la fragmentation des compétences et améliorer les résultats en matière d'infrastructure. L'article présente des exemples où la règle partagée – plutôt que l'autorité déléguée – a permis une planification plus efficace, réduit le chevauchement et renforcé la prise de décision autochtone dans les grands projets.

Services aux Autochtones Canada a récemment commandé une étude interne menée par la Direction de la politique stratégique et de la recherche pour évaluer le lien entre les investissements dans l'infrastructure et le bien-être des collectivités. *Les associations entre les investissements dans l'infrastructure de Services aux Autochtones Canada et les conditions socioéconomiques dans les communautés des Premières Nations* ont utilisé une approche mixte combinant des données sur les investissements administratifs dans l'infrastructure avec des indicateurs socioéconomiques tirés de l'indice de bien-être des communautés, des données de recensement et d'autres ensembles de don nées fédérales. L'analyse s'est concentrée sur les communautés des Premières Nations sur une période pluriannuelle et a examiné la corrélation entre les investissements dans le logement, l'eau, l'éducation et

[30] Association canadienne de santé publique, « Santé des Premières Nations, des Inuits et des Métis ».

la connectivité et les résultats en matière de revenu, d'emploi, de niveau de scolarité et de qualité du logement. L'étude a révélé des associations positives constantes entre les investissements ciblés dans les infrastructures et l'amélioration des conditions socioéconomiques, en particulier dans les communautés qui ont reçu un financement durable ou multisectoriel. Ces résultats renforcent la *prémisse fondamentale de l'Indice des infrastructures autochtones du Nord 2026* : l'infrastructure n'est pas seulement un actif technique, mais un levier stratégique pour l'équité, la prospérité et la réconciliation.

La recherche appuie les appels à la prospérité économique *de la* Stratégie économique nationale pour les Autochtones, en particulier ceux qui s'inscrivent dans le cadre des voies d'accès à l'infrastructure et au financement, et offre une base solide pour le suivi futur par l'Institut national de la prospérité autochtone. Il souligne également la nécessité d'une planification à long terme des infrastructures et de modèles d'investissement dirigés par les Autochtones qui reflètent les priorités et la gouvernance des communautés.

Priorités fédérales en matière d'investissement

Projet de loi C-5, Le Loi sur l'unité de l'économie canadienne

Peu après l'élection de 2025, le gouvernement de Mark Carney a démontré que le développement des infrastructures est une priorité fédérale en présentant et en adoptant le projet de loi C-5, *La Loi sur l'unité de l'économie canadienne,* y compris les *Loi visant à bâtir le Canada* et le *Loi sur le libre-échange et la mobilité de la main-d'œuvre. L'aspect du projet de loi C-5 relatif à la Loi sur le développement du Canada permet* les grands projets jugés d'intérêt national par le Bureau des grands projets (BGP) – comme les ports, les chemins de fer, les corridors énergétiques, l'exploitation des minéraux critiques et les initiatives d'énergie propre – doivent être accélérés par des processus d'approbation fédéraux simplifiés.

> *« Les Métis de la rivière Rouge sont prêts, disposés, et capable de jouer un rôle important dans ces activités. »*
>
> Monsieur le Président David Chartrand,
> Fédération des Métis du Manitoba,
> en référence au projet de loi C-5 du 25 juin 2024,
> Bulletin bimensuel de la FMM

En cette ère d'accélération de l'élaboration de grands projets, le gouvernement fédéral s'est engagé à travailler en étroite collaboration avec les peuples autochtones par l'entremise du MPO et à respecter les droits des Autochtones en vertu de l'article 35 de la *Loi constitutionnelle* de 1982, de la *Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones et des* traités modernes.[31] Le MPO s'est engagé à verser 40 millions de dollars sur trois ans pour des initiatives de renforcement des capacités autochtones afin de permettre une mobilisation précoce et cohérente sur les grands projets, et un conseil

[31] Canada, « Loi sur l'unité de l'économie canadienne ».

consultatif autochtone a été formé pour soutenir le travail du MPO en fournissant des conseils d'experts pour l'inclusion des perspectives et des intérêts autochtones dans l'élaboration de grands projets. [32]

Les projets proposés au BGP pour examen d'intérêt national qui auront des répercussions positives sur les collectivités évaluées dans cet indice sont abordés dans la section *Regard vers l'avenir : Répercussions futures sur l'infrastructure.*

En réponse au projet de loi C-5, le CNDEA a présenté une lettre de recommandation officielle au ministre des Services aux Autochtones du Canada, renforçant l'importance de la loi et offrant une orientation stratégique. La Commission a accueilli favorablement l'intention du projet de loi et a souligné que l'infrastructure n'est pas seulement un défi technique, mais une question de justice économique, de réconciliation et de droits autochtones.

La lettre de la Commission soulignait que les investissements dans l'infrastructure doivent être guidés par les priorités et la gouvernance autochtones, et que le cadre du projet de loi devrait être conçu pour soutenir la planification communautaire à long terme plutôt que le financement à court terme basé sur des projets. Il a également souligné la nécessité de s'aligner sur les 107 appels à la prospérité économique décrits dans la SENA et a encouragé le gouvernement à adopter une approche pangouvernementale en matière de prestation d'infrastructures.

La priorisation fédérale de l'élaboration de grands projets offre l'occasion de faire progresser les projets d'infrastructure dirigés par les Autochtones qui comblent conjointement les lacunes en matière d'infrastructure à l'échelle communautaire et contribuent aux priorités économiques nationales si les communautés autochtones sont consultées comme il se doit dès le début de tout projet proposé, si elles sont approchées comme des partenaires équitables et si elles sont suffisamment soutenues par des initiatives de renforcement des capacités. *L'indice des infrastructures autochtones du Nord de 2026* sert de mécanisme de surveillance pour suivre le développement équitable, soutenant directement les objectifs du projet de loi C-5 en fournissant un outil normalisé et éclairé par les communautés pour mesurer les résultats en matière d'infrastructures dans les communautés autochtones.

Défense et souveraineté dans l'Arctique

Les investissements fédéraux dans les infrastructures de défense et à double-usage dans l'Arctique augmentent rapidement, avec des engagements récents tels que le Fonds d'infrastructure pour l'Arctique proposé de 1 milliard de dollars et le plan de 35-milliards de dollars du gouvernement fédéral pour moderniser la présence militaire du Canada dans le Nord. Au-delà-des améliorations propres à la base et de la modernisation du NORAD, ces investissements comprennent des améliorations à l'infrastructure civile, comme la modernisation des aéroports de Rankin Inlet et d'Inuvik, le prolongement de la route de la vallée du Mackenzie et l'aménagement du port et de la route de Grays Bay, afin de renforcer la sécurité nationale et la connectivité des collectivités du Nord. Dans le cadre de consultations avec CanNor, RCAANC et le Bureau du Conseil privé, le CNDEA a souligné que ces-investissements axés sur la défense représentent une occasion cruciale de tirer parti de-l'infrastructure à double usage pour combler le déficit

[32] Canada, « Partenariat avec les peuples autochtones ».

d'infrastructures et accroître le développement économique autochtone, à condition que les communautés autochtones soient consultées, incluses et soutenues équitablement. Cela est particulièrement important étant donné que l'*indice des infrastructures autochtones du Nord de 2026* montre que les communautés autochtones du Nord accusent un retard important par rapport aux communautés du Sud et à leurs voisins non-autochtones en ce qui concerne la qualité et la quantité des infrastructures essentielles. Une présence fédérale accrue dans le Nord doit donc être associée à une planification stratégique pour s'assurer que les services communautaires, comme les systèmes de logement et de santé, sont renforcés plutôt que mis à rude épreuve.

L'étude d'avril 2026 du Comité permanent des affaires étrangères et du développement international sur la souveraineté dans l'Arctique renforce cette approche, soulignant la relation indissociable entre l'infrastructure du Nord, la sécurité économique et la sécurité conventionnelle. Le Comité fait écho à l'appel de la Stratégie de souveraineté et de sécurité dans l'Arctique du Nunavut en faveur d'une -politique arctique centrée sur les personnes et exhorte les peuples autochtones à être des acteurs centraux de la politique étrangère pour l'Arctique, de la mise en œuvre des infrastructures, de l'intendance des ressources et de la prise de décisions régionales-. Cela correspond à la discussion du Conseil avec l'Agence de l'investissement de défense (AID), qui a confirmé que l'approvisionnement en matière de défense passe d'une focalisation étroite sur l'achat d'équipement à-une infrastructure à double usage élaborée-conjointement, y compris les routes du Nord, les installations d'entraînement et-les actifs au service des collectivités, qui renforcent à la fois la souveraineté et la capacité locale. Ensemble, ces développements démontrent comment la politique de défense, l'approvisionnement et les stratégies d'investissement peuvent servir de vecteurs de réconciliation, de développement des compétences et de participation des entreprises autochtones, tout en s'attaquant directement aux graves déficits d'infrastructures du Nord identifiés dans l' *indice des infrastructures autochtones du Nord de 2026.*

Fonds Canada Strong

Pour soutenir l'avancement de grands projets partout au Canada, le gouvernement fédéral a annoncé fin avril 2026 son intention de créer le premier fonds souverain du pays. Avec une capitalisation initiale de 25 milliards de dollars, le fonds permettra aux Canadiens, ainsi qu'à des partenaires du secteur privé et internationaux, d'investir et de partager ses bénéfices. Le fonds ne sera pas limité aux projets désignés comme étant d'intérêt national en vertu de la *Loi sur le développement économique du Canada* ; il soutiendra plutôt un large éventail d'initiatives couvrant l'énergie propre et traditionnelle, les minéraux critiques, l'agriculture et les infrastructures.[33]

Fonds pour bâtir des communautés fortes

En plus d'accorder la priorité aux investissements dans les grands projets d'intérêt national et liés à la défense, le gouvernement fédéral s'est engagé à verser 51 milliards de dollars dans le cadre du Fonds pour bâtir des collectivités fortes afin de combler les lacunes en matière d'infrastructures communautaires partout au Canada. De ce montant, 27,8 milliards de dollars sont destinés à des projets d'infrastructure locaux comme les routes, les ponts, les réseaux d'aqueduc et d'égout ; 6 milliards de dollars sont consacrés

[33] Zimonjic, « Carney annonce la création du premier fonds souverain national du Canada ».

à des projets d'importance régionale, comme la rénovation de bâtiments ; Les 17,2 milliards de dollars restants doivent être versés en contrepartie par les provinces et les territoires et utilisés pour le logement, l'enseignement postsecondaire et l'infrastructure de santé.

Il est important de noter que les provinces et les territoires sont tenus d'allouer 20 % de leur financement aux communautés rurales, nordiques et autochtones, et que 10 % du volet de 6 milliards de dollars doit être consacré à des projets dirigés par des Autochtones, ce qui représente une occasion importante de mobiliser des fonds réservés pour répondre aux besoins en infrastructures des communautés. [34]

Parmi les projets annoncés dans le cadre de ce fonds, mentionnons 108 millions de dollars à Iqaluit pour l'expansion majeure de l'infrastructure d'approvisionnement en eau de la collectivité, comme l'amélioration des services publics et des services d'eau par camion nécessaires pour ajouter jusqu'à 2 500 nouveaux logements, et 20 millions de dollars à Hay River pour une nouvelle usine de traitement de l'eau. [35]

La Banque de l'infrastructure du Canada (Initiative d'infrastructure des communautés autochtones)

La Banque de l'infrastructure du Canada (BIC) joue un rôle de plus en plus important dans l'avancement des-infrastructures dirigées par les Autochtones en fournissant du financement, un soutien consultatif et- des outils de participation au capital adaptés aux besoins des communautés des Premières Nations, des Inuits et des Métis. Grâce à son objectif d'investissement dédié aux Autochtones et à l'Initiative d'infrastructure aux communautés autochtones (IICA), la BIC soutient- des projets communautaires dans des domaines tels que l'énergie propre, la large bande, les -infrastructures habilitantes en matière de logement et les installations communautaires. L'IICA est conçue pour aider les communautés autochtones à surmonter-les obstacles de longue date à l'accès au capital en offrant un financement souple et à faible-coût et un soutien au développement de projets d'infrastructure qui améliorent la qualité de vie et soutiennent la -croissance économique à long terme. Avec l'Initiative d'équité autochtone, qui permet aux communautés d'acquérir des participations dans de grands projets, ces outils aident les partenaires autochtones à passer du statut d'intervenants à-celui de copropriétaires d'actifs d'infrastructure. L'approche de la BIC s'harmonise avec les engagements fédéraux en matière de réconciliation économique et démontre comment un financement ciblé et fondé sur des partenariats-peut accélérer le développement des infrastructures et renforcer la prospérité économique des Autochtones.

[34] Lord, « Le PM décompose le plan d'infrastructure de 51 milliards de dollars d'Ottawa : « Les 25 ou 30 prochaines années seront un bon moment pour être dans les métiers ». »
[35] Windeyer, « Ottawa annonce des millions de dollars pour des projets dans le Nord alors qu'il déploie un plan national d'infrastructure ».

La Stratégie économique nationale pour les Autochtones

L'environnement politique entourant l'infrastructure autochtone a considérablement évolué au cours des dernières années, façonné par des lois historiques, des engagements fédéraux et des cadres dirigés par les Autochtones. La *Stratégie économique nationale pour les Autochtones* (SENA), lancée en 2021 par une coalition d'organisations autochtones, dont le CNDEA, est au cœur de ce changement. La Stratégie énonce **107 appels à la prospérité économique dans quatre voies stratégiques : les personnes, les terres, l'infrastructure et les finances**. Il positionne l'infrastructure non pas comme un problème isolé, mais comme un catalyseur fondamental de l'autodétermination, de l'inclusion économique et de la résurgence culturelle des Autochtones.

La voie d'accès à l'infrastructure de la SENI exige une planification dirigée par les Autochtones, des investissements équitables et une conception adaptée à la culture. Il souligne que les infrastructures doivent soutenir non seulement l'activité économique, mais aussi la santé, l'éducation, le logement et la connectivité. La Stratégie préconise des modèles de financement prévisibles à long terme et l'élimination des obstacles juridictionnels qui empêchent les communautés d'exercer un contrôle total sur le développement des infrastructures.[36]

Le CNDEA appuie la mise en œuvre intégrale de la *Stratégie économique nationale pour les Autochtones* et recommande que la future politique en matière d'infrastructure soit guidée par ses principes. Il s'agit notamment d'harmoniser les programmes fédéraux avec les priorités autochtones, de rationaliser les mécanismes de financement et d'intégrer la gouvernance autochtone à toutes les étapes de la planification et de la mise en œuvre des infrastructures.

À l'heure actuelle, par l'entremise de l'Université des Premières Nations, l'Institut national de la prospérité économique des Autochtones surveille les progrès du gouvernement et de l'industrie et la mise en œuvre des appels à la prospérité économique de la SENA. Il s'agit d'un outil d'autonomisation et de responsabilisation visant à favoriser la parité économique des Autochtones au Canada. Il servira de catalyseur important pour le changement, en faisant la promotion de solutions novatrices et en favorisant la résilience économique au sein des communautés autochtones.

La matrice ci-dessous analyse les indicateurs de base *de l'indice des infrastructures autochtones du Nord de 2026* par rapport aux priorités de la SENA, démontrant comment l'évaluation des infrastructures peut favoriser l'harmonisation des politiques, le ciblage des investissements et l'autonomisation des communautés.

[36] Association canadienne des agents de développement autochtones et coll., *Stratégie économique nationale pour les Autochtones au Canada 2022 : Voies vers la parité socioéconomique pour les peuples autochtones*.

Relier les indicateurs de l *'Indice des infrastructures autochtones du Nord 2026* aux appels à la prospérité économique de la SENA et aux recommandations du CNDÉA

Indicateurs	Appels à l'action	Recommandations	Objectif stratégique
Logement	#43, #44, #45	Élargir les initiatives de logement culturellement sécuritaire et augmenter les investissements en capital dans les projets de logement dirigés par des Autochtones.	Assurer un développement de logements respectueux de la culture, durable et dirigé par la communauté
Eau et eaux usées	#46, #47	Améliorer l'infrastructure de l'eau grâce à la gouvernance autochtone et à un financement ciblé pour l'accès à l'eau potable	Faire progresser la gouvernance autochtone de l'eau et l'accès à des systèmes propres et fiables
Énergie	#48, #49	Soutenir les projets d'énergie renouvelable et la propriété autochtone des actifs énergétiques	Promouvoir l'énergie renouvelable et le contrôle autochtone de l'infrastructure énergétique
Connectivité	#50, #51	Investir dans l'expansion de la large bande et les programmes de littératie numérique pour les communautés éloignées	Élargir la large bande et l'infrastructure numérique pour l'inclusion et l'innovation
Transports	#52, #53	Moderniser les réseaux de transport pour améliorer la mobilité et l'accès économique dans les régions éloignées	Améliorer la mobilité, l'accès au commerce et les interventions d'urgence dans les régions éloignées
Infrastructure de santé	#54, #55	Financer des établissements de santé conçus par des Autochtones et intégrer des pratiques culturelles dans les modèles de soins.	Renforcer les systèmes de santé autochtones et les établissements de soins adaptés à la culture
Infrastructures scolaires	#56, #57	Construire et rénover des écoles avec un leadership autochtone et intégrer les programmes d'études	Améliorer les environnements d'apprentissage et l'accès à l'éducation permanente

Méthodologie

Focus sur l'indice

L'objectif de l'indice est de quantifier la différence en matière d'infrastructure entre les collectivités éloignées autochtones et non autochtones du Nord canadien et d'analyser l'écart avec le sud du Canada. Pour les comparaisons dans le Sud, cet indice analyse 32 régions métropolitaines de recensement (RMR) en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick, au Québec, en Ontario, au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta et en Colombie-Britannique – avec des valeurs moyennes totales de près de 1,00. Les chiffres présentés dans l'*Indice des infrastructures pour les communautés autochtones éloignées de 2019* serviront de point de référence pour suivre les progrès. Une analyse fondée sur les distinctions et une analyse provinciale/territoriale seront également appliquées.

Formule

La formule de l'indice constitue une moyenne arithmétique, dans laquelle la valeur de 1 représente la valeur la plus élevée qui peut être attribuée à une communauté. Une moyenne arithmétique est calculée en additionnant chacune des valeurs et en divisant cette somme par le nombre total de valeurs, ce qui donne la valeur « moyenne » de chaque cas.

Pondération

L'indice de base peut être divisé en quatre niveaux. Les trois niveaux d'infrastructure les plus élevés de l'indice ont été appelés : l'indice global, les sous-indices (infrastructure économique et infrastructure de qualité de vie) et les composantes (haut débit, transport, énergie, soins de santé, éducation, eau et logement). Afin d'élaborer des composantes indicatives de l'état réel de l'infrastructure communautaire, plusieurs de ces composantes ont été désagrégées pour créer des sous-composantes. Plus précisément, il s'agit du transport (comprenant les routes, le transport aérien et le transport maritime), de l'éducation (comprenant les écoles et les collèges) et de l'eau (comprenant le traitement, la distribution et la qualité). Au sein de chaque composante, chaque sous-composante est pondérée de manière égale. De même, chaque composante est pondérée de manière égale dans son sous-indice respectif. Les sous-indices sont ensuite pondérés de manière égale. Ce système de pondération a été créé pour garantir que chacune des deux principales catégories d'infrastructures (infrastructure économique et infrastructure de qualité de vie) recevrait une pondération égale.

Cet indice analyse les valeurs moyennes non pondérées des collectivités, ce qui donne une représentation plus précise de la réalité dans la collectivité moyenne.

Sélection des collectivités

L'unité de base de l'indice est la collectivité dans les régions éloignées. Pour déterminer si une communauté était considérée comme autochtone, plus de 50 % de la population s'identifiait comme autochtone selon les données du recensement de 2021. Les communautés autochtones sont ensuite ventilées en communautés des Premières Nations, des Métis et des Inuits en déterminant le groupe patrimonial ayant la plus grande population dans chaque communauté.

En ce qui concerne les collectivités du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest, du Nunavut, du Québec et de Terre-Neuve-et-Labrador, les données proviennent d'un rapport du CNDEA publié en 2014 intitulé « *Étude visant à répondre aux besoins des collectivités autochtones du Nord en matière d'infrastructure* ».

Une deuxième méthode de sélection des données a été utilisée pour sélectionner les collectivités de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, du Manitoba et de l'Ontario. Dans ces provinces, la frontière de la région circumpolaire a été utilisée pour définir la région du Nord. Il s'agit de la zone située au nord d'environ 55 degrés de latitude. Cette limite a été choisie parce qu'elle constitue une norme internationale de ce qui constitue le Nord. Comme le pergélisol est lié à divers problèmes d'infrastructure, la région considérée comme nordique au Manitoba a été étendue légèrement au-dessous de la limite de la région circumpolaire pour inclure les zones à l'extérieur de la région qui connaissent du pergélisol.

Seule une petite partie de l'Ontario est incluse dans la région circumpolaire, ce qui donne un échantillon inadéquat de collectivités. La limite du Bouclier canadien a été adoptée en mettant l'accent sur les collectivités situées au-dessus de la ligne du pergélisol. Encore une fois, certaines communautés ont parfois été exclues en raison de l'indisponibilité de données accessibles au public.

À l'aide de ces limites, d'autres communautés ont été sélectionnées, ce qui équivaut à un total de 236 communautés utilisées dans l'*indice des infrastructures pour les communautés autochtones éloignées de 2019.*

En raison des complexités présentées par les limites territoriales imposées par le colonialisme, comme il est indiqué dans la *section Défis en matière de données* du présent rapport, les collectivités qui étaient auparavant divisées par les divisions des terres de recensement et analysées en conséquence dans l'indice de 2019 ont été considérées comme une seule collectivité aux fins de la collecte de données et de la notation dans cette itération. Par conséquent, cet indice a analysé un total de 225 collectivités nordiques et éloignées – 15 au Yukon, 30 dans les Territoires du Nord-Ouest, 24 au Nunavut, 11 en Colombie-Britannique, 37 en Alberta, 26 en Saskatchewan, 24 au Manitoba, 30 en Ontario, 23 au Québec et 5 à Terre-Neuve-et-Labrador.

Sélection des indicateurs

Des ajustements ont été apportés aux indicateurs utilisés dans l'*indice des infrastructures pour les communautés autochtones éloignées de 2019* afin de s'assurer qu'ils reflètent les changements apportés aux normes et aux réalités en matière d'infrastructure et de prestation de services. De plus, certains indicateurs ont été modifiés pour s'assurer que les notes pouvaient être attribuées en toute confiance, en utilisant les données les plus précises et les plus fiables disponibles. Ces changements témoignent d'un défi persistant lié au manque de données autochtones disponibles, détaillées et régulièrement mises à jour, qui sera abordé plus en détail dans la *section Défis liés aux données* du présent rapport.

Les variations par rapport aux indicateurs de 2019 sont les suivantes :

Connectivité : définition simplifiée et approche modernisée pour refléter les normes nationales et garantir l'exactitude des données.

Transport routier : Comprend l'accès routier saisonnier dans la région (routes de glace), qui fournissent des services et des fournitures essentiels aux communautés autochtones éloignées du Nord pendant de courtes périodes pendant les mois d'hiver.
Transport aérien : Comprend les aéroports locaux qui n'offrent pas de services réguliers aux passagers pour refléter la valeur des vols affrétés ou de fret, et combine tous les vols intérieurs réguliers de passagers en une seule note pour garantir l'exactitude des données et des notes.

Énergie : Indicateur élargi pour refléter le passage moderne aux énergies renouvelables/propres et pour tenir compte de la méthode de livraison (réseau ou hors réseau).

Éducation de la maternelle à la 12e année : Comprend des programmes en ligne pour les écoles secondaires avec des soutiens communautaires afin de refléter les initiatives modernes visant à augmenter les taux d'obtention de diplôme et à garder les jeunes dans la communauté.

Éducation postsecondaire et éducation des adultes : Élargie pour saisir la valeur de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle, et pour inclure des options d'éducation en ligne avec des soutiens communautaires.

Distribution d'eau : Élargi pour tenir compte des méthodes mixtes et d'autres méthodes de livraison directes/indirectes au-delà du transport par camion et par canalisation.

Indicateurs de l'Indice des infrastructures autochtones du Nord 2026

L'Indice des infrastructures autochtones du Nord 2026 évalue 13 indicateurs, répartis sur 7 types d'infrastructures (Tous les indicateurs et sous-indices sont pondérés de manière égale) :

Connectivité	➢ L'accès dépend du réseau dorsal satellite ➢ Accès à l'infrastructure terrestre offrant des vitesses <5/1 Mbps ➢ Accès à une infrastructure terrestre offrant des vitesses <50/10 Mbps ➢ Accès à l'infrastructure terrestre offrant des vitesses de 50/10 Mbps	
Transports (Routes, ports, aéroports)	➢ Routes	➢ Routes locales seulement ➢ Accès routier régional saisonnier (routes de glace) ➢ Relié au réseau routier national du Canada (accès régional toutes saisons)
	➢ L'air	➢ Pas d'aéroport ➢ Aéroport local prenant en charge les vols nolisés et/ou de fret (aucun service aérien régulier disponible) ➢ Vols intérieurs réguliers ➢ Aéroport international
	➢ Eau	➢ Aucun port ou havre ➢ Port ou port en eau peu profonde avec une infrastructure de soutien limitée ➢ Port en eau profonde avec infrastructure de soutien
Énergie	➢ Énergie à base de combustibles fossiles hors réseau ➢ Énergie provenant de combustibles fossiles fournie par le réseau	

	➢ Énergie renouvelable/propre hors réseau ➢ Énergie renouvelable/propre fournie par le réseau	
Soins de santé	➢ Aucun hôpital ou centre de soins de santé communautaire sur place (ou équivalent) ➢ Centre de santé communautaire ou équivalent sur place ➢ Hôpital sur place	
Éducation	➢ Éducation de la maternelle à la 12e année	➢ Pas d'école dans la collectivité (les élèves sont transportés en autobus vers un endroit à proximité) ➢ Jusqu'à l'école primaire ou intermédiaire disponible uniquement dans la collectivité (de la maternelle à la 6e et à la 9e année), mais comprend jusqu'à la 11e année (les jeunes ne peuvent pas obtenir un diplôme d'études secondaires dans la collectivité). ➢ Enseignement secondaire offert en ligne, avec soutien communautaire (c.-à-d. animateur d'éducation, centre d'apprentissage/salle de classe à l'école, technologie, tuteurs, etc.) ➢ École secondaire disponible dans la collectivité (de la maternelle à la 12e année)
	➢ Éducation postsecondaire et éducation des adultes	➢ Aucun programme d'éducation postsecondaire ou d'éducation des adultes n'est offert dans la communauté. ➢ Programmes de formation professionnelle, d'éducation des adultes, de perfectionnement ou de formation générale offerts

		➢ Accès à l'enseignement postsecondaire/centre satellite dans la collectivité (peut inclure l'apprentissage assisté en personne, mixte et en ligne) ➢ Campus postsecondaire dans la communauté
Eau (Traitement de l'eau, distribution de l'eau et qualité de l'eau)	➢ Traitement de l'eau	➢ Pas de traitement des eaux usées ni de rejet brut dans un plan d'eau ➢ Traitement limité par un étang d'épuration ou une zone humide ➢ Traitement des eaux usées par une station d'épuration
	➢ Répartition	➢ Accès indirect (l'eau est livrée manuellement par camion ou par borne-fontaine ➢ Méthode mixte (la communauté utilise à la fois des méthodes directes et indirectes) ➢ Accès direct (l'eau est acheminée directement par le système de canalisations)
	➢ Qualité	➢ Ne pas consommer ➢ Avis d'ébullition de l'eau ➢ Aucun avis concernant la qualité de l'eau potable
Logement (Quantité et qualité des logements)	➢ Quantité	➢ Extrêmement inadéquat ; 6,66 % ou plus des maisons comptent plus d'une personne par pièce ➢ Très inadéquat ; 4.76-6.65& Les maisons ont plus d'une personne par pièce ➢ Inadéquat ; 2,86 à 4,75 % des maisons comptent plus d'une personne par pièce ➢ Adéquat ; 2,85 % ou moins des maisons comptent plus d'une personne par pièce

	➢ Qualité	➢ Extrêmement inadéquat ; 22,76 % ou plus de logements nécessitant des réparations majeures ➢ Très inadéquat ; 16,26 à 22,75 % des logements nécessitant des réparations majeures ➢ Inadéquat ; 9,76 à 16,25 % des logements nécessitant des réparations majeures ➢ Adéquat ; 9,75 % ou moins de maisons nécessitant des réparations majeures

Ces indicateurs sont ensuite agrégés pour former deux sous-indices :

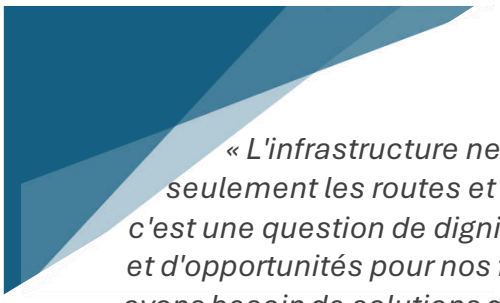
Infrastructure économique
Connectivité, transport et énergie

Infrastructure de qualité de vie
Soins de santé, éducation, eau et logement

Des valeurs sont attribuées de 0 à 1 pour chaque catégorie, ce qui crée une note numérique pour chaque indicateur dans chaque communauté, qui pourrait être utilisée pour calculer les valeurs des sept types d'infrastructure, des deux sous-indices et de l'indice global.

Résultats

Les résultats de l'*Indice des infrastructures autochtones du Nord 2026* s'appuient sur les bases établies par l'*Indice des infrastructures pour les communautés autochtones éloignées* (2019), qui a démontré pour la première fois l'ampleur des disparités en matière d'infrastructure entre les communautés autochtones éloignées. Cette version actualisée intègre de nouvelles sources de données, des indicateurs élargis et une analyse fondée sur les distinctions afin de fournir une évaluation plus complète et actuelle de l'état des infrastructures dans les communautés des Premières Nations, des Inuits et des Métis.



« L'infrastructure ne concerne pas seulement les routes et les bâtiments, c'est une question de dignité, de sécurité et d'opportunités pour nos familles. Nous avons besoin de solutions qui reflètent qui nous sommes. »

Audrey Poitras, présidente,
Nation métisse de l'Alberta

Il est important de noter que les changements apportés aux indicateurs de connectivité, de route, d'aéroport, d'énergie, d'éducation de la maternelle à la 12e année, d'éducation des adultes et postsecondaires et de distribution d'eau auront une incidence sur les comparaisons directes des scores entre les itérations. Toutefois, l'analyse des notes sera complétée par un examen qualitatif des tendances observées afin de s'assurer que les données saisies peuvent éclairer les politiques et les investissements dans les programmes des secteurs public et privé. De plus, la collecte de données s'est terminée au début de 2026 ; En conséquence, les scores reflètent l'infrastructure existante à ce moment-là.

Yukon

Total des notes moyennes en 2026[37]

Communauté	Total des notes	Qualité de vie	Infra économique.
Premières Nations	0.64	0.55	0.72
Non-Autochtones	0.76	0.68	0.83
RMR (toutes)	0.96	0.99	0.94

Total des notes

Six collectivités des Premières Nations au Yukon sont évaluées dans le cadre de cet indice, avec une note totale moyenne de 0,64. Neuf collectivités non autochtones ont été évaluées, obtenant une note totale moyenne de 0,76. Les communautés des Premières Nations les moins peuplées, Burwash Landing et Old Crow, ont obtenu le score le plus bas avec 0,48 et 0,35, respectivement, soit la même tendance qu'en 2019. Whitehorse a obtenu le score le plus élevé parmi les communautés non autochtones, atteignant encore une fois des scores de 1,00 pour tous les indicateurs. Bien qu'aucune RMR évaluée au Yukon ne puisse être comparée, la valeur moyenne totale des 32 RMR est de 0,96.

La population totale des communautés des Premières Nations a augmenté de 186 personnes, passant de 1 733 à 1 919 personnes, tandis que le pourcentage moyen de la population communautaire qui s'identifie comme Autochtone a diminué de 0,2 point de pourcentage. De même, la population totale des collectivités non autochtones est passée de 28 874 à 33 015 – soit une augmentation de 4 141 – et le pourcentage moyen de personnes s'identifiant comme Autochtones est passé de 32,7 à 36,9.

Sous-indice de la qualité de vie

Les communautés des Premières Nations ont obtenu un score moyen de 0,55 pour l'ensemble du sous-indice de la qualité de vie (logement, eau, éducation et soins de santé), et les communautés non autochtones ont obtenu un score moyen de 0,68. En comparaison, les RMR du Sud ont obtenu une moyenne de 0,99 pour le sous-indice de la qualité de vie.

En 2019, la valeur la plus faible de ce sous-indice pour les communautés des Premières Nations était l'indicateur du logement avec un 0,36. Malgré une augmentation de la population, les collectivités des Premières Nations ont connu une augmentation de 0,11 de la valeur moyenne pour le logement, ce qui peut être attribué à l'amélioration des valeurs de surpeuplement. Les valeurs moyennes totales de la qualité du logement ont toutefois diminué, toutes les collectivités ayant obtenu une note de 0,00, ce qui indique que 22,76 % ou plus des maisons ont besoin de réparations majeures. En revanche, la valeur

[37] Remarque : Toutes les moyennes ne sont pas pondérées.

moyenne du logement dans les collectivités non autochtones est passée de 0,69 à 0,65 – la qualité des logements se maintient à 0,41 et la quantité de logements diminue de 0,07.

Voici d'autres observations :

- Toutes les communautés des Premières Nations dépendent des étangs d'épuration et des terres humides et des méthodes indirectes ou mixtes d'approvisionnement en eau propre directe ou indirecte, avec un score de 0,61 en dessous de l'indicateur de l'eau totale. Les collectivités non autochtones ont obtenu un score moyen de 0,78 sous l'indicateur de l'eau totale, deux collectivités utilisant une installation de traitement des eaux usées et six collectivités recevant de l'eau potable propre par l'entremise d'un système de distribution directe. Ni les communautés des Premières Nations ni les communautés non autochtones n'avaient d'avis concernant la qualité de l'eau au moment de la collecte des données.
- Les collectivités des Premières Nations ont obtenu un score de 0,70 pour l'indicateur de l'éducation totale, cinq des six collectivités ayant des écoles jusqu'à la 12e année et un centre d'accès satellite ou postsecondaire disponible dans la collectivité. Les collectivités non autochtones ont obtenu un score légèrement inférieur pour cet indicateur, avec une moyenne de 0,69 – sept des neuf communautés ayant des écoles secondaires dans la communauté et un accès à l'enseignement postsecondaire (six par l'intermédiaire de centres satellites/d'accès et un campus dans la communauté).
- La valeur santé est restée la même depuis 2019 pour les communautés des Premières Nations et les communautés non autochtones – cinq des six communautés des Premières Nations continuent d'avoir accès à un centre de santé ou à un équivalent (moyenne totale de 0,42), et il reste trois hôpitaux dans les communautés non autochtones – une note moyenne de 0,61.

Sous-indice de l'infrastructure économique

Par rapport à la moyenne de 0,94 obtenue par les RMR, les collectivités des Premières Nations ont obtenu une moyenne de 0,72 dans le sous-indice de l'infrastructure économique (énergie, transport et connectivité), et les collectivités non autochtones ont obtenu une moyenne de 0,83. Le score le plus bas pour les deux groupes était celui des infrastructures de transport, aucun ne connaissant d'amélioration depuis 2019. Old Crow est la seule collectivité des Premières Nations du Yukon parmi celles évaluées qui n'ont pas accès au Réseau routier national du Canada, mais elle est aussi la seule collectivité à offrir des services aériens intérieurs réguliers de passagers.

Old Crow est également la seule communauté des six Premières Nations évaluées à ne pas avoir accès à une infrastructure terrestre à large bande offrant des vitesses de 50/10 Mbps – restant dépendant du réseau satellite de base. Toutes les collectivités non autochtones ont accès à une infrastructure terrestre à large bande à des vitesses de 50/10 Mbps, ce qui permet d'obtenir une note de 1,00.

Aucune amélioration n'a été observée en ce qui concerne l'indicateur de l'énergie pour les collectivités des Premières Nations ou les collectivités non autochtones, avec des notes moyennes de 0,72 et de 0,78, respectivement. Deux des six communautés des Premières Nations et deux des neuf communautés non autochtones dépendent toujours des combustibles fossiles.

Territoires du Nord-Ouest

Total des notes moyennes en 2026

Communauté	Total des notes	Qualité de vie	Infra économique.
Autochtones[38]	0.47	0.44	0.49
➢ **Premières Nations**	0.48	0.43	0.52
➢ **Inuits**	0.42	0.48	0.35
Non-Autochtones	0.80	0.77	0.82
RMR (toutes)	0.96	0.99	0.94

Total des notes

Six collectivités inuites et 21 collectivités des Premières Nations dans les Territoires du Nord-Ouest sont évaluées en fonction de cet indice, avec des notes moyennes totales de 0,42 et 0,48, respectivement. Les deux collectivités les plus peuplées de leurs groupes de distinction respectifs – Inuvik et Fort Smith – ont obtenu les valeurs moyennes globales les plus élevées, soit 0,72, ce qui reflète la tendance observée en 2019. En comparaison, les trois collectivités non autochtones des Territoires du Nord-Ouest évaluées dans le cadre de cet indice ont reçu une note moyenne totale de 0,80 – un écart comparable aux valeurs totales des collectivités inuites et des Premières Nations observées en 2019. Comme aucune RMR n'est évaluée dans les Territoires du Nord-Ouest, les moyennes de toutes les RMR seront utilisées, avec une moyenne d'indice totale de 0,96.

La population totale des communautés inuites et des Premières Nations a légèrement diminué, passant de 5 495 à 5 456 et de 11 801 à 11 558, respectivement. En revanche, la population totale des trois communautés non autochtones est passée de 23 875 à 24 586 habitants. Le pourcentage de ces populations qui s'identifient comme Autochtones est demeuré relativement inchangé entre le Recensement de la population de 2016 et celui de 2021.

Sous-indice de la qualité de vie

Les communautés inuites ont obtenu un score moyen de 0,48 et les communautés des Premières Nations un score moyen de 0,43 pour l'ensemble du sous-indice de la qualité de vie, couvrant le logement, l'eau, l'éducation et les soins de santé. Les trois collectivités non autochtones ont obtenu un score moyen de 0,77, tandis que les RMR ont obtenu un score moyen de 0,99.

[38] Remarque : La valeur moyenne totale pour les Autochtones est calculée en additionnant les valeurs de tous les groupes de distinction applicables et en divisant par le nombre total de communautés autochtones dans la province ou le territoire. La moyenne totale n'est pas calculée en faisant la moyenne des moyennes des groupes de distinction. En raison de l'arrondissement, la somme des valeurs des groupes de distinction peut ne pas correspondre exactement aux moyennes totales des Autochtones. De même, les scores totaux peuvent ne pas correspondre exactement à la somme des scores des sous-indices.

L'indicateur du logement, qui couvre à la fois la qualité et la quantité, a obtenu la note la plus faible dans ce sous-indice pour les communautés inuites, des Premières Nations et non autochtones. La valeur moyenne du logement pour les communautés inuites était de 0,22 comparativement à 0,34 en 2019, soit une diminution de 0,12. Les trois collectivités non autochtones ont également connu une baisse de 0,12 dans la valeur du logement, passant d'une moyenne de 0,73 à 0,61. En revanche, les collectivités des Premières Nations ont connu une augmentation de 0,09 de la valeur moyenne du logement, passant de 0,18 à 0,27.

Voici d'autres observations :

- Sous l'indicateur de l'eau totale, qui couvre le traitement, la distribution et la qualité, les communautés inuites, des Premières Nations et non autochtones ont enregistré des scores moyens respectifs de 0,56, 0,52 et 0,72. Relativement aucun changement n'a été observé dans les trois groupes depuis 2019 – toutes les communautés (Inuit, Premières Nations et non-Autochtones) continuent d'utiliser des systèmes d'étangs d'épuration et de traitement des eaux humides ; presque toutes les communautés inuites et des Premières Nations dépendent de systèmes indirects de distribution d'eau propre ; et la communauté de la Première Nation de Colville Lake demeure sous le coup d'un avis d'ébullition de l'eau au moment de la collecte des données – comme l'indique l'indice de 2019 – alors qu'aucun avis concernant la qualité de l'eau potable n'est émis dans les communautés inuites et non autochtones évaluées.
- Les valeurs moyennes des soins de santé pour les communautés inuites et non autochtones restent inchangées depuis 2019, soit 0,58 et 0,83. Bien que les communautés des Premières Nations aient connu une légère augmentation de la valeur moyenne des soins de santé, passant de 0,43 à 0,48, cela peut être attribué aux variations dans la façon dont les centres de santé sont conceptualisés et aux difficultés connexes dans l'interprétation des services qu'ils offrent, comme nous le verrons dans la *section Défis liés aux données*.
- Bien que la disponibilité des écoles primaires et secondaires soit restée relativement inchangée pour les communautés des Premières Nations et des Inuits (cinq des six communautés inuites ont des écoles incluant la 12e année, et 16 des 21 communautés des Premières Nations en ont), il y a eu une diminution de l'éducation des adultes et de l'éducation postsecondaire en raison de la fermeture des centres d'apprentissage communautaires du Collège Aurora – représentant des scores totaux moyens de 0,45 et 0,53, respectivement. En comparaison, les trois communautés non autochtones continuent d'avoir accès à l'éducation de 12e année dans les écoles communautaires et à l'éducation postsecondaire dans la communauté par l'intermédiaire d'un campus et de deux centres satellites/d'accès, pour une note moyenne totale de 0,89.

Sous-indice de l'infrastructure économique

Pour le sous-indice de l'infrastructure économique (énergie, transport et connectivité), les communautés inuites ont obtenu un score moyen de 0,35**,** les communautés des Premières Nations un score moyen de 0,52 et les communautés non autochtones un score moyen de 0,82. Les RMR du Sud ont obtenu un score moyen de 0,94.

L'énergie était l'indicateur moyen le moins bien noté pour ce sous-indice dans les trois groupes. Les communautés inuites ont obtenu le score le plus bas (0,00), avec une dépendance continue aux combustibles fossiles hors réseau, ne montrant aucune amélioration depuis 2019. Les collectivités des Premières Nations ont obtenu un score moyen de 0,13, 15 collectivités comptant sur des combustibles fossiles hors réseau, cinq collectivités recevant de l'énergie provenant de combustibles fossiles par l'entremise d'un réseau et une seule collectivité étant reliée à un réseau fournissant majoritairement de l'énergie renouvelable et propre – une amélioration par rapport à une collectivité supplémentaire raccordée au réseau depuis 2019. En comparaison, deux des trois communautés non autochtones reçoivent de l'énergie renouvelable ou propre par l'intermédiaire d'un réseau, avec une moyenne totale de 0,67.

Voici d'autres observations :

- La moitié des six communautés inuites ont accès à une infrastructure terrestre à large bande offrant des vitesses de 50/10 Mbps, tandis que les trois autres dépendent des satellites ; 17 des 21 collectivités des Premières Nations ont accès à une infrastructure à large bande terrestre offrant des vitesses de 50/10 Mbps, les quatre autres étant dépendantes des satellites ; les trois communautés non autochtones ont accès à une infrastructure terrestre à large bande offrant des vitesses de 50/10 Mbps. Ces données représentent une note moyenne de 0,50, 0,81 et 1,00.
- L'accès des collectivités inuites au réseau routier national du Canada est demeuré inchangé depuis 2019 – Inuvik et Tuktoyaktuk demeurent les seules collectivités inuites des six collectivités évaluées qui ont un accès toutes saisons, ce qui correspond à une valeur moyenne totale de 0,45 pour le transport routier. Depuis 2019, la collectivité de la Première Nation de Whatì a un accès toutes saisons au réseau avec l'ouverture de la route 9 toutes saisons Tłı̨chǫ – tandis que l'accès pour les 20 autres collectivités est resté inchangé – ce qui porte la valeur moyenne du transport routier à 0,84. En comparaison, toutes les communautés non autochtones ont accès au réseau, avec une note moyenne de 0,89.
- Les six communautés inuites ont accès à un aéroport, dont cinq offrent des services réguliers de transport de passagers intérieurs ; 17 des 21 communautés des Premières Nations ont accès à des aéroports, 10 offrant des vols intérieurs réguliers de passagers et les autres fournissant des services de fret ou privés ; toutes les collectivités non autochtones ont accès à des services intérieurs réguliers de transport de passagers. Les valeurs moyennes du transport aérien pour les collectivités inuites, des Premières Nations et non autochtones sont de 0,61, 0,43 et 0,67, respectivement.

Nunavut

Total des notes moyennes en 2026

Communauté	Total des notes	Qualité de vie	Infra économique.
Inuits	0.32	0.49	0.14
RMR (toutes)	0.96	0.99	0.94

Total des notes

Il y a 24 collectivités inuites au Nunavut qui sont évaluées dans cet indice, sans aucune collectivité non autochtone ou RMR à laquelle se comparer dans le territoire. Les 24 collectivités ont obtenu une valeur totale moyenne de 0,32, et la collectivité la plus peuplée, Iqaluit, a obtenu la valeur la plus élevée avec 0,51 – une tendance conforme à l'indice de 2019. Toutes les RMR ont obtenu une moyenne totale de 0,96

Depuis 2019, la population totale des 24 communautés a légèrement augmenté, passant de 34 800 à 35 615 personnes, et le pourcentage moyen de la population qui s'identifie comme Autochtone est resté à 92,5.

Sous-indice de la qualité de vie

Les collectivités ont obtenu une note moyenne de 0,49 pour le sous-indice de la qualité de vie (logement, eau, éducation et soins de santé), comparativement à la moyenne de 0,99 pour l'ensemble des RMR du Sud. Le score moyen le plus bas a été obtenu sous l'indicateur du logement avec 0,06, soit une baisse de 0,02 depuis 2019, ce qui démontre une augmentation du surpeuplement et des logements nécessitant des réparations majeures.

Voici d'autres observations :

- Depuis 2019, l'avis d'ébullition de l'eau à Sanikiluaq s'est aggravé et est devenu un avis de non-consommation, et trois autres avis d'ébullition de l'eau ont été émis, au moment de la collecte des données. De plus, la majorité des collectivités continuent de compter sur des méthodes indirectes de distribution d'eau potable propre, comme les camions-citernes, et 22 des 24 collectivités utilisent encore des stations d'épuration des eaux usées plutôt que des installations de traitement des eaux usées, ce qui représente une valeur moyenne totale de 0,52.
- Aucun nouvel hôpital n'a ouvert depuis 2019, ce qui donne un score moyen de soins de santé de 0,52. Iqaluit demeure la seule communauté à exploiter un hôpital, les 23 communautés restantes exploitant un centre de santé ou l'équivalent.
- Toutes les collectivités ont des écoles secondaires dans la collectivité et un campus postsecondaire ou un centre satellite/d'accès – elles obtiennent la note moyenne la plus élevée selon le sous-indice de la qualité de vie avec 0,86.

Sous-indice de l'infrastructure économique

Les 24 collectivités ont obtenu une valeur moyenne de 0,14 dans le sous-indice de l'infrastructure économique (énergie, transport et connectivité), un écart important avec la valeur moyenne de 0,94 pour les RMR. Les indicateurs de l'énergie et de la connectivité ont reçu les scores les plus bas à 0,00, montrant une dépendance inchangée aux combustibles fossiles hors réseau et à la connectivité à large bande par satellite.

Les collectivités ont obtenu une note moyenne de 0,41 pour l'infrastructure de transport aérien, maritime et routier – toutes les collectivités continuent d'avoir accès à des vols réguliers de passagers et à des ports, mais pas au Réseau routier national du Canada.

Colombie-Britannique

Total des notes moyennes en 2026

Communauté	Total des notes	Qualité de vie	Infra économique.
Premières Nations	0.61	0.57	0.65
Non-Autochtones	0.96	0.99	0.93
RMR (C.-B.)	0.99	0.97	1.00

Total des notes

Huit communautés des Premières Nations et trois communautés non autochtones du nord et des régions éloignées de la Colombie-Britannique sont évaluées dans cet indice, avec des scores moyens totaux de 0,61 et 0,96, respectivement. Pour les comparaisons dans le Sud, quatre RMR de la Colombie-Britannique ont été analysées, avec une note moyenne totale de 0,99.

Les communautés des Premières Nations ont vu leur population totale passer de 1 865 à 1 824 personnes depuis 2019, et le pourcentage moyen de la population qui s'identifie comme Autochtone est passé de 96,3 à 94,6. En revanche, les trois communautés non autochtones ont connu une augmentation de leur population totale, qui est passée de 34 836 à 36 090 personnes, et une augmentation du pourcentage moyen de la population qui s'identifie comme Autochtone, qui est passé de 16,3 à 18,5 %.

Sous-indice de la qualité de vie

Les collectivités des Premières Nations ont obtenu un score moyen de 0,57 dans le sous-indice de la qualité de vie, qui englobe les indicateurs de la maison, de l'eau, de l'éducation et des soins de santé. En comparaison, les collectivités non autochtones du Nord ont obtenu un score moyen de 0,99 – atteignant des scores de 1,00 pour tous les indicateurs, à l'exception de l'eau. Les RMR de la Colombie-Britannique ont obtenu un score moyen de 0,97.

L'indicateur le moins bien noté dans ce sous-indice pour les collectivités des Premières Nations était l'éducation, avec une moyenne de 0,27. Deux des huit communautés des Premières Nations ont des écoles communautaires, y compris la 12e année, et le Dease Lake Northern Lights College Access Centre reste la seule source communautaire d'éducation postsecondaire, tandis que chacune des communautés non autochtones a des écoles secondaires et des établissements postsecondaires dans la communauté.

Sur le plan positif, toutes les communautés des Premières Nations reçoivent désormais de l'eau potable propre par le biais de méthodes de distribution directe, une amélioration par rapport à 2019, année où seulement sept des huit communautés disposaient de cette infrastructure, comblant ainsi l'écart entre l'infrastructure de distribution d'eau et les communautés non autochtones. Aucun autre changement n'a été apporté à l'indicateur de l'eau potable et des eaux usées pour les collectivités des Premières Nations depuis 2019 – il n'y a toujours pas d'avis concernant la qualité de l'eau potable au moment de la collecte des données, et seulement deux des huit collectivités ont des stations d'épuration plutôt que des étangs. Pour les trois sous-indicateurs relatifs à l'eau, les collectivités des Premières Nations ont obtenu une note moyenne de 0,87, comparativement à 0,94 pour les collectivités non autochtones.

De plus, les communautés des Premières Nations ont constaté une amélioration du surpeuplement des logements et des réparations majeures nécessaires depuis 2019, faisant passer la moyenne totale de 0,46 à 0,63. Les valeurs du logement pour les collectivités non autochtones sont demeurées stables depuis 2019, à 1,00.

De plus, on observe que chacune des communautés des Premières Nations dispose de centres de santé ou de services équivalents offerts sur place (scores de 0,50), tandis que chacune des communautés non autochtones dispose d'hôpitaux (scores de 1,00).

Sous-indice de l'infrastructure économique

Les collectivités des Premières Nations ont obtenu une moyenne totale de 0,65 pour l'ensemble du sous-indice de l'infrastructure économique (énergie, transport et connectivité), tandis que les collectivités non autochtones ont obtenu une moyenne de 0,93 et les RMR de 1,00.

Les collectivités des Premières Nations ont obtenu la note la plus faible selon l'indicateur de connectivité avec une moyenne de 0,46 – ce qui signifie qu'une seule collectivité a accès à une infrastructure à large bande terrestre offrant des vitesses de 50/10 Mbps, et que trois dépendent des satellites. En comparaison, les trois communautés non autochtones bénéficient d'une vitesse à large bande de 50/10 Mbps par l'intermédiaire de l'infrastructure terrestre, obtenant une note de 1,00.

Voici d'autres observations :

- Toutes les communautés des Premières Nations sont reliées à un réseau énergétique, sept des huit étant majoritairement des sources d'énergie renouvelables/propres, ce qui équivaut à une note moyenne de 0,96. En comparaison, toutes les communautés non autochtones sont connectées à un réseau d'énergie renouvelable et propre, avec une note de 1,00.
- Toutes les collectivités des Premières Nations et les collectivités non autochtones ont accès au Réseau routier national du Canada. Cependant, aucune des collectivités des Premières Nations n'a d'aéroport offrant des services réguliers de transport de passagers, tandis que deux des trois collectivités non autochtones ont accès à des vols réguliers de passagers au Canada. Cette

information équivaut à des valeurs totales de transport de 0,52 pour les collectivités des Premières Nations et de 0,78 pour les collectivités non autochtones.

L'Alberta

Total des notes moyennes en 2026

Communauté	Total des notes	Qualité de vie	Infra économique.
Autochtones	0.55	0.48	0.62
➢ **Premières Nations**	0.56	0.46	0.65
➢ **Métis**	0.53	0.52	0.53
Non-Autochtones	0.80	0.91	0.69
RMR (Alb.)	0.87	0.96	0.78

Total des notes

En Alberta, sept communautés métisses, 18 communautés des Premières Nations et 12 communautés nordiques et éloignées non autochtones ont été évaluées dans le cadre de cet indice, avec des scores moyens totaux de 0,53, 0,56 et 0,80, respectivement. Deux RMR de l'Alberta ont également été évaluées à titre de comparaisons méridionales, avec une note totale de 0,87.

Depuis 2019, la population totale des communautés métisses est passée de 4 146 à 3 859 personnes, ainsi que le pourcentage moyen de la communauté qui s'identifie comme Autochtone est passé de 95,5 à 94,3. De même, la population totale des collectivités des Premières Nations a diminué, passant de 13 986 à 13 401 personnes, ainsi que le pourcentage moyen de la population qui s'identifie comme Autochtone, passant de 96,2 à 92,5. En revanche, la population totale des collectivités non autochtones est passée de 153 289 à 158 624, mais a connu une baisse de 0,2 point de pourcentage du pourcentage moyen de la population qui s'identifie comme Autochtone, passant de 15,5 à 15,3.

Sous-indice de la qualité de vie

Les Métis, les Premières Nations et les collectivités nordiques et éloignées non autochtones ont obtenu des valeurs moyennes de 0,52, 0,46 et 0,91, respectivement, pour l'ensemble du sous-indice de la qualité de vie (logement, eau, éducation et soins de santé). Les RMR ont obtenu un score total de 0,96.

Pour les communautés métisses et des Premières Nations, la valeur moyenne de l'indicateur du logement s'est améliorée depuis 2019, mais il s'agit de l'indicateur de score le plus bas du sous-indice. Les communautés métisses ont obtenu un score moyen de 0,33, soit une augmentation de 0,11 depuis 2019 – avec une amélioration du surpeuplement, mais une détérioration des conditions de logement. Les collectivités des Premières Nations ont connu une augmentation de 0,5 de la valeur moyenne du logement, passant de 0,10 à 0,15 – de même, le surpeuplement a diminué, mais davantage de logements nécessitant

des réparations majeures. Ces changements de quantité de logements peuvent être en partie attribuables au déclin de la population.

En revanche, la valeur moyenne totale pour le logement des collectivités non autochtones a diminué depuis 2019, passant de 0,96 à 0,92, en raison de la baisse de la qualité et de la quantité des logements, ces derniers contribuant de manière plus importante, ce qui correspond à l'augmentation de la population totale.

Voici d'autres observations :

- Les valeurs moyennes totales de l'eau – englobant le traitement, la distribution et la qualité – sont restées relativement inchangées pour toutes les communautés, à l'exception des ajustements en raison de la nouvelle inclusion dans cet indice des méthodes de distribution d'eau mixte. Cependant, la collectivité Tall Cree 173 fait l'objet d'un avis d'ébullition de l'eau depuis 2019, ce qui est attribuable à la valeur moyenne totale des collectivités des Premières Nations de 0,71. Les collectivités métisses ont obtenu un score moyen de 0,86 et les communautés non autochtones un score moyen de 0,92 - les seules valeurs inférieures à 1,00 ont été trouvées dans les six communautés qui utilisent des systèmes de traitement des eaux usées dans les lagunes ou les zones humides.
- Les communautés métisses, des Premières Nations et non autochtones ont obtenu des moyennes de 0,48, 0,49 et 0,86, respectivement. L'établissement métis de Paddle Prairie demeure la seule communauté des sept à offrir un enseignement en personne en 12e année dans la communauté, contre 10 des 18 communautés des Premières Nations et toutes les communautés non autochtones. La disponibilité de l'éducation postsecondaire est demeurée relativement inchangée – il y a des campus postsecondaires et des centres d'accès dans quatre communautés métisses, cinq communautés des Premières Nations et huit des 12 communautés non autochtones.
- Il n'y a eu aucun changement dans l'infrastructure des soins de santé dans les communautés métisses et non autochtones depuis 2019 – avec des scores moyens de 0,43 et 0,92, respectivement. Six des sept communautés métisses ont des centres de santé ou des services équivalents, et il y a des hôpitaux dans toutes les communautés non autochtones sauf deux. La valeur moyenne des communautés des Premières Nations a augmenté considérablement depuis 2019 pour atteindre 0,47, mais cela peut être attribué aux variations dans la façon dont les centres de santé sont conceptualisés et documentés, comme nous le verrons dans la *section Défis en matière de données*. Il y a un hôpital dans les 18 communautés des Premières Nations et 15 centres de santé ou des services équivalents, ce qui laisse les deux communautés non desservies.

Sous-indice de l'infrastructure économique

Les Métis, les Premières Nations et les collectivités nordiques et éloignées non autochtones ont obtenu des scores moyens de 0,53, 0,65 et 0,69, respectivement, dans le sous-indice de l'infrastructure économique, qui englobe l'énergie, le transport et la connectivité. Les RMR ont obtenu une moyenne totale de 0,78.

Les communautés métisses et non autochtones ont obtenu leurs moyennes les plus faibles de 0,33 pour l'indicateur énergétique, ce qui signifie que toutes les communautés sont connectées au réseau, mais reçoivent de l'énergie provenant majoritairement de combustibles fossiles. Les collectivités des Premières Nations ont obtenu un score moyen de 0,63 pour l'énergie, toutes les collectivités sauf une étant déconnectées du réseau, mais recevant la majorité de l'énergie de sources renouvelables ou propres. La communauté restante est hors réseau et dépend des combustibles fossiles, avec une note de 0,00.

Voici d'autres observations :

- Les collectivités non autochtones ont reçu des notes de 1,00 pour l'indicateur de connectivité, avec un accès à des vitesses de 50/10 Mbps par l'entremise de l'infrastructure terrestre. Les communautés métisses ont obtenu une valeur moyenne de 0,76, avec seulement deux communautés atteignant des vitesses d'infrastructure terrestre de 50/10 Mbps, et les communautés des Premières Nations ont obtenu une note moyenne de 0,82, huit communautés atteignant ces vitesses.
- Le transport était l'indicateur moyen le plus bas pour les communautés des Premières Nations à 0,51, sans amélioration depuis 2019 – aucune communauté n'est desservie par des services aériens réguliers de passagers, et Fox Lake 162 reste la seule communauté déconnectée du réseau routier national du Canada. Les communautés métisses ont obtenu un score moyen de 0,50 pour le transport, inchangé depuis 2019, sans aéroport et toutes les communautés étant reliées au réseau routier national du Canada. Les collectivités non autochtones ont obtenu un score moyen de 0,73, également inchangé depuis 2019, toutes les collectivités étant reliées au Réseau routier national du Canada et quatre collectivités ayant accès à des vols intérieurs réguliers de passagers.

Saskatchewan

Total des notes moyennes en 2026

Communauté	Total des notes	Qualité de vie	Infra économique.
Autochtones	0.54	0.52	0.55
➢ **Premières Nations**	0.51	0.49	0.53
➢ **Métis**	0.60	0.58	0.61
Non-Autochtones	0.73	0.84	0.61
RMR (Sask.)	0.88	0.98	0.78

Total des notes

Neuf communautés métisses, 16 communautés des Premières Nations et une communauté nordique et éloignée non autochtone en Saskatchewan sont évaluées dans cet indice, avec des moyennes totales de 0,60, 0,51 et 0,73, respectivement. Notamment, la communauté des Premières Nations et les communautés métisses ayant obtenu les scores les plus élevés ont obtenu des scores plus élevés que ceux

des communautés non autochtones, avec 0,74 et 0,78. En comparaison, les deux RMR du sud de la Saskatchewan qui ont été évaluées ont obtenu une moyenne totale de 0,88.

La communauté non autochtone et les communautés des Premières Nations ont connu une baisse de la population totale et du pourcentage moyen de la population communautaire qui s'identifie comme Autochtone depuis 2019. Entre le recensement de 2016 et celui de 2021, la population de la seule collectivité non autochtone, la ville de Creighton, est passée de 1 402 à 1 254 habitants, et le pourcentage moyen de personnes s'identifiant comme Autochtones est passé de 17,9 à 16,7. Pour les communautés des Premières Nations, la baisse de la population a été importante, passant de 19 043 à 14 736, le pourcentage moyen de la population d'une communauté qui s'identifie comme Autochtone passant de 91,1 à 88,9.

En revanche, la population totale des neuf communautés métisses est passée de 7 278 à 7 559 depuis 2019. Pour calculer le pourcentage moyen de la population de la communauté qui s'identifie comme Autochtone, cette information, ainsi que les informations permettant de calculer la valeur du logement, ont été supprimées pour Michel Village pour le Recensement de la population de 2021, comme l'exige la *Loi sur la statistique*. Si l'on exclut Michel Village des calculs de 2019 pour créer une comparaison directe, il y a eu une augmentation de 90,2 % à 93,6 %.

Sous-indice de la qualité de vie

Dans l'ensemble du sous-indice de la qualité de vie, qui englobe le logement, l'eau, l'éducation et les soins de santé, les communautés métisses et des Premières Nations ont obtenu des scores moyens de 0,58 et 0,49, respectivement, tandis que les communautés non autochtones ont obtenu un score moyen de 0,84. Les RMR ont obtenu une moyenne de 0,98.

Les communautés métisses ont obtenu le score le plus bas pour l'indicateur des soins de santé avec une moyenne de 0,39, avec une légère amélioration par rapport au score de 0,33 en 2019 – la différence étant attribuable à la reclassification d'un centre de santé en tant qu'hôpital dans cet indice, plutôt qu'à la nouvelle infrastructure. Trois des neuf collectivités ont des centres de santé ou des services équivalents sur place, deux ont des hôpitaux, tandis que les quatre autres n'offrent aucun service de soins de santé. Les communautés des Premières Nations ont obtenu un score moyen de 0,41 pour l'indicateur des soins de santé, avec des améliorations depuis 2019 associées à la recatégorisation – 13 des 16 communautés ont des centres de santé ou des services équivalents sur place. La seule communauté non autochtone continue d'offrir des services par l'intermédiaire d'un centre de santé, obtenant un score de 0,50 – la note la plus basse de la communauté pour ce sous-indice.

Les collectivités des Premières Nations ont obtenu la note la plus faible pour l'indicateur du logement, avec une moyenne de 0,25. Bien qu'il soit le plus bas, cet indicateur a connu une amélioration par rapport au score de 0,13 de 2019 – avec des preuves d'amélioration du surpeuplement et des maisons nécessitant des réparations majeures, notant les 4 307 diminutions de population. Les collectivités métisses ont connu une légère amélioration des valeurs du logement depuis 2019, à l'exclusion de Michel Village pour des raisons de comparabilité, passant d'une note moyenne de 0,46 à 0,48 pour la qualité et la quantité. La seule collectivité non autochtone a maintenu la valeur de 2019 de 0,84.

Voici d'autres observations :

- Les communautés métisses ont connu une légère augmentation de la valeur moyenne de l'eau, passant de 0,85 à 0,87 avec la levée de l'avis d'ébullition de l'eau dans le village de Michel – toutes les communautés continuent de recevoir de l'eau potable propre par des méthodes directes, et sept communautés utilisent des étangs d'épuration et deux ont des stations d'épuration. La diminution de la valeur moyenne de l'eau de 0,82 à 0,78 dans les communautés des Premières Nations peut être associée à la nouvelle inclusion des méthodes de distribution d'eau mixte dans cet indice ; Il n'en demeure pas moins que trois collectivités ont des stations d'épuration des eaux usées tandis que 13 utilisent des étangs d'épuration, et bien que les quatre avis d'ébullition de l'eau enregistrés dans l'indice de 2019 aient été levés, deux autres ont été émis au moment de la collecte des données. La seule collectivité non autochtone a obtenu un score de 1,00 sous l'indicateur de l'eau, comme en 2019.
- Les communautés métisses et des Premières Nations ont obtenu des scores moyens de 0,61 et 0,51, respectivement, pour l'indicateur d'éducation – la majorité des communautés ayant des écoles qui offrent un enseignement de 12e année, et plusieurs communautés ayant des campus postsecondaires ou des centres d'accès sur place, ou offrant une éducation aux adultes. La communauté non autochtone continue d'avoir une éducation de 12e année et un campus postsecondaire sur place, avec une note de 1,00.

Sous-indice de l'infrastructure économique

Dans le sous-indice de l'infrastructure économique (énergie, transport et connectivité), les communautés métisses et les communautés non autochtones ont obtenu un score moyen de 0,61, et les communautés des Premières Nations ont obtenu un score moyen de 0,53. En comparaison, les RMR ont chacune obtenu une note de 0,78.

L'énergie était l'indicateur le moins bien noté dans les trois groupes. Toutes les communautés métisses et la communauté non autochtone ont reçu des notes de 0,33, l'énergie produite principalement par des combustibles fossiles étant fournie par un réseau. Les collectivités des Premières Nations ont obtenu une note moyenne de 0,25 – toutes les collectivités dépendent principalement de l'énergie provenant de combustibles fossiles, tandis que 12 des 16 collectivités sont desservies par un réseau.

Voici d'autres observations :

- Comme on l'a observé en 2019, toutes les communautés métisses sont reliées au Réseau routier national du Canada, et aucune n'a accès aux services aériens réguliers de transport de passagers – une note moyenne de 0,59. 14 des communautés des Premières Nations sont reliées au réseau routier national du Canada, les deux autres y ont accès par des routes d'hiver, et cinq des dix aéroports communautaires offrent des vols intérieurs réguliers de passagers – avec une moyenne totale de 0,63. La collectivité non autochtone a obtenu une note de 0,50 pour l'ensemble des transports, sans aéroport communautaire, mais avec une connexion au réseau routier national du Canada.

- En ce qui concerne l'indicateur de connectivité, les communautés métisses et des Premières Nations ont obtenu des scores moyens de 0,89 et 0,69, respectivement. Les neuf communautés métisses disposent d'une connectivité à large bande par l'intermédiaire d'une infrastructure terrestre, et six ont accès à des vitesses de 50/10 Mbps. Trois communautés des Premières Nations disposent d'une infrastructure terrestre offrant des vitesses de 50/10 Mbps, tandis qu'une communauté reste dépendante des satellites. La seule collectivité non autochtone a obtenu une note de 1,00, l'infrastructure terrestre offrant des vitesses de 50/10 Mbps.

Manitoba

Total des notes moyennes en 2026

Communauté	Total des notes	Qualité de vie	Infra économique.
Premières Nations	0.52	0.54	0.49
Non-Autochtones	0.92	0.90	0.92
RMR (Man.)	0.98	0.96	1.00

Total des notes

Au Manitoba, 20 Premières Nations et quatre collectivités nordiques et éloignées non autochtones sont évaluées dans cet indice, et une RMR du Sud. Les collectivités des Premières Nations ont obtenu une moyenne totale de 0,52 pour tous les indicateurs, et les collectivités non autochtones ont obtenu un score de 0,92, comparativement à 0,98 pour la RMR.

Le Recensement de la population de 2021 a supprimé ou retenu les totaux de population, le nombre de personnes s'identifiant comme Autochtones, le nombre de logements nécessitant des réparations majeures et le nombre de logements comptant trois personnes ou plus par pièce pour quatre des communautés des Premières Nations examinées. Afin de maintenir la comparabilité, ces renseignements pour les quatre collectivités seront également exclus du calcul des valeurs de 2019.

Grâce à ces ajustements, la population totale des collectivités des Premières Nations est passée de 25 006 à 26 672 personnes, ainsi que le pourcentage moyen de personnes qui s'identifient comme Autochtones est passé de 92,9 à 95,6. La population totale des collectivités non autochtones a diminué, passant de 31 294 à 24 658 personnes, mais le pourcentage moyen de personnes s'identifiant comme Autochtones a augmenté, passant de 39,5 à 43,5 personnes.

Sous-indice de la qualité de vie

Les collectivités des Premières Nations ont obtenu une moyenne totale de 0,54 pour l'ensemble du sous-indice de la qualité de vie (logement, eau, éducation et soins de santé), et les collectivités non autochtones ont obtenu une moyenne totale de 0,90. La RMR a obtenu un score de 0,96.

Les collectivités des Premières Nations et les collectivités non autochtones ont obtenu la note la plus faible pour l'indicateur du logement. Alors que les communautés non autochtones ont connu une amélioration

de la qualité et de la quantité de logements de 0,63 à 0,71, les communautés des Premières Nations ont connu une diminution de 0,18 à 0,14 depuis 2019. Il convient de noter que les changements démographiques peuvent contribuer aux changements corrélatifs dans le surpeuplement.

Voici d'autres observations :

- Les collectivités des Premières Nations ont obtenu un score moyen de 0,64 pour l'indicateur d'éducation, tandis que les communautés non autochtones ont obtenu un score moyen de 0,88. 17 des 20 communautés des Premières Nations ont des écoles offrant un enseignement incluant la 12e année, y compris la nouvelle école de la maternelle à la 12e année à Wasagamack qui a été achevée en 2020. Les trois autres communautés exploitent des installations jusqu'à l'enseignement secondaire. Il n'y a pas de campus postsecondaire dans les communautés des Premières Nations ; cependant, on trouve des centres satellites/d'accès dans neuf d'entre eux, et l'éducation des adultes dans quatre. En comparaison, chaque communauté non autochtone a une école qui accueille les élèves de 12e année, et l'enseignement postsecondaire est offert par deux campus et un centre d'accès.
- La valeur moyenne totale de la consommation d'eau demeure inchangée pour les collectivités non autochtones, à 1,00. Les communautés des Premières Nations ont obtenu un score moyen de 0,78 - avec six avis d'ébullition de l'eau (certains nouveaux et d'autres en place depuis l'indice de 2019), et des scores relativement inchangés pour la distribution de l'eau et le traitement des eaux usées, reconnaissant les ajustements pour tenir compte de la nouvelle inclusion des méthodes de distribution d'eau mixte dans le calcul des scores. 13 des 20 collectivités ont des stations d'épuration, tandis que les autres dépendent de bassins d'épuration, et toutes les collectivités utilisent des méthodes de distribution d'eau directe ou mixte.
- Les collectivités des Premières Nations ont obtenu un score moyen de 0,53 sous l'indicateur des soins de santé, avec un hôpital dans la ville de Lynn Lake, et les autres communautés ayant des centres de santé ou des services équivalents sur place. Bien qu'il s'agisse d'une augmentation de 0,15 de la note depuis 2019, cela peut être attribué à une compréhension plus inclusive de ce qui constitue un centre de santé et aux défis connexes dans les informations disponibles, comme nous le verrons dans la *section Défis liés aux données*. Les collectivités non autochtones ont obtenu une note de 1,00 pour cet indicateur, chaque collectivité ayant un hôpital sur place.

Infrastructure économique

Les collectivités des Premières Nations ont obtenu une moyenne totale de 0,49 pour l'ensemble des indicateurs de l'énergie, des transports et de la connectivité du sous-indice de l'infrastructure économique, tandis que les collectivités non autochtones ont obtenu une moyenne de 0,92 et la RMR de 1,00.

Les collectivités des Premières Nations ont obtenu les résultats les plus faibles en matière de connectivité avec une moyenne de 0,40 – neuf collectivités dépendent des satellites, et seulement quatre des 11 autres collectivités dotées d'une infrastructure terrestre ont accès à des vitesses de 50/10 Mbps. Les collectivités non autochtones ont obtenu un score moyen de 0,92, toutes les collectivités utilisant l'infrastructure territoriale et trois des quatre collectivités ayant accès à des vitesses de 50/10 Mbps.

Voici d'autres observations :

- Bien que toutes les collectivités non autochtones soient raccordées à un réseau énergétique fournissant principalement de l'énergie propre et renouvelable, atteignant des scores de 1,00, seules neuf des collectivités des Premières Nations sont reliées à un réseau d'énergie renouvelable et propre. Les autres communautés utilisent des systèmes d'énergie à base de combustibles fossiles, la majorité étant fournie hors réseau, ce qui équivaut à un score moyen de 0,48.
- Les collectivités des Premières Nations ont obtenu une moyenne totale de 0,58 pour le transport – 11 collectivités exploitent des aéroports avec des vols intérieurs réguliers et sept collectivités ont une connexion toutes saisons au Réseau routier national du Canada, tandis que Shamattawa 1 demeure complètement déconnectée du réseau. En comparaison, toutes les collectivités non autochtones ont un accès toute l'année au Réseau routier national du Canada et aux aéroports qui exploitent des vols intérieurs réguliers de passagers, ce qui équivaut à une note totale de 0,84.

L'Ontario

Total des notes moyennes en 2026

Communauté	Total des notes	Qualité de vie	Infra économique.
Premières Nations	0.53	0.45	0.60
Non-Autochtones	0.89	0.86	0.91
RMR (Ont.)	0.98	0.99	0.95

Total des notes

26 Premières Nations et quatre communautés nordiques et éloignées non autochtones de l'Ontario ont été évaluées en fonction de cet indice, avec des moyennes totales de 0,53 et 0,89, respectivement. Pour une comparaison avec le Sud, 15 RMR de l'Ontario ont été évaluées, avec une note moyenne totale de 0,98.

Le Recensement de la population de 2021 a supprimé ou rendu indisponibles les données de Muskrat Dam Lake, et la présente analyse a donc exclu cette communauté du dénombrement de la population de 2019, de la moyenne de l'identité autochtone et des valeurs de logement afin de maintenir la comparabilité entre les itérations.

Entre le Recensement de la population de 2016 et celui de 2021, la population totale des communautés des Premières Nations est passée de 16 388 à 17 538, avec une diminution du pourcentage moyen d'une communauté qui s'identifie comme Autochtone de 98,7 à 97,8. De même, la population totale des collectivités non autochtones est passée de 10 933 à 11 530, mais le pourcentage moyen d'une collectivité qui s'identifie comme Autochtone a également augmenté, passant de 25,4 à 31,1.

Sous-indice de la qualité de vie

Dans le sous-indice de la qualité de vie, les collectivités des Premières Nations ont obtenu un score moyen de 0,45, tandis que les communautés non autochtones ont obtenu un score moyen de 0,86 et les RMR ont obtenu un score moyen de 0,99.

Pour les collectivités des Premières Nations et les collectivités non autochtones, le logement était l'indicateur le moins bien noté dans ce sous-indice. Cependant, alors que les valeurs des collectivités non autochtones ont augmenté, passant de 0,71 à 0,84 depuis 2019, les valeurs des collectivités des Premières Nations se sont détériorées, passant de 0,09 à 0,03, malgré des augmentations de population similaires. Dans cet indice, toutes les collectivités des Premières Nations sauf deux ont obtenu une note de 0,00 pour la qualité et la quantité de logements, ce qui indique que 22,76 % ou plus des logements communautaires ont besoin de réparations majoritaires et que 6,66 % de plus des logements communautaires comptent plus d'une personne par pièce.

Voici d'autres observations :

- Les collectivités des Premières Nations ont obtenu un score moyen de 0,73 pour l'indicateur de la qualité de l'eau – 14 avis d'ébullition de l'eau ont été émis au moment de la collecte des données, certains nouveaux et d'autres restants par rapport aux 12 recensés en 2019 ; 12 collectivités utilisent des systèmes de distribution directe de l'eau, tandis que les autres utilisent des méthodes mixtes ; 12 communautés exploitent des stations d'épuration des eaux usées tandis que les 14 autres utilisent des étangs d'épuration. Les collectivités non autochtones ont obtenu une note de 1,00 pour tous les indicateurs relatifs à l'eau.
- Bien que Moosonee demeure la seule communauté des Premières Nations parmi celles qui ont été évaluées comme ayant un campus postsecondaire, il existe des centres satellites/d'accès dans deux autres communautés, et toutes les communautés restantes, sauf une, offrent des programmes d'éducation aux adultes. De plus, seulement trois collectivités ont des écoles communautaires offrant un enseignement de 12e année et 21 offrent un soutien communautaire aux jeunes pour obtenir un diplôme d'études secondaires grâce à l'éducation virtuelle. Cette information équivaut à une note moyenne totale de 0,53 pour la scolarité. En comparaison, les quatre collectivités non autochtones ont obtenu un score moyen de 0,71 avec deux campus postsecondaires communautaires et trois écoles communautaires avec un niveau de scolarité de 12e année.
- Les communautés des Premières Nations ont connu une légère baisse de la valeur moyenne de l'indicateur des soins de santé depuis 2019, passant de 0,54 à 0,50, avec la perte notable du Centre de santé de la Première Nation de Neskantaga, comme nous le verrons dans la section Besoins en infrastructure. Les collectivités non autochtones ont maintenu la valeur moyenne de 2019 de 0,88.

Sous-indice de l'infrastructure économique

Les collectivités des Premières Nations et les collectivités non autochtones ont obtenu des notes moyennes de 0,60 et 0,91, respectivement, selon le sous-indice de l'infrastructure économique. En comparaison, les RMR du sud de l'Ontario ont obtenu un score moyen de 0,95.

Parmi les indicateurs de l'énergie, du transport et de la connectivité, les communautés des Premières Nations ont connu la plus grande amélioration de l'énergie. Comme nous le verrons dans la *section Regard vers l'avenir : Répercussions futures sur l'infrastructure*, le projet Wataynikaneyap Power a raccordé 14 collectivités des Premières Nations au réseau de l'Ontario. Au total, 18 communautés sont connectées à un réseau fournissant de l'énergie renouvelable/propre, tandis que les huit autres communautés sont alimentées par des combustibles fossiles hors réseau, obtenant une note moyenne totale de 0,69. Toutes les communautés non autochtones sont reliées à un réseau alimenté par des sources majoritairement renouvelables et propres, avec une note de 1,00.

Voici d'autres observations :

- Les communautés des Premières Nations ont obtenu le score le plus bas en matière de connectivité pour ce sous-indice avec une moyenne de 0,48 – une seule des communautés reçoit des vitesses de 50/10 Mbps grâce à l'infrastructure à large bande terrestre, et six dépendent des satellites. Toutes les communautés non autochtones disposent d'une infrastructure terrestre à large bande, trois des quatre communautés ayant accès à des vitesses de 50/10 Mbps.
- Les collectivités des Premières Nations ont obtenu un score moyen de 0,62 pour l'indicateur des transports. Seulement quatre des 26 collectivités ont un accès toutes saisons au Réseau routier national du Canada, tandis qu'une collectivité n'a que des routes locales sans accès aux autres collectivités, et toutes les collectivités sauf deux ont des aéroports offrant des vols intérieurs réguliers de passagers. Les collectivités non autochtones ont obtenu un score moyen de 0,80, toutes les collectivités étant reliées au Réseau routier national du Canada et trois des quatre aéroports offrant des vols intérieurs réguliers de passagers.

Québec

Total des notes moyennes en 2026

Communauté	Total des notes	Qualité de vie	Infra économique.
Autochtones	0.49	0.54	0.46
➢ **Premières Nations**	0.69	0.58	0.79
➢ **Inuits**	0.35	0.52	0.18
RMR (Québec)	0.98	0.99	0.96

Total des notes

Au Québec, il y a 14 communautés inuites au Nunavik et neuf communautés cries sur le territoire traditionnel d'Eeyou Istchee qui sont évaluées dans cet indice. Bien qu'aucune collectivité non autochtone du Nord et éloignée n'ait été analysée, six RMR du sud ont été évaluées avec une note moyenne totale de 0,98. Les communautés inuites du Nunavik ont obtenu une moyenne totale de 0,35, et les communautés cries d'Eeyou Istchee, une moyenne de 0,69.

Les deux territoires ont connu une augmentation de leur population totale depuis 2019, les communautés inuites passant de 13 188 à 14 083, et les communautés cries passant de 17 141 à 17 885. De plus, alors que le pourcentage moyen de la population des 14 communautés inuites qui s'identifient comme Autochtones est resté à 94,2 depuis l'indice de 2019, le pourcentage moyen de la population des communautés cries est passé de 95,9 à 96,2.

Sous-indice de la qualité de vie

Les communautés inuites ont obtenu un score moyen total de 0,52 dans le sous-indice de la qualité de vie (logement, eau, éducation et soins de santé), tandis que les communautés cries ont obtenu un score moyen de 0,58. En comparaison, les RMR ont obtenu une moyenne totale de 0,99 pour ce sous-indice.

Les communautés inuites et les communautés cries ont obtenu des scores significativement inférieurs pour l'indicateur du logement par rapport aux trois autres indicateurs de la qualité de vie. Les communautés inuites ont obtenu un score similaire entre les itérations, avec une moyenne de 0,13 par rapport à 0,12 en 2019, tandis que les communautés cries ont connu une amélioration, passant d'une moyenne de 0,00 à 0,11 malgré une augmentation de la population. Des améliorations ont été observées tant pour le surpeuplement que pour les logements nécessitant des réparations majeures, mais huit des neuf communautés cries ont tout de même obtenu une note de 0,00 pour la quantité et six pour la qualité.

Voici d'autres observations :

- Les communautés inuites et cries ont obtenu des résultats similaires pour l'indicateur d'éducation, avec des moyennes de 0,87 et 0,86, respectivement. Toutes les communautés inuites et cries ont des écoles offrant une éducation de 12e année et des centres communautaires et des mesures de soutien pour l'obtention d'un diplôme d'études postsecondaires en partenariat avec des établissements. Trois établissements de formation professionnelle offrent des programmes accrédités au Nunavik et un à Eeyou Istchee, ce qui explique la différence de score.
- Les communautés inuites ont obtenu un score moyen de 0,50 sous l'indicateur de la qualité de l'eau, sans changement depuis 2019, à l'exception de deux nouveaux avis d'ébullition de l'eau – les 12 communautés restantes n'ont aucun avis concernant la qualité de l'eau. Toutes les collectivités, sauf une, dépendent toujours de systèmes de distribution d'eau indirects, et toutes continuent d'utiliser des étangs d'épuration. Les communautés cries ont obtenu un score moyen de 0,79, avec une amélioration observée dans l'infrastructure de distribution d'eau depuis 2019 – une seule communauté n'a toujours pas de réseau direct. Toutes les communautés n'ont toujours pas d'avis d'ébullition de l'eau au moment de la collecte des données, et Eastmain est

toujours la seule communauté à utiliser une station d'épuration des eaux usées plutôt qu'une lagune.

- Ni les communautés inuites ni les communautés cries n'ont connu de changement dans les valeurs des soins de santé depuis 2019, avec des moyennes de 0,57 et 0,56, respectivement. Toutes les collectivités ont des centres de santé ou des services équivalents offerts sur place, tandis que Chisasibi à Eeyou Istchee et Puvirnituq et Kuujjuaq au Nunavik demeurent les seules collectivités dotées d'hôpitaux.

Sous-indice de l'infrastructure économique

Les collectivités inuites ont obtenu une moyenne totale de 0,18 pour l'ensemble des indicateurs de l'énergie, du transport et de la connectivité du sous-indice de l'infrastructure économique. Différence significative : les communautés cries ont obtenu un score moyen de 0,79 et les RMR 0,96.

L'énergie, rapidement suivie par la connectivité, étaient les indicateurs les moins bien notés pour les communautés inuites, avec des moyennes de 0,07 et 0,09, respectivement. Toutes les communautés inuites, sauf deux, dépendent de l'énergie fossile hors réseau, et seules quatre communautés disposent d'infrastructures terrestres, bien qu'elles offrent des vitesses inférieures à 5/1 Mbps – les autres communautés dépendent des satellites.

En revanche, l'énergie, suivie de la connectivité, étaient les indicateurs les mieux notés pour les communautés cries, avec des moyennes de 0,93 et 0,85, respectivement. Toutes les collectivités, sauf une, sont reliées à un réseau énergétique majoritairement renouvelable et propre, et toutes les collectivités disposent d'une infrastructure terrestre à large bande, sept des neuf collectivités pouvant accéder à des vitesses de 50/10 Mbps.

En ce qui concerne le transport, ni les communautés inuites ni les communautés cries n'ont connu de changements depuis l'indice de 2019. Les collectivités inuites ont obtenu une moyenne totale de 0,39 – aucune collectivité n'est reliée au Réseau routier national du Canada, toutes les collectivités ont des aéroports avec des services de vols intérieurs réguliers de passagers et toutes les collectivités concernées ont un port ou un port en eau peu profonde. Les collectivités cries ont obtenu une moyenne totale de 0,61 – toutes les collectivités sauf une sont reliées au Réseau routier national du Canada, six des neuf collectivités ont des aéroports offrant des vols intérieurs réguliers de passagers et quatre des cinq collectivités concernées ont des ports ou des ports peu profonds.

Terre-Neuve-et-Labrador

Total des notes moyennes en 2026

Communauté	Total des notes	Qualité de vie	Infra économique.
Inuits	0.37	0.50	0.24
RMR (toutes)	0.96	0.99	0.94

Total des notes

Cinq collectivités inuites au Nunatsiavut, à Terre-Neuve-et-Labrador, sont évaluées dans cet indice, mais aucune collectivité non autochtone ou RMR nordique et éloignée. À titre de comparaison, les 32 RMR évaluées dans cet indice seront utilisées, avec une note moyenne totale de 0,96.

Les cinq communautés inuites ont obtenu un score moyen de 0,37 et, depuis 2019, ont connu une augmentation de leur population totale, qui est passée de 2 558 à 2 680 personnes, et une augmentation du pourcentage moyen d'une communauté qui s'identifie comme Autochtone, passant de 91,2 à 93,0.

Sous-indice de la qualité de vie

Dans le sous-indice de la qualité de vie englobant le logement, l'eau, l'éducation et les soins de santé, les collectivités inuites ont obtenu une moyenne totale de 0,50, tandis que les RMR ont obtenu une moyenne de 0,99.

Le logement était l'indicateur le moins bien noté de ce sous-indice avec une moyenne de 0,30, soit 0,03 point de plus que la moyenne de 2019 – l'augmentation étant associée à l'amélioration de la quantité de logements, malgré l'augmentation de la population. La note moyenne pour la qualité du logement, en revanche, est passée de 0,13 à 0,07.

L'eau et les soins de santé sont demeurés inchangés depuis 2019. Avec une note moyenne de 0,64, l'avis d'ébullition de l'eau à Rigolet reste le seul avis en vigueur au moment de la collecte des données, et toutes les communautés ont mis en place des systèmes de distribution directe d'eau propre, mais pas de lagunes d'épuration ni d'usines de traitement. De plus, toutes les communautés continuent d'avoir des centres de santé ou des services équivalents offerts sur place, ce qui représente une note de 0,50.

En 2026, les communautés ont obtenu une moyenne totale de 0,57 pour l'éducation – toutes les communautés ont des écoles qui incluent l'enseignement de la 12e année, et deux offrent des programmes d'éducation des adultes.

Sous-indice de l'infrastructure économique

Dans le sous-indice de l'infrastructure économique (énergie, transport et connectivité), les collectivités inuites ont obtenu une moyenne totale de 0,24 et les RMR ont obtenu une moyenne de 0,94.

Le score énergétique est resté inchangé depuis 2019 à 0,00 – toutes les communautés étant déconnectées d'un réseau et dépendantes des énergies fossiles. De même, l'infrastructure de transport est demeurée

inchangée, avec une note moyenne totale de 0,39 – toutes les collectivités ont un aéroport offrant des services aériens intérieurs réguliers de passagers et un port ou un port en eau peu profonde, et aucune n'est reliée au réseau routier national du Canada.

En ce qui concerne l'indicateur de connectivité, toutes les collectivités ont obtenu un score de 0,33 – l'infrastructure à large bande terrestre offrant des vitesses inférieures à 5/1 Mbps.

Résultats et répercussions fondés sur des indicateurs

Connectivité

Total des notes moyennes en 2026

Communauté	Total des notes	Écart avec les collectivités non autochtones	Écart avec les RMR
Autochtones[39]	0.52	-0.46	-0.48
➢ **Premières Nations**	0.64	-0.34	-0.36
➢ **Inuits**	0.12	-0.86	-0.88
➢ **Métis**	0.84	-0.14	-0.16
Non-Autochtones	0.98	S.O.	-0.02
RMR	1.00	0.02	S.O.

Au total, les communautés autochtones nordiques et éloignées, tous groupes de distinction et toutes régions confondus, ont obtenu un score moyen de 0,52 pour l'indicateur de connectivité, tandis que les communautés non autochtones ont obtenu un score moyen de 0,98, ce qui démontre un *écart important* dans l'infrastructure communautaire capable de répondre à la norme nationale de large bande de 50/10 Mbps. En comparaison, les RMR ont obtenu une note moyenne de 1,00, toutes atteignant la norme nationale. Bien que les ajustements des indicateurs depuis l'indice de 2019 empêchent une comparaison directe des scores, il est évident que le déficit d'infrastructure reste relativement inchangé et que les communautés inuites continuent d'obtenir les scores les plus faibles.

Au-delà des chiffres : Répercussions du déficit d'infrastructure de connectivité

Bien que les emplacements nordiques et éloignés augmentent la complexité de l'infrastructure à large bande, les notes ci-dessus démontrent qu'il est possible d'atteindre la norme nationale en matière d'infrastructure à large bande et de vitesses dans ces régions et révèlent où l'attention et le financement ont été priorisés – les communautés autochtones méritent la même intention, la même priorité et des investissements ciblés pour relever les défis liés à l'emplacement et avoir accès à une connectivité à large

[39] Remarque : Par souci de précision en raison de l'arrondissement, les valeurs totales pour chaque indicateur sont calculées en divisant la somme des valeurs de toutes les collectivités pour cet indicateur par le nombre total de collectivités. Par exemple, la valeur moyenne totale de connectivité des Premières Nations a été calculée en additionnant et en faisant la moyenne des valeurs de connectivité de chaque collectivité des Premières Nations dans l'ensemble des provinces et des territoires.

bande fiable. Sans haut débit équitable, ils sont effectivement exclus de l'économie numérique qui sous-tend désormais presque tous les secteurs.

Cet écart a de profondes conséquences économiques. L'absence d'Internet fiable restreint l'accès à l'éducation moderne, à la formation aux compétences numériques, au commerce électronique, au travail à distance, à la télésanté, aux services financiers et à la participation à des secteurs émergents tels que les technologies propres et l'IA. Elle limite la capacité des entrepreneurs autochtones à accéder aux marchés, empêche les communautés d'attirer des investissements et nuit à l'élaboration d'une planification économique fondée sur des données. À l'ère numérique, la connectivité n'est pas une commodité, c'est une condition préalable à la souveraineté économique et à la pleine participation à l'économie canadienne.

Une analyse de l'*éloignement, de la disponibilité de la large bande et des résultats socioéconomiques dans les communautés des Premières Nations et des Inuits réalisée* par Services aux Autochtones Canada a révélé que si l'éloignement et la disponibilité d'Internet sont liés, ils ne sont pas équivalents ; Les communautés des Premières Nations et des Inuits sont caractérisées de manière disproportionnée par des niveaux d'éloignement plus élevés et une faible disponibilité d'Internet – avec des associations de scores de bien-être socioéconomique plus faibles. Seulement 20 des 748 communautés des Premières Nations étudiées dans le rapport de l'Assemblée des Premières Nations *sur la réduction de l'écart en matière d'infrastructure* d'ici 2030 avaient les trois éléments du réseau de fibre optique, ce qui représente un déficit d'infrastructure numérique estimé à 3,3 milliards de dollars. Les [40] résultats de cet indice renforcent l'évaluation de l'Assemblée des Premières Nations.

Comme nous le verrons dans la section *Regard vers l'avenir : Répercussions futures sur l'infrastructure*, des investissements importants ont été réalisés dans la connectivité nordique par l'entremise du Fonds pour la large bande du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), et de nombreux projets ont été financés au profit des collectivités évaluées dans le cadre de cet indice. Si les secteurs public et privé continuent de se consacrer à la réalisation de ces projets et à l'avancement d'autres initiatives, il existe un potentiel important de progrès réels vers la réduction de l'écart de connectivité. La prochaine itération de cet indice quantifiera si cet élan se traduit par des progrès significatifs.

[40] Assemblée des Premières Nations, *Combler le déficit d'infrastructures d'ici 2030 : une estimation collaborative et exhaustive des coûts déterminant les besoins d'investissement dans l'infrastructure des Premières Nations au Canada,* p. 17.

Transports

Total des notes moyennes en 2026

Communauté	Total des notes	Écart avec les collectivités non autochtones	Écart avec les RMR
Autochtones	0.55	-0.20	-0.36
➢ **Premières Nations**	0.60	-0.15	-0.31
➢ **Inuits**	0.42	-0.33	-0.49
➢ **Métis**	0.55	-0.20	-0.36
Non-Autochtones	0.75	S.O.	-0.16
RMR	0.91	0.16	S.O.

En ce qui concerne les infrastructures de transport aérien, maritime et routier, les collectivités autochtones nordiques et éloignées ont obtenu une moyenne totale de 0,55, tandis que les collectivités non autochtones nordiques et éloignées ont obtenu une moyenne totale de 0,75 et les RMR 0,91.

Pour tous les groupes de distinction et les communautés non autochtones dans toutes les régions, il n'y a eu que peu ou pas de changements dans les infrastructures de transport routier, maritime et aérien depuis l'indice de 2019, ce qui suggère que le développement des transports n'a généralement pas été un domaine d'investissement prioritaire du gouvernement fédéral. Bien qu'il y ait eu *quelques* nouvelles infrastructures, comme la route toutes saisons Tłı̨chǫ, les changements de valeurs depuis 2019 peuvent être attribués en grande partie aux ajustements des indicateurs.

Les communautés inuites sont confrontées au plus grand déficit d'infrastructures par rapport à leurs homologues non autochtones du Nord et éloigné et aux RMR du Sud, en grande partie en raison de la coupure du réseau routier national du Canada – seules deux communautés sur les 49 évaluées ont un accès toutes saisons au réseau, tandis qu'une communauté n'a qu'un accès routier par route d'hiver. L'écart global de connectivité auquel sont confrontées les communautés métisses est associé à l'absence d'aéroports offrant des vols réguliers de passagers – toutes les communautés sont reliées au réseau routier national du Canada, et aucune n'est évaluée pour l'infrastructure portuaire. Pour les Premières Nations, l'écart peut être lié aux trois indicateurs ; la plus importante se trouve sous le sous-indicateur des aéroports.

Au-delà des chiffres : Répercussions de l'écart en matière d'infrastructure de transport

Ces notes reflètent un déficit d'infrastructures persistant et systémique qui entrave directement le développement économique des Autochtones. L'accès limité au transport restreint la circulation des marchandises, augmente le coût des affaires, réduit la mobilité de la main-d'œuvre et mine la capacité des collectivités à attirer des investissements ou à participer aux chaînes d'approvisionnement régionales

et nationales. En termes pratiques, une infrastructure de transport médiocre se traduit par moins d'emplois, des coûts plus élevés et une souveraineté économique diminuée.

Au-delà des répercussions sur le développement économique, l'insuffisance des infrastructures de transport a des conséquences quotidiennes. Les communautés nordiques et éloignées dépendent des avions, des routes d'hiver et du transport maritime pour accéder à l'extérieur de la communauté et pour la livraison de biens et de services essentiels. De nombreuses communautés autochtones nordiques et éloignées n'ont accès qu'à un ou deux moyens de transport. Utilisés indépendamment, chaque mode de transport présente des défis et des limites qui empêchent une utilisation fiable, accessible et en toute saison. Une combinaison d'infrastructures de transport doit être disponible dans chaque collectivité pour assurer un accès ininterrompu à l'année.

Bien que cet indice donne une note positive aux collectivités qui ont des services aériens réguliers de passagers, ce mode de transport demeure inaccessible pour la plupart d'entre elles en raison des vols irréguliers, des billets d'avion très chers et des trajectoires de vol indirectes qui peuvent prolonger les voyages régionaux sur 24 heures. Les vols de fret pour la livraison de biens essentiels sont également extrêmement coûteux.[41] Ces réalités soulignent que les bons résultats en matière d'infrastructure dans les collectivités nordiques et éloignées ne se traduisent pas nécessairement par une parité de service avec les collectivités du Sud et renforcent la nécessité de disposer de multiples modes de transport.

Le rapport du Comité permanent des transports, de l'infrastructure et des collectivités, intitulé *Les voyages aériens dans le Nord, les régions rurales et éloignées : une bouée de sauvetage essentielle*, souligne comment les conditions postpandémiques, les coûts d'exploitation élevés, les pénuries de main-d'œuvre et les infrastructures aéronautiques vieillissantes ou inadéquates ont gravement limité le transport aérien dans les collectivités nordiques, rurales et éloignées. Les témoins ont souligné que le transport aérien dans ces régions fonctionne comme un service essentiel, mais reste accablé par les prix élevés du carburant, les chaînes d'approvisionnement volatiles, les modèles de financement par l'utilisateur-payeur et l'insuffisance des subventions fédérales. Ces pressions ont réduit la fréquence des vols, augmenté les tarifs et miné la fiabilité, laissant de nombreuses communautés à 30 à 50 % des niveaux de service d'avant la pandémie. Le rapport souligne qu'en l'absence d'une intervention fédérale ciblée, en particulier en matière d'investissement dans les infrastructures, de réforme réglementaire et de partage des coûts, le transport aérien restera inabordable et peu fiable pour les communautés qui en dépendent.[42]

De plus, l' *évaluation des besoins en matière d'aviation de 2025 de la Nation Nishnawbe Aski* , élaborée conjointement par le Conseil de l'aviation du Nord-Ouest de l'Ontario, souligne que bon nombre des aéroports existants desservant les communautés autochtones nordiques et éloignées de l'Ontario ne répondent pas aux normes de Transports Canada. Les réparations et les mises à niveau nécessaires représentent un déficit d'infrastructure estimé à 1,5 milliard de dollars, *dans le seul Nord de l'Ontario*. Ces résultats démontrent que même si une communauté peut avoir accès à un aéroport, la qualité de

[41] Lang : « Les Territoires du Nord-Ouest finissent le carburant et réapprovisionnent les cargaisons, mais non sans retards et annulations. »

[42] Comité permanent des transports, de l'infrastructure et des collectivités, Le *transport aérien dans les régions nordiques, rurales et éloignées : une bouée de sauvetage essentielle*.

l'infrastructure peut avoir des effets importants sur la capacité de l'aéroport à répondre aux besoins en matière de services – comme les avions d'évacuation sanitaire qui ne peuvent pas atterrir en raison de l'état de la piste, mettant ainsi en danger la vie du patient.[43]

En ce qui concerne l'infrastructure routière, de nombreuses communautés autochtones nordiques et éloignées dépendent des routes d'hiver pour fournir un accès annuel au-delà de la communauté pour le transport médical et la livraison de biens et de services essentiels – y compris les matériaux de construction et la main-d'œuvre nécessaires aux projets d'infrastructure essentiels. Les livraisons par les routes d'hiver sont coûteuses et la période d'accès est limitée – un défi qui est encore exacerbé par le réchauffement climatique, qui continue de raccourcir la saison des routes d'hiver.[44] De plus, comme nous le verrons dans la section *sur les besoins en infrastructure*, les routes d'hiver peuvent être dangereuses.

Les collectivités côtières nordiques et éloignées utilisent souvent des barges pour les livraisons estivales annuelles de fournitures essentielles, comme l'épicerie et le carburant, ainsi que pour faciliter le commerce et le développement économique. Cependant, toutes les communautés ne disposent pas de l'infrastructure nécessaire pour recevoir ces envois. Pour les communautés qui le font, les faibles niveaux d'eau, le mauvais temps et la glace entraînent des retards ou des annulations de livraisons ; augmenter les coûts déjà élevés des biens en raison de l'utilisation de méthodes de livraison alternatives, ou obliger les communautés à attendre la livraison de l'année suivante.[45]

La réduction de l'approvisionnement et les coûts élevés des biens essentiels dans le Nord, attribuables à un accès limité au transport, contribuent à l'insécurité alimentaire. La *Stratégie sur la sécurité alimentaire dans l'Inuit Nunangat de l'ITK décrit l'*insécurité alimentaire comme l'incapacité de s'offrir une alimentation équilibrée, l'inquiétude quant à la provenance de votre prochain repas, le fait de manquer des repas ou de ne pas manger pendant des jours. L'expérience de l'insécurité alimentaire dans l'Inuit Nunangat est élevée. Bien que les données soient limitées, le rapport indique qu'en 2017, 76 % des Inuits âgés de 15 ans et plus vivant dans l'Inuit Nunangat vivaient en situation d'insécurité alimentaire, tandis que 32,4 % ont déclaré une très faible sécurité alimentaire. Comme le souligne le rapport de l'ITK, la sécurité alimentaire est un droit de la personne, et le Canada a la responsabilité de veiller à ce que tous les citoyens aient accès à des aliments abordables et adéquats.[46] Combler l'écart en matière de transport est un effort clé qui doit être fait en harmonie avec cette responsabilité.

Comme nous l'avons vu dans la *section Paysage des politiques*, le gouvernement actuel a donné la priorité aux investissements dans les infrastructures à double usage dans le Nord, y compris les infrastructures de transport, ce qui offre l'occasion de travailler avec les communautés autochtones pour commencer à combler l'écart persistant observé dans le présent rapport.

---

[43] Conseil de l'aviation du Nord de l'Ontario, *Nishnawbe Aski Nation Needs Assessment* : *Ministry of Transportation Remote Northern Airports*, 6, 21.
[44] Petz, « Les Premières Nations éloignées ont besoin de toute urgence d'une route toutes saisons face aux changements climatiques ».
[45] Lang, « Les Territoires du Nord-Ouest finissent le carburant, la cargaison se réapprovisionne ».
[46] Inuit Tapiriit Kanatami, *Stratégie sur la sécurité alimentaire de l'Inuit Nunangat.*

Énergie

Total des notes moyennes en 2026

Communauté	Total des notes	Écart avec les collectivités non autochtones	Écart avec les RMR
Autochtones	0.38	-0.29	-0.52
➢ **Premières Nations**	0.53	-0.14	-0.37
➢ **Inuits**	0.02	-0.65	-0.88
➢ **Métis**	0.33	-0.34	-0.57
Non-Autochtones	0.67	S.O.	-0.23
RMR	0.90	0.23	S.O.

Selon cet indice, environ 45 % des communautés autochtones évaluées sont connectées à un réseau énergétique, dont plus de la moitié sont des réseaux d'énergie renouvelable ou propre en grande partie. En comparaison, environ 92 % des collectivités non autochtones évaluées sont raccordées à un réseau électrique ; Un peu moins de 61 % d'entre eux proviennent majoritairement d'énergies renouvelables ou propres. Toutes les RMR du sud sont reliées à un réseau ; 84 % d'entre elles sont alimentées par des énergies renouvelables ou propres.

La différenciation de cette itération entre les réseaux majoritairement alimentés par des combustibles fossiles et les réseaux d'énergie renouvelable/propre fournit une base pour suivre les progrès du gouvernement fédéral vers l'atteinte de l'objectif de réseau électrique net zéro et pour rendre compte de la réduction de l'écart important qui subsiste. Au total, tous les groupes autochtones ont obtenu une note moyenne de 0,38 – les Inuits obtenant les notes les plus basses – et les collectivités non autochtones nordiques et éloignées ont obtenu une note moyenne de 0,67. En comparaison, toutes les RMR ont obtenu une note moyenne de 0,90. Une note de 0,38 indique que les communautés autochtones fonctionnent avec moins de la moitié de la capacité d'infrastructure énergétique du Canada urbain, un déséquilibre qui limite tout, du développement commercial à la construction de logements et à la participation aux économies émergentes d'énergie propre.

Au-delà des chiffres : Répercussions du déficit d'infrastructures énergétiques

Les disparités ci-dessus révèlent une inégalité fondamentale dans l'accès à l'infrastructure énergétique de base nécessaire à la participation économique moderne. Sans énergie fiable, abordable et propre, les communautés autochtones sont confrontées à des coûts d'exploitation plus élevés, à un développement industriel limité et à des obstacles à l'attraction des investissements, des conditions qui freinent directement la croissance économique et l'autodétermination.

Le manque de fiabilité de l'énergie pose également d'importants problèmes de santé et de bien-être pour les résidents, avec l'incapacité constante et à long terme de cuisiner, d'alimenter des appareils médicaux

essentiels, de gérer les services communautaires tels que les écoles et les centres de santé, et de chauffer les maisons, un effet particulièrement inquiétant pendant la rude saison arctique. L'utilisation de combustibles fossiles contamine également l'air et entre directement en conflit avec le lien et la responsabilité des peuples autochtones avec la terre.

Dans la section *Regard vers l'avenir : Répercussions futures sur l'infrastructure*, de nombreux projets énergétiques dans les communautés autochtones nordiques et éloignées évaluées dans cet indice sont abordés, ce qui témoigne d'un accent accru prometteur sur l'atteinte de l'objectif du Canada pour 2035 d'un réseau électrique net zéro, comblant ainsi efficacement l'écart qui subsiste entre les communautés autochtones et non autochtones.

Soins de santé

Total des notes moyennes en 2026

Communauté	Total des notes	Écart avec les collectivités non autochtones	Écart avec les RMR
Autochtones	0.49	-0.34	-0.51
➢ **Premières Nations**	0.48	-0.35	-0.52
➢ **Inuits**	0.54	-0.29	-0.46
➢ **Métis**	0.41	-0.42	-0.59
Non-Autochtones	0.83	S.O.	-0.17
RMR	1.00	0.17	S.O.

Depuis 2019, la valeur moyenne totale pour les infrastructures de soins de santé dans les communautés autochtones nordiques et éloignées a légèrement augmenté, passant de 0,39 à 0,49. Toutefois, comme nous le verrons plus en détail dans la *section* sur les défis *en matière de données,* ces changements peuvent être attribués en grande partie à des conceptions différentes de ce qui est considéré comme un centre de santé – un bâtiment communautaire polyvalent par opposition à un établissement médical autonome. Cela reflète également la prédominance des définitions occidentales de la santé et du bien-être, qui ne tiennent pas compte des conceptions autochtones des soins holistiques et du bien-être communautaire.

Cet indice indique que 13 des 189 communautés autochtones nordiques et éloignées évaluées n'ont pas de services de santé offerts sur place, ce qui représente environ 7 %, tandis que les soins de santé dans les autres communautés autochtones varient en fonction du type de services offerts, de la disponibilité des professionnels de la santé et de la fiabilité des infrastructures.

En comparaison, une seule des 36 collectivités non autochtones nordiques et éloignées évaluées n'offre aucun service de soins de santé dans la collectivité (environ 3 %), la majorité des collectivités ayant des hôpitaux sur place, ce qui représente une note moyenne totale de 0,83. De plus, toutes les RMR ont un hôpital local, obtenant une note de 1,00.

Au-delà des chiffres : Répercussions de l'écart dans l'infrastructure des soins de santé

Il y a eu et il y a toujours un manque d'attention sur l'harmonisation de la norme et de la fiabilité des services de soins de santé offerts dans les collectivités non autochtones du Nord et du Sud du Canada avec celles des collectivités inuites, métisses et des Premières Nations. De nombreuses communautés autochtones ne disposent pas de l'infrastructure de santé de base nécessaire pour soutenir la santé de la population, la stabilité de la main-d'œuvre et le développement économique à long terme. De plus, les communautés éloignées qui ne disposent pas de services de soins de santé locaux complets font face à un risque important pour la santé et la sécurité si elles ne peuvent pas accéder rapidement à des soins à l'extérieur de la communauté.

Le manque de personnel est un obstacle commun à la prestation de services de soins de santé complets dans les communautés autochtones nordiques et éloignées. Les régions éloignées et nordiques des collectivités créent des défis pour le recrutement et le maintien en poste du personnel de santé, ce qui exige souvent que le personnel infirmier et les médecins soient transportés par avion pour de courtes périodes.[47] Certains services ne peuvent souvent pas être offerts en raison d'un nombre insuffisant de personnel, certains établissements de soins de santé devant fermer temporairement leurs portes en raison de périodes prolongées sans personnel.

Cependant, comme l'illustrent les chiffres ci-dessus, les communautés non autochtones des régions nordiques disposent du personnel et du financement nécessaires pour offrir des services hospitaliers dans la communauté, ce qui démontre que l'obstacle géographique touche de manière disproportionnée les communautés autochtones voisines, en particulier les communautés métisses. Il est urgent que le gouvernement fédéral fasse preuve de leadership pour améliorer l'embauche, le maintien en poste et le renouvellement à long terme des travailleurs de la santé dans les communautés autochtones nordiques et éloignées. Sans accès équitable aux services de santé, les communautés autochtones sont confrontées à une participation économique réduite, à des coûts sociaux plus élevés et à une capacité réduite de poursuivre un développement autodéterminé.

Les lacunes en matière de services de soins de santé dans les collectivités nordiques et éloignées sont aussi souvent inextricablement liées à d'autres lacunes en matière d'infrastructure, ce qui nécessite un examen critique des répercussions cumulatives et une planification intégrée. Les services de soins de santé offerts dans les communautés étant limités, de nombreux Autochtones du Nord et des régions éloignées doivent se rendre dans d'autres communautés ou centres du Sud pour recevoir des soins de santé, ce qui peut être extrêmement coûteux, dangereux et long avec une infrastructure de transport limitée. L'accessibilité constitue un obstacle important à l'accès des Autochtones aux soins de santé, ce qui entraîne des taux plus élevés de diagnostic à un stade avancé, de moins bons résultats en matière de santé et des taux de mortalité plus élevés.[48] Dans une enquête menée en 2024 par Statistique Canada, environ 18 % des membres des Premières Nations vivant hors réserve, 16 % des Métis et 40 % des Inuits ont déclaré se déplacer à l'extérieur de leur communauté pour accéder à des services de soins de santé.

---

[47] Centre de collaboration nationale de la santé autochtone, *L'accès aux services de santé en tant que déterminant social de la santé des Premières Nations, des Inuits et des Métis*, p. 3.
[48] *Ibid.*, p. 4 et 5.

Parmi ceux qui avaient besoin d'accéder à des services de soins de santé à l'extérieur de leur communauté, 55 % des membres des Premières Nations vivant hors réserve et 63 % des Métis ont déclaré avoir parcouru moins de 500 km, tandis que plus de la moitié des répondants inuits ont déclaré avoir parcouru plus de 1 500 km.[49]

Les soins de santé virtuels et les services de santé mentale sont de plus en plus adoptés partout au Canada pour éliminer les obstacles à l'accès. Le Nunavut déploie des services de télésanté dans ses communautés depuis plus d'une décennie grâce à une technologie de communication praticien-patient et à un programme virtuel de gestion des maladies chroniques à domicile. Cependant, comme c'est le cas pour de nombreuses collectivités nordiques et éloignées, une connectivité Internet et cellulaire insuffisante empêche les collectivités qui en ont le plus besoin d'utiliser ces solutions novatrices.[50]

Les unités sanitaires mobiles constituent également une voie d'investissement stratégique pour l'accès aux soins de santé primaires dans la communauté qui sont dirigés et fournis par les Autochtones, garantissant que les soins sont rapides, fiables et adaptés à la culture. Offrir des soins de santé aux patients élimine les obstacles à distance à l'accès aux soins nécessaires, améliore la confiance entre les patients et les fournisseurs de soins de santé et permet des soins personnalisés.[51] De plus, une unité mobile peut aider à résoudre les problèmes de personnel auxquels sont confrontées de nombreuses communautés autochtones nordiques et éloignées avec une équipe dédiée fournissant des soins réguliers et coordonnés à plusieurs communautés.

Éducation

Total des notes moyennes en 2026

Communauté	Total des notes	Écart avec les collectivités non autochtones	Écart avec les RMR
Autochtones	0.61	-0.21	-0.39
➢ **Premières Nations**	0.54	-0.28	-0.46
➢ **Inuits**	0.79	-0.03	-0.21
➢ **Métis**	0.55	-0.27	-0.45
Non-Autochtones	0.82	S.O.	-0.18
RMR	1.00	0.18	S.O.

Cette itération de l'indice a donné lieu à une analyse supplémentaire de l'éducation virtuelle de 12e année, de l'éducation des adultes, de la formation professionnelle ou de l'éducation postsecondaire soutenue par la communauté, qui est de plus en plus utilisée pour combler les lacunes en matière d'éducation

[49] Statistique Canada, *Accès aux soins de santé et expériences des Autochtones, 2024.*
[50] Institut canadien d'information sur la santé, *L'expansion des soins de santé au Canada : Nouvelles données et renseignements*, p. 29.
[51] Tabobondung, « Wasauksing, Magnetawan, Henvey Inlet et Shawanaga lancent une clinique de santé mobile pour s'attaquer aux « barrières culturelles et sociales » ».

auxquelles sont confrontées les communautés nordiques et éloignées. Tant pour l'enseignement primaire/secondaire que pour l'éducation des adultes/postsecondaire, les changements de score observés peuvent être attribués en grande partie à ces ajustements. Toutefois, le manque de nouvelles infrastructures physiques depuis 2019 indique que l'éducation, comme les soins de santé, n'a pas été une priorité d'investissement fédérale.

Bien que les nouvelles inclusions virtuelles de l'indicateur d'éducation rendent difficiles les comparaisons directes des scores avec l'indice de 2019, cette itération sert de base pour le suivi des progrès novateurs visant à accroître l'accès à l'éducation dans les communautés nordiques et éloignées pour les itérations futures. La prestation virtuelle apparaît comme l'une des rares solutions évolutives aux pénuries chroniques de personnel et aux lacunes en matière d'infrastructure.

À l'instar de ce qui a été observé pour l'infrastructure des soins de santé, les pénuries de personnel affectent de manière disproportionnée l'éducation disponible dans les communautés autochtones nordiques et éloignées. Selon cet indice, 128 des 189 communautés autochtones évaluées ont un enseignement de 12e année enseigné dans des écoles communautaires, ce qui représente environ 68 % des communautés, et 14 communautés (environ 7 %) n'ont pas d'écoles communautaires ou d'enseignement virtuel soutenu dans la communauté. Cependant, pour les collectivités non autochtones nordiques et éloignées, 33 des 36 collectivités évaluées ont un enseignement de 12e année enseigné dans leur école communautaire (environ 92 %), et une seule collectivité n'a pas d'école sur place. Il est important de noter que la seule collectivité non autochtone qui n'a pas d'enseignement sur place utilise l'école inclusive de 12e année d'une collectivité des Premières Nations voisine – l'éducation de 12e année demeure accessible aux membres de la collectivité. En comparaison, toutes les RMR du Sud offrent une éducation de 12e année dans une école locale, chacune obtenant une note de 1,00.

Une analyse fondée sur les distinctions montre que les communautés des Premières Nations ont le taux le plus élevé de communautés sans scolarisation locale (10 %), suivies des communautés métisses avec l'une des 16 communautés (6 %). Une réussite notable est que toutes les communautés inuites évaluées ont des écoles communautaires, toutes sauf une offrant un enseignement de 12e année, une réalisation significative compte tenu de l'éloignement extrême de nombreuses régions inuites.

En ce qui concerne l'éducation des adultes et l'enseignement postsecondaire, la disponibilité des établissements d'enseignement postsecondaire et des centres satellites/d'accès est restée en grande partie la même depuis 2019, à l'exception de la fermeture des centres d'apprentissage communautaires du Collège Auora en 2025. Il y a 22 communautés autochtones ayant des campus postsecondaires sur place et 63 avec des centres satellites ou d'accès. En outre, environ un tiers des communautés restantes ont accès à l'éducation et à la formation professionnelle des adultes. En comparaison, toutes les 36 communautés non autochtones nordiques et éloignées évaluées sauf neuf ont des campus postsecondaires ou des centres d'accès sur place, et toutes les RMR du sud ont des campus postsecondaires.

Ces réalités se reflètent dans les valeurs moyennes totales de la scolarité : 0,61 pour les communautés autochtones nordiques et éloignées et 0,82 pour les communautés non autochtones, les RMR obtenant de nouveau 1,00.

Au-delà des chiffres : Répercussions de l'écart en matière d'infrastructures scolaires

Une note de 0,61 indique que les communautés autochtones fonctionnent avec beaucoup moins de voies d'accès à l'enseignement supérieur et au développement des compétences, ce qui constitue un facteur clé de la mobilité économique, de la préparation de la main-d'œuvre et de la prospérité à long terme.

Bien que le recrutement et le maintien en poste du personnel enseignant constituent un défi important pour la prestation de l'enseignement secondaire dans les communautés nordiques et éloignées, les scores ci-dessus révèlent que les communautés autochtones sont touchées de manière disproportionnée par ce défi. Il faut mettre davantage l'accent sur la formation et le soutien des enseignants dans les écoles nordiques et éloignées, notamment en leur fournissant une offre de logements adéquate.

Outre l'insuffisance des ressources humaines, l'écart dans la scolarisation communautaire est souvent associé à une faible population communautaire. Bien que la taille de la population remette en question la faisabilité et la justification des coûts de fonctionnement d'une école, les données révèlent qu'il ne s'agit pas *toujours* d'une corrélation directe et qu'elle a une incidence disproportionnée sur le développement des écoles dans les communautés autochtones. Alors qu'un peu moins de la moitié des communautés autochtones sans école communautaire ont une population inférieure à 100 habitants ; La taille moyenne de la population est d'environ 198 habitants, la plus importante étant de 703. Les collectivités non autochtones de la même taille ont des écoles communautaires offrant un enseignement de 12e année, le nombre le plus bas étant de 239. De plus, le Recensement de la population de 2021 a démontré que la population des jeunes autochtones est importante et en croissance ; les jeunes âgés de 15 à 24 ans représentent 17 % de la population autochtone – une proportion plus importante que la population non autochtone – et ce pourcentage devrait augmenter au cours des prochaines décennies.[52]

Bon nombre des infrastructures scolaires existantes dans les communautés autochtones nordiques et éloignées se détériorent – plus de 40 % des écoles des Premières Nations nécessitent des réparations majeures ou un remplacement complet – et bon nombre d'entre elles ne disposent pas d'équipements modernes tels que des gymnases, des laboratoires scientifiques et un accès Internet fiable. L'APN a déterminé que les coûts élevés de construction et d'entretien dans les communautés nordiques et éloignées constituaient un obstacle majeur contribuant à cette lacune. Les recherches de Signal49 ont révélé que le fait de combler le déficit en matière d'infrastructures scolaires générerait directement et indirectement des milliards de dollars en production économique nationale et soutiendrait des milliers d'emplois, ce qui permettrait d'établir une solide analyse de rentabilisation en faveur d'un investissement accru à long terme et d'une attention accrue à la construction et à l'entretien des établissements d'enseignement autochtones dans les régions nordiques et éloignées.[53]

L'éducation virtuelle est de plus en plus utilisée pour combler les lacunes dans les écoles communautaires, garder efficacement les jeunes autochtones dans leurs communautés, un obstacle courant à l'obtention d'un diplôme d'études secondaires, et élargir les possibilités de carrière offertes par l'éducation postsecondaire virtuelle et la formation professionnelle. Pour tirer parti de ces approches novatrices, une

[52] Anderson, « Chapitre 4 : Les jeunes Autochtones au Canada », p. 3.
[53] Hussain et LeBlanc, *Mamawmatawa Holistic Education Centre : An Indigenous-led Model for Education Infrastructure Development.*

connectivité à large bande fiable et à haut débit est nécessaire, ainsi que des espaces désignés au sein de la communauté pour les études soutenues.

Eau

Total des notes moyennes en 2026

Communauté	Total des notes	Écart avec les collectivités non autochtones	Écart avec les RMR
Autochtones	0.68	-0.21	-0.30
➢ **Premières Nations**	0.71	-0.18	-0.27
➢ **Inuits**	0.53	-0.36	-0.45
➢ **Métis**	0.86	-0.03	-0.12
Non-Autochtones	0.89	S.O.	-0.09
RMR	0.98	0.09	S.O.

Pour les avis concernant la qualité de l'eau potable, les communautés autochtones ont obtenu un score moyen total de 0,92, soit une légère baisse par rapport au score de 0,94 en 2019. Les collectivités non autochtones du Nord et éloignées ont obtenu un score de 1,00 dans les deux itérations, et les RMR du Sud ont connu une amélioration, passant d'une moyenne de 0,92 à 0,95. Bien que certains des avis dans les communautés autochtones nordiques et éloignées aient été levés depuis la version précédente, ils ont été remplacés et dépassés en nombre par de nouveaux avis.

Cet indice a ajusté l'indicateur de distribution d'eau pour tenir compte des méthodes d'administration mixtes, ce qui a rendu difficiles les comparaisons directes avec l'itération de 2019. Cependant, grâce à la collecte de données, on peut conclure que les améliorations apportées aux infrastructures ont été minimes depuis 2019 – avec une note moyenne totale de 0,52 pour les Autochtones des régions nordiques et éloignées en 2026. Bien qu'il existe divers obstacles propres au Nord à l'utilisation des réseaux de canalisations pour fournir directement de l'eau potable propre, les collectivités nordiques et éloignées non autochtones évaluées dans le cadre de cet indice ont obtenu une note moyenne de 0,90 – la majorité des collectivités ayant un réseau de distribution d'eau par canalisation. En comparaison, toutes les RMR ont des réseaux de distribution d'eau directe, avec une note totale de 1,00.

Il y a également eu des changements minimes dans la notation du traitement des eaux usées, passant d'une moyenne autochtone totale de 0,61 en 2019 à 0,60 – une diminution qui peut être attribuée à des informations mitigées trouvées sur les classifications du traitement des eaux usées plutôt qu'à des changements dans l'infrastructure physique. La majorité des communautés autochtones continuent d'utiliser des étangs d'épuration, ce qui risque de provoquer des fuites et une mauvaise qualité de l'air. À titre de comparaison, les collectivités non autochtones du Nord et éloignées ont obtenu un score moyen de 0,76, et les RMR du Sud ont obtenu un score de 1,00.

Pour les trois sous-indicateurs, ces données représentent les valeurs moyennes totales de 0,98, 0,89 et 0,68 pour les RMR, les collectivités non autochtones du Nord et éloignées et les collectivités autochtones éloignées et nordiques, respectivement.

Au-delà des chiffres : Répercussions du manque d'infrastructures d'approvisionnement en eau

En ce qui concerne l'évaluation de la qualité de l'eau, cette itération s'est étendue au-delà des avis à long terme suivis par Services aux Autochtones Canada pour saisir toute la réalité de la salubrité de l'eau de boisson, révélant que les progrès restent fragiles et inégaux. Les investissements fédéraux dans la levée des avis sont importants, mais sans la mise à niveau des systèmes d'approvisionnement en eau vieillissants et inadéquats, les communautés continueront de subir des avis récurrents à court terme, ce qui compromettra la santé, la sécurité et la stabilité économique.

Le manque de progrès observé dans les méthodes de distribution de l'eau et de traitement des eaux usées et l'écart entre les communautés autochtones et non autochtones dans le Nord et les régions éloignées du Canada indiquent que les priorités, les investissements et le dévouement sont insuffisants pour améliorer l'infrastructure de l'eau dans les communautés autochtones. L'absence d'amélioration mesurable ne peut être attribuée uniquement à des défis géographiques – les communautés autochtones sont exposées de manière disproportionnée à des risques pour la santé qui seraient inacceptables ailleurs au Canada, y compris chez leurs voisins non autochtones.

Cependant, il est important de tenir compte de certains défis liés à l'emplacement lors de l'interprétation des notes de l'indice et d'éclairer la planification stratégique afin d'assurer un service durable. Par exemple, au Nunatsiavut, au Labrador, le terrain rocheux combiné à des coûts élevés limite la faisabilité des stations d'épuration des eaux usées dans les collectivités éloignées, qui ont toutes reçu une note de 0,00 pour la méthode de traitement des eaux usées dans cet indice.[54]

Pour la distribution de l'eau, cet indice applique une note de 1,00 pour la distribution directe par un réseau de canalisations, le plus souvent par un réseau souterrain pour les communautés du Sud. Pour les collectivités confrontées à des climats arctiques rigoureux, des services publics isolés en surface-ou enterrés équipés de mesures actives de -protection contre le gel, y compris une circulation continue de l'eau chauffée, sont nécessaires pour tenir compte du gel persistant et du sol gelé.[55]

Les systèmes de distribution d'eau des services publics sont également coûteux. Une étude de faisabilité de 2019 sur l'installation de services publics à Kangiqsualujjuaq, au Nunavik – avec une population de moins de 1 000 habitants – a estimé le coût à 170 millions de dollars. Compte tenu de l'inflation, l'Administration régionale Kativik a estimé qu'en 2025, ce projet aurait coûté environ 300 millions de dollars. Le ministre des Affaires autochtones du Québec affirme que le financement de tous les services au Nunavik s'élève à environ 800 millions de dollars par année, avec une approche de financement par habitant plutôt qu'une approche de distribution basée sur les besoins.[56]

---

[54] Sikumiut Environmental Management Ltd., *Nunatsiavut Regional Impact Document : ITK National Position Document on Canada-Wide Strategy for Management of Municipal Wastewater Effluent, p. 9.*

[55] Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, *Good Engineering Practice for Northern Water and Sewer Systems*, 2e éd.

[56] Wat : « Les dirigeants du Nunavik veulent des services publics pour l'eau. Les experts disent que ce n'est pas facile."

Le pergélisol rend également difficile et exigeant en main-d'œuvre de creuser suffisamment bas pour installer les services publics et éviter le risque de gel, ce qui explique pourquoi Kuujjuarapik, qui est construite sur du sable, est la seule communauté du Nunavik à disposer d'un réseau de services publics et à obtenir une note de 1,00 pour ce sous-indicateur. Les services publics en surface sont possibles, mais nécessitent des tuyaux isolés et chauffés construits sur des collines et un substrat rocheux – nécessitant probablement un dynamitage – ce qui est coûteux et complexe compte tenu des considérations géologiques de chaque communauté.[57]

En raison des défis susmentionnés, la majorité des communautés autochtones nordiques et éloignées dépendent entièrement ou partiellement des méthodes indirectes de distribution de l'eau. La plupart des communautés de l'Inuit Nunangat – la patrie des Inuits au Canada qui comprend les régions visées par les revendications territoriales du Nunavut, du Nord du Québec, du Nord du Labrador et de la région nordique des Territoires du Nord-Ouest[58] – dépendent de systèmes d'approvisionnement en eau par camions-citernes, dans lesquels l'eau potable est acheminée des usines de traitement aux réservoirs de stockage des ménages.[59] Sur les 49 collectivités de l'Inuit Nunangat qui ont été examinées pour cet indice, seulement neuf ont obtenu une note de 1,00 (y compris les cinq collectivités du nord du Labrador), ce qui indique une méthode de distribution directe de l'eau, et deux ont reçu une note de 0,50 pour un système mixte de méthodes de distribution directe et directe de l'eau. Les 38 communautés restantes dépendent de méthodes indirectes de distribution de l'eau, comme le système camion-citerne, ce qui équivaut à une note moyenne totale de 0,20.

Cependant, les systèmes d'approvisionnement en eau par camions-citernes posent des défis opérationnels, financiers et pratiques qui affectent la qualité de l'eau et contribuent aux pénuries continues, ce qui souligne la nécessité de consacrer des ressources humaines et financières pour renforcer la fiabilité de ce système essentiel. Les défis sont les suivants :

- Risque de compromettre la qualité de l'eau pendant le transport, car la surveillance n'est requise qu'au moment où l'eau traitée quitte l'usine, et non dans les camions de livraison, les réservoirs de stockage domestiques ou au robinet.
- Exploitation et entretien des camions-citernes, des systèmes d'égouts, de la plomberie et des réservoirs de stockage d'eau.
- Manque de données pour bien comprendre l'accès des communautés à l'eau potable.
- Pannes récurrentes des camions-citernes et réparabilité inadéquate.
- Manque de chauffeurs de camions-citernes et d'opérateurs de systèmes.
- Difficultés à recevoir de l'aide mécanique et des fournitures.
- La quantité d'eau dans le réservoir de stockage est insuffisante pour desservir les ménages comptant de nombreux résidents.[60]

[57] *Ibidem.*
[58] Inuit Tapiriit Kanatami, « Carte de l'Inuit Nunangat ».
[59] Cassivi, et al., « Accès domestique à l'eau dans un système décentralisé de camion-citerne : une étude de cas dans le village nordique de Kangiqsualujjuaq, Nunavik (Canada) ».
[60] *Ibidem.*

Les systèmes d'approvisionnement direct en eau dans les régions nordiques sont possibles grâce à l'investissement, au temps et à l'attention nécessaires à la lutte contre les défis géographiques auxquels sont confrontées les collectivités non autochtones. Comme l'a déclaré l'Administration régionale Kativik, d'autres avenues doivent être explorées pendant que l'on navigue dans les complexités des services publics, comme se concentrer sur la croissance de la main-d'œuvre, explorer les partenariats public-privé et améliorer le système de livraison de l'eau par camion.[61]

Logement

Total des notes moyennes en 2026

Communauté	Total des notes	Écart avec les collectivités non autochtones	Écart avec les RMR
Autochtones	0.20	-0.60	-0.76
➢ **Premières Nations**	0.20	-0.60	-0.76
➢ **Inuits**	0.12	-0.68	-0.84
➢ **Métis**	0.41	-0.39	-0.55
Non-Autochtones	0.80	S.O.	-0.16
RMR	0.96	0.16	S.O.

Cette itération de l'indice a vu une légère augmentation des valeurs du logement depuis 2019 pour les communautés nordiques et éloignées autochtones et non autochtones. Les collectivités dont les données sur le logement ont été supprimées du Recensement de la population de 2021 étant exclues des valeurs de 2019 pour des raisons de comparabilité, la valeur moyenne totale pour le logement des collectivités autochtones nordiques et éloignées est passée de 0,17 à 0,20. En revanche, les collectivités nordiques et éloignées non autochtones et les RMR du Sud ont connu des baisses de 0,81 à 0,80 et de 0,98 à 0,96, respectivement.

L'augmentation de la valeur moyenne totale pour le logement des Autochtones dans les régions nordiques et éloignées est largement attribuée à l'amélioration de la qualité du logement, avec une augmentation moyenne de 0,09 à 0,14, comparativement à l'augmentation de 0,24 à 0,25 pour la quantité de logements. L'augmentation des investissements et de l'accent mis par le Canada sur la construction de logements, par exemple par le lancement de Maisons Canada, et l'accent mis sur la construction de logements novateurs, comme les maisons modulaires, offrent l'occasion de régler le problème du surpeuplement parallèlement aux améliorations observées dans les réparations majeures.

En comparaison, la valeur de la qualité du logement des collectivités non autochtones nordiques et éloignées est passée de 0,69 à 0,72, et la valeur de la quantité de logements a diminué de 0,92 à 0,87. De

[61] Wat, « Les dirigeants veulent des utilitaires. »

plus, la valeur de la qualité du logement dans la RMR demeure inchangée à 1,00, tandis que la valeur moyenne de la quantité de logements est passée de 0,96 à 0,92.

Une analyse fondée sur les distinctions et les régions met en évidence les lacunes dans la priorisation du développement du logement et les domaines dans lesquels des investissements supplémentaires sont nécessaires :

- Les communautés inuites ont obtenu les valeurs moyennes totales les plus faibles en matière de logement par rapport aux autres groupes de distinction (0,12), suivies des communautés des Premières Nations (0,20) et des Métis (0,41).
- Les communautés inuites ont également connu une baisse par rapport à la valeur moyenne de 0,15 en 2019, tandis que les valeurs moyennes des communautés des Premières Nations et des Métis ont augmenté, passant de 0,15 à 0,33, respectivement.
- De plus, les valeurs moyennes provinciales/territoriales les plus faibles en matière de logement pour les communautés autochtones nordiques et éloignées ont été observées au Nunavut, dans le Nord de l'Ontario et dans le Nord du Québec.

Il est important de noter que les changements démographiques peuvent avoir une incidence sur la disponibilité des logements et les défis connexes liés au surpeuplement et à la détérioration plus rapide des maisons, et les scores décrits ci-dessus doivent être pris en compte dans cette situation. Les valeurs totales de la population sont examinées ci-dessous, et la sous-section précédente sur les résultats provinciaux/territoriaux fournit des notes sur les corrélations potentielles.

Au-delà des chiffres : répercussions de l'écart en matière de logement

Les expériences de surpeuplement et de détérioration des conditions de logement sont exacerbées par les climats froids et les endroits éloignés – environ 96 % des collectivités nordiques et éloignées évaluées dans cet indice ont 2,86 % ou plus de logements comptant plus d'une personne par pièce et/ou 9,76 % ou plus de logements ont besoin de réparations majeures. Confirmant ces constatations, une analyse de Services aux Autochtones Canada (a révélé une forte corrélation entre le niveau d'éloignement et les conditions de logement des Autochtones, les disparités de surpeuplement entre les communautés des Premières Nations et des Inuits et les communautés non autochtones se creusant à mesure que l'éloignement augmente. Bien que le rapport n'ait pas constaté que les conditions de logement se détériorent constamment avec l'éloignement, les communautés des Premières Nations et des Inuits dans les régions éloignées connaissent toujours des conditions de logement moins bonnes que leurs homologues non autochtones. Le surpeuplement et les conditions de logement inadéquates posent des risques importants pour la santé, augmentent la propagation des maladies et rendent les résidents vulnérables aux conditions hivernales et à d'autres menaces environnementales dues à des infrastructures peu fiables. De plus, l'accès à un logement sûr et confortable est essentiel au bien-être mental et favorise des résultats positifs en matière d'éducation et de carrière.

Avec un accès saisonnier à de nombreuses communautés uniquement par les routes d'hiver ou pendant les livraisons de barges en été, le développement de logements est limité à de courtes périodes s'étendant sur plusieurs années, ce qui ne correspond souvent pas aux cycles de financement fédéraux. Une

planification essentielle et une coordination intergouvernementale sont nécessaires pour assurer la préparation de la construction et maximiser le calendrier de développement. Ces méthodes de prestation augmentent également considérablement le coût déjà élevé de l'aménagement et de l'entretien des logements dans le Nord.

De plus, comme nous l'avons vu en ce qui concerne l'infrastructure hydraulique, le climat arctique nécessite des considérations de construction minutieuses pour assurer la sécurité et la fiabilité des maisons en construction, des facteurs tels que le pergélisol contribuant à la détérioration plus rapide des maisons.

L'article de 2025 *intitulé Reframing Indigenous Housing Policy in Northern Canada* soutient que si les engagements fédéraux – comme les 4,3 milliards de dollars alloués en 2022 – représentent un progrès, les cadres stratégiques actuels ne reflètent pas adéquatement les réalités de la construction dans le Nord, des changements climatiques ou de la gouvernance inuite. L'article préconise un virage vers des systèmes de logement conçus par les Autochtones qui intègrent les priorités culturelles, climatiques et communautaires.[62]

Population

Alors que la population totale des communautés autochtones nordiques et éloignées est restée relativement la même depuis 2019, passant de 174 371 à 174 785, à l'exclusion des communautés pour lesquelles les données du Recensement de la population de 2021 ne sont pas comparables, les communautés nordiques et éloignées non autochtones ont connu une légère augmentation, passant de 284 503 à 289 757. Les variations démographiques étant ventilées par province et par territoire dans la sous-section précédente, on peut observer des tendances corrélatives entre les variations démographiques entre les communautés autochtones et leurs homologues non autochtones.

Comme on l'a vu pour les Territoires du Nord-Ouest, la Colombie-Britannique et l'Alberta, on observe une diminution de la taille de la population des communautés autochtones parallèlement à une augmentation de la taille de la population des communautés non autochtones. Pour les Territoires du Nord-Ouest et la Colombie-Britannique, cette augmentation de la population dans les collectivités non autochtones comprend une augmentation du pourcentage moyen de la collectivité qui s'identifie comme Autochtone, ce qui *peut* signifier que les membres de la collectivité autochtone déménagent dans des collectivités non autochtones voisines, sous l'impulsion de l'infrastructure et des services offerts.

À titre de contexte supplémentaire, chaque RMR a connu une augmentation de la population, ce qui s'est traduit par une augmentation totale de 24 518 602 à 26 179 077, avec une augmentation totale du pourcentage moyen de la population qui s'identifie comme Autochtone de 4,3 à 4,5.

[62] Christensen et coll., « Recadrer la politique de logement autochtone dans le Nord du Canada ».

Défis liés aux données

Bien que l' *indice des infrastructures autochtones du Nord de 2026* fournisse une base pour mesurer les écarts, évaluer les progrès et éclairer les politiques, des limites importantes des données et des complexités négligées empêchent une compréhension complète des réalités des infrastructures auxquelles sont confrontées les communautés autochtones nordiques et éloignées. Cette section traite des défis liés aux données rencontrés lors de l'élaboration de cet indice – nous encourageons tous les lecteurs à lire attentivement cette section en complément de l'analyse des scores.

Manque de données disponibles

Bien que les indicateurs aient été ajustés pour s'aligner sur les informations disponibles dans des bases de données fiables, garantissant ainsi l'exactitude et la reproductibilité, de telles ressources n'existent pas pour la majorité des indicateurs, ce qui nécessite des approches différentes pour la collecte des données et l'application des scores. Par exemple, comme les nouveaux projets d'infrastructure de traitement des eaux usées sont des initiatives à grande échelle qui font souvent l'objet d'un rapport public, on peut supposer que l'infrastructure dont disposait la collectivité et sur laquelle elle a été notée en 2019 est restée la même, à moins que des preuves ne démontrent le contraire dans les pages d'information, les pages Web et les médias communautaires, les sites Web des entreprises de construction, les appels publics d'offres pour des projets ou les sites gouvernementaux. Bien que ces ressources publiques aient fait l'objet de recherches approfondies, le niveau de confiance des notes ne peut pas être le même que celui qui est fondé sur des renseignements provenant d'une base de données fiable, à jour et à source unique. Ce défi met en évidence les importantes lacunes en matière de données et souligne la nécessité de travailler en collaboration avec les communautés – tout en préservant la souveraineté des données autochtones – pour s'assurer que les données sont exactes, fiables, accessibles et reflètent les réalités de l'infrastructure dans tous les groupes de distinction. Ces données sont essentielles pour éclairer les investissements et élaborer des stratégies efficaces pour combler le déficit d'infrastructures.

De plus, cet indice utilise le Recensement de la population pour déterminer la qualité et la quantité des logements, ainsi que la taille de la population et le pourcentage de la population de la communauté qui s'identifie comme Autochtone. Dans le Recensement de 2021, les renseignements de certaines communautés sont supprimés par Statistique Canada pour répondre aux exigences de confidentialité de la *Loi sur la statistique ou* ne sont pas disponibles pour la période de référence spécifique. Dans ces cas, les communautés touchées ont été exclues des calculs de 2019 pour les indicateurs pertinents afin d'assurer la comparabilité, bien que cela réduise nécessairement la compréhension des réalités communautaires, régionales et fondées sur les distinctions. Dans la mesure du possible, une analyse qualitative a été ajoutée aux évaluations des notes pour aider à compenser ces lacunes.

Bien que l' *indice des infrastructures autochtones du Nord de 2026* fournisse une évaluation complète des principales catégories d'infrastructures, il ne saisit pas tous les éléments qui contribuent au bien-être économique et social d'une communauté-. De nombreux éléments plus petits mais essentiels, tels que les trottoirs, l'éclairage des rues, la signalisation, les couloirs piétonniers sûrs et les terrains communautaires

entretenus, n'ont pas été évalués, mais ils jouent un rôle important dans la mobilité, la sécurité, le commerce local et la qualité de vie. Ces éléments d'infrastructure quotidiens façonnent la façon dont les résidents se déplacent dans leur communauté, soutiennent les petites entreprises et le tourisme, et influencent la sécurité et l'accessibilité des espaces publics. Leur absence dans les ensembles de données disponibles met en évidence les lacunes plus larges en matière de données qui continuent de limiter une compréhension complète de l'état des infrastructures dans les communautés autochtones.

Soins de santé

L'Indice des infrastructures autochtones du Nord 2026 applique une note pour les infrastructures de soins de santé selon que la communauté dispose d'un centre de santé ou d'un service équivalent sur place, ou d'un hôpital. De nombreux facteurs importants qui déterminent la disponibilité et la portée des services de santé dans une collectivité ne peuvent pas être pris en compte dans l'évaluation quantitative de l'indice en raison de données peu fréquentes et insuffisantes.

L'éventail des services de santé disponibles peut varier selon les communautés qui exploitent un centre de santé, un poste de soins infirmiers ou d'autres espaces de santé, qui obtiendraient tous la même note selon la définition actuelle de l'indice. Les différences dans la fréquence des visites chez le médecin ou le personnel infirmier, la capacité en personnel, l'équipement disponible, les programmes offerts et l'accessibilité des hôpitaux externes et des autres établissements de soins de santé sont des facteurs clés de la santé et du bien-être des membres de la communauté.

De nombreux services de santé autochtones organisent et accueillent également des rassemblements et des événements communautaires, tels que des ateliers de perlage, des festins et des enseignements des Aînés ; des services qui ne sont pas considérés comme une fonction typique d'un centre de santé d'un point de vue occidental. Comme il est indiqué dans le *Rapport d'étape sur l'évolution de l'économie des Autochtones 2024 du CNDEA*, les conceptions autochtones du mieux-être ont tendance à être axées sur le collectif, une compréhension généralement exclue des approches occidentales qui guident souvent les politiques, comme l'indice de bien-être des communautés.[63] La Régie de la santé des Premières Nations décrit la perspective des Premières Nations en matière de santé et de mieux-être comme impliquant un équilibre entre la santé mentale, spirituelle, physique et émotionnelle, soutenue par les valeurs de respect, de sagesse, de responsabilité et de relations, et l'importance cruciale de la terre, de la famille, de la communauté et des nations pour favoriser une expérience saine.[64] Les programmes et événements sociaux administrés par les services de santé autochtones sont des aspects importants de la santé et du bien-être individuels et communautaires qui sont difficiles à saisir dans une évaluation quantitative avec les données limitées disponibles.

Les renseignements sur les types de services offerts par l'infrastructure de santé communautaire sont souvent limités et, lorsqu'ils sont disponibles, ils sont généralement tirés de pages Web communautaires ou de sources d'information, qui peuvent être désuètes ou fondées sur des déductions. Pour maintenir l'exactitude et la confiance dans l'indice, ces aspects importants du bien-être des Autochtones doivent

[63] Conseil national de développement économique des Autochtones, *Rapport d'étape sur l'évolution de l'économie des Autochtones*, p. 82.
[64] Régie de la santé des Premières Nations, « Perspective des Premières Nations sur la santé et le mieux-être ».

être exclus du calcul des scores, ce qui souligne la nécessité d'une source de données fiable qui rend régulièrement compte des services de santé communautaires définis par les Autochtones. En raison de données insuffisantes, l' *Indice des infrastructures autochtones du Nord de 2026* a adopté une approche plus inclusive de la collecte de données en reconnaissant diverses formes d'infrastructures de santé communautaires, augmentant ainsi la valeur moyenne totale depuis 2019.

Qualité de l'eau

La qualité de l'eau est évaluée en fonction de la présence d'un avis d'ébullition ou de non-consommation d'eau. Le gouvernement du Canada tient à jour des listes accessibles au public des avis à long terme (ceux en vigueur depuis plus d'un an) et à court terme (ceux en vigueur depuis moins d'un an) émis sur les systèmes financés par Services aux Autochtones Canada dans les communautés des Premières Nations.[6566] Comme il y a peu ou pas d'autres sources de données fiables et régulièrement mises à jour sur les avis concernant la qualité de l'eau potable chez les Autochtones, l' *Indice des infrastructures autochtones du Nord de 2026* reposait en grande partie sur ces ressources fédérales, complétées par des sites d'information et des pages communautaires.

Un article paru en avril 2024 sur CBC Lite indique que Services aux Autochtones Canada ne finance que les réseaux publics d'approvisionnement en eau comptant au moins cinq raccordements domestiques. En raison du coût élevé de la construction de raccordements aux maisons, de nombreuses communautés dépendent de systèmes plus petits avec moins de raccordements, ou de systèmes de puits ou de citernes individuels, excluant leur qualité de l'eau des listes fédérales d'avis concernant la qualité de l'eau. [67]

Les renseignements ci-dessus, ainsi que les incohérences entre les deux ressources consultatives à long terme maintenues par Services aux Autochtones Canada, la carte des avis à long terme levés et actifs et la liste des avis à long terme actifs, l'absence de données sur les Métis et les Inuits provenant des ressources fédérales et les nombreuses nuances contextuelles des avis concernant la qualité de l'eau ont créé des lacunes notables dans les données. Par conséquent, des sources de données supplémentaires et le jugement des analystes ont été nécessaires pour compléter la notation des communautés.

Il convient de noter que de nombreuses communautés sont confrontées à des avis fréquents concernant la qualité de l'eau potable qui peuvent ne pas être pris en compte dans la notation en fonction du moment de la saisie des données et du moment où un avis est en vigueur, et si ces informations sont autrement disponibles sur les pages des médias communautaires ou les sites d'information. Ces perturbations fréquentes et à court terme de la consommation d'eau salubre démontrent tout autant le besoin d'une collectivité de moderniser les infrastructures d'approvisionnement en eau qu'un avis à long terme concernant la qualité de l'eau. Une liste non exhaustive des collectivités qui ont besoin de nouvelles infrastructures d'approvisionnement en eau ou d'infrastructures améliorées a été incluse dans la section *Besoins en infrastructure* afin de combler cette lacune dans la collecte de données.

---

[65] Services aux Autochtones Canada, « Au sujet des avis concernant la qualité de l'eau potable ».
[66] Services aux Autochtones Canada, « Carte des avis levés et actifs concernant la qualité de l'eau potable ».
[67] Lambert, « Pour les Premières Nations de l'Alberta, la sécheresse ne fait qu'aggraver les problèmes d'eau existants ».

Limites légales des communautés

L'emplacement précis de l'infrastructure communautaire par rapport aux limites territoriales légales, comme celles imposées par le système des réserves, ainsi que l'existence de plusieurs parcelles de terre légales qui forment une collectivité, ont présenté des défis complexes pour la collecte de données et l'application des scores.

Dans l'Indice des infrastructures pour les communautés autochtones éloignées *de 2019*, les services ont été considérés comme sur place s'ils étaient offerts à l'intérieur des limites légales d'une communauté, ou s'ils étaient offerts juste à l'extérieur des limites légales et clairement désignés pour cette communauté.[68] Afin d'assurer un niveau d'uniformité entre les itérations à des fins de comparaison, la définition de 2019 du travail sur place a été maintenue. Par conséquent, certaines collectivités desservies par des écoles, des centres de santé et des aéroports, par exemple, ont obtenu un score de 0,00 dans l'indice en raison de l'incapacité de satisfaire aux critères ci-dessus pour être considérées sur place.

Cependant, le contexte et l'identité de la communauté ont été pris en compte lors de l'analyse de l'emplacement de l'infrastructure par rapport aux limites légales, ce qui a conduit à certains cas où l'infrastructure a été considérée comme desservant la communauté même si elle ne correspondait pas à la définition de 2019. Par exemple, il peut y avoir plusieurs limites communautaires juridiquement distinctes qui sont situées à proximité les unes des autres et qui partagent des services. Cette itération comptait ces services dans toutes les communautés qui les utilisent s'ils étaient régis ou autrement considérés par les membres de la communauté comme une seule et même chose. Cela signifie que les divisions juridiques sont une imposition coloniale et ne reflètent pas la compréhension qu'ont les membres de la communauté. De même, cette itération considérait les multiples parcelles de terre du système de réserve pour une Première Nation comme une seule communauté, qui étaient auparavant notées séparément dans l'indice de 2019.

Les conceptions autochtones de la communauté sont diverses et propres au contexte, différant souvent des conceptions occidentales enracinées dans les systèmes de division des terres imposés par le colonialisme qui façonnent les données du recensement et d'autres ensembles de données. Les défis décrits ci-dessus démontrent l'importance de maintenir la souveraineté des données et de donner la priorité à la collecte de données dirigée par les Autochtones afin de s'assurer que les contextes culturels et communautaires importants sont saisis.

[68] Johnston et Sharpe, *An Infrastructure Index for Remote Indigenous Communities,* p. 13.

Besoins en infrastructure

Les résidents des collectivités nordiques et éloignées font face à des défis nuancés liés au développement des infrastructures et à la prestation de services en raison des conditions climatiques difficiles et de l'accessibilité des collectivités. Il est important de comprendre ces réalités lors de l'analyse des résultats de l'indice et des recommandations qui suivent. Pour combler les lacunes en matière d'infrastructure dans les communautés autochtones nordiques et éloignées, il faut procéder à un examen minutieux et à une planification coordonnée afin de parvenir à un développement durable et à long terme qui offre des services fiables et de haute qualité aux membres des communautés.

Cette section décrit les besoins particuliers en matière d'infrastructure des collectivités incluses dans l'indice, tels qu'ils ont été déterminés par la collecte de données. Les renseignements ci-dessous servent d'appels à l'action ainsi que d'études de cas pour démontrer les défis en matière d'infrastructure propres aux régions nordiques et éloignées, souvent inextricablement liés aux autres indicateurs.[69]

Analyse communautaire : Première Nation de Neskantaga, Ontario

La route d'hiver de la Première Nation de Neskantaga, qui offre un accès régional essentiel et un réapprovisionnement en fournitures pendant la saison hivernale pour cette collectivité accessible par avion, comprend une dangereuse traversée de lac de 3 km qui a coûté la vie à un membre de la collectivité après être tombé à travers la glace. La Première Nation de Neskantaga demande au gouvernement d'appuyer la construction d'un pont sur le lac, afin d'accroître la sécurité et la fiabilité de sa seule voie d'accès régionale.[70]

Compte tenu des options limitées et dangereuses pour se déplacer à l'extérieur de la communauté, il est particulièrement préoccupant que la Première Nation de Neskantaga ait dû fermer définitivement son centre de santé en mai 2025 en raison de la découverte de carburant dans les eaux souterraines sous l'installation provenant du réservoir diesel de production d'électricité. Les membres de la communauté qui étaient auparavant desservis par un établissement multiservices – y compris un service d'urgence, des salles d'examen, des soins dentaires, des services de santé publique, de radiographie et une pharmacie – dépendent maintenant d'un duplex converti avec un minimum de services, faisant appel à Services aux Autochtones Canada pour un nouvel établissement.[71][72] Les membres de la collectivité doivent se rendre à Thunder Bay pour recevoir les soins de santé qu'ils ne peuvent pas recevoir à la maison. Cependant, en raison du retard du transport pour raison médicale dans le cadre du programme fédéral des Services de santé non assurés (SSNA), les membres de la communauté attendent des années avant de recevoir des soins ou sont accablés par les coûts élevés et les déplacements dangereux. Les soins de santé demeurent

[69] L'information présentée reflète les conditions au début de 2026 et ne rend pas compte des progrès ultérieurs réalisés en matière de besoins en infrastructures communautaires.
[70] Allen, « Le changement climatique menace les routes d'hiver reliant les communautés éloignées du nord de l'Ontario ».
[71] Thompson, « La communauté en crise : La fermeture du centre de santé de la Première Nation de Neskantaga aggrave l'état d'urgence – la situation est sur le point de s'aggraver ».
[72] Prokopchuk, « **'Our** health matters too' : Neskantaga health care workers, leadership, catchle with nursing station closure » (Notre santé compte aussi) : les travailleurs de la santé et les dirigeants de Neskantaga sont aux prises avec la fermeture d'un poste de soins infirmiers.

un service inaccessible pour les membres de la communauté de Neskantaga, qui réclament la construction d'un nouveau centre médical et l'amélioration des SSNA afin de réduire les retards et d'améliorer la coordination des patients.[73]

Tout en cherchant à protéger la santé des membres de la communauté ayant des services de soins de santé limités, la Première Nation de Neskantaga doit le faire en vertu d'un avis d'ébullition de l'eau de 31 ans – le plus long au Canada. Ces conditions – ainsi que des maisons affectées par la moisissure, une usine de traitement de l'eau inadéquate, des services de télécommunications limités, un aéroport délabré et une petite école vieillissante de la maternelle à la 8e année – ont été notées par l'ombudsman de l'Ontario lors d'une visite dans la communauté, qui a exhorté les gouvernements provincial et fédéral à prendre des mesures immédiates.[74]

Énergie

Environ un peu plus de la moitié des communautés autochtones nordiques et éloignées évaluées dans cet indice ne sont pas connectées à un réseau électrique, ce qui peut présenter des problèmes de fiabilité. L'alimentation électrique irrégulière et insuffisante est une préoccupation importante pour la santé et le bien-être des membres de la communauté, ce qui nécessite la fermeture temporaire des écoles et des services de santé et laisse les membres de la communauté sans repas chauds et sans maisons chauffées pendant les climats hivernaux rigoureux du nord du Canada.

La collectivité de Summer Beaver, en Ontario, connaît une connectivité électrique peu fiable, et l'état d'urgence est en place depuis 2020 en raison de problèmes avec le système de production diesel de la collectivité. En raison de pannes de courant récurrentes en février 2026 qui ont entraîné le gel des tuyaux dans 30 % des maisons de la communauté et un seul générateur en fonctionnement alimentant la communauté de 355 habitants, un deuxième état d'urgence a été décrété. Outre le gel des tuyaux, les pannes de courant détériorent l'état des appareils ménagers, augmentent le risque d'incendie domestique, mettent en danger la santé des membres de la communauté qui ont besoin d'un accès fiable à l'électricité pour les appareils médicaux et limitent la prestation des services essentiels. L'éloignement de la collectivité présente également des défis, car la fenêtre de temps est limitée pour transporter les systèmes de production d'électricité pour les réparations pendant l'ouverture de la route d'hiver.[75]

Soins de santé

Comme nous l'avons mentionné, de nombreux centres de santé dans les communautés autochtones nordiques et éloignées connaissent régulièrement des pénuries de personnel, ce qui a une incidence sur les services qu'ils peuvent offrir et sur la fiabilité de leur exécution.

Pelly Crossing, au Yukon, connaît constamment une réduction des services et des fermetures de centres de santé en raison de problèmes de personnel. En août 2025, le centre de santé communautaire a

[73] Droit. « Au milieu de l'état d'urgence qui dure depuis un an, la Première Nation de Neskantaga demande une intervention en matière de soins de santé. »
[74] Law, « L'ombudsman de l'Ontario dénonce les conditions de vie « inacceptables » dans la Première Nation de Neskantaga ».
[75] Law : « Cette Première Nation éloignée utilise une génératrice pour alimenter toute la collectivité – encore une fois. »

fonctionné à capacité réduite avec une infirmière disponible et un ambulancier paramédical d'urgence pour aider l'infirmière dans les situations urgentes après les heures d'ouverture de la clinique. Le centre de santé de Pelly Crossing a fermé pendant un jour et demi l'hiver précédent en raison de l'absence de personnel infirmier, et pendant plusieurs semaines au printemps. En juillet 2025, le centre de santé de Ross River, au Yukon, a réduit ses services pendant la majeure partie du mois et a été sans infirmière pendant plus d'une semaine en raison d'un manque de personnel.[76]

La Nation crie de Pimicikamak, au Manitoba, a déclaré l'état d'urgence en mars 2024 en raison d'une pénurie de personnel infirmier dans la communauté, avec seulement quatre infirmières et infirmiers qui dirigent un centre de santé censé être doté de 13 personnes, et une population communautaire de 6 000 personnes qui a besoin de 24 infirmières. Cette pénurie a obligé le centre de santé à fonctionner uniquement en cas d'urgence, et les infirmières ont connu un épuisement professionnel et un manque de sommeil, certaines travaillant 24-heures sur 24. Le chef de la Nation crie de Pimicikamak a appelé tous les ordres de gouvernement à aider à résoudre cette crise. Les infirmières relèvent de la Direction générale de la santé des Premières Nations et des Inuits de Services aux Autochtones Canada, tandis que les médecins relèvent de la compétence de la province.[77]

« Pour les gens qui ne connaissent pas Cross Lake, où nous sommes situés, nous sommes une communauté isolée et nous n'avons pas les autres services », a déclaré Helga Hamilton, directrice de la santé de la communauté, « nous n'avons que le poste de soins infirmiers ici, c'est tout. Nous n'avons accès à aucune autre forme de soins de santé.[78]

De même, la Première Nation de Red Sucker Lake, au Manitoba, souffre d'une pénurie de personnel dans son poste de soins infirmiers communautaire. Bien que la collectivité dispose d'un nouvel établissement de santé équipé d'une technologie clinique de pointe, y compris des appareils de radiographie et de dialyse, les résidents ne peuvent souvent pas bénéficier de ces services parce que seulement deux infirmières à temps plein sont disponibles, ce qui est bien en deçà des quatre infirmières à temps plein nécessaires pour répondre aux besoins de la communauté en matière de soins. De plus, en raison de l'isolement de la communauté, il n'y a que trois semaines par année pendant lesquelles des fournitures médicales essentielles peuvent être livrées par la route d'hiver, et l'arrivée d'un système sanitaire peut prendre de 16 à 24 heures.[79]

Malgré les défis auxquels elles sont confrontées, les communautés restent déterminées à assurer la santé mentale, physique et spirituelle et le bien-être de leurs membres. Les quatre membres du personnel du service de santé de la Première Nation de Halfway River incarnent cette résilience, en relevant les défis en matière de personnel et de ressources pour offrir des programmes et des services aux membres de la communauté et faciliter l'accès externe aux soins de santé au mieux de leurs capacités. Le département de la santé planifie les rendez-vous de soins de santé et a acheté une camionnette et un bus de 15 passagers pour des déplacements hebdomadaires afin d'emmener les membres de la communauté à des

[76] CBC News, « Service réduit au centre de santé de Pelly Crossing, au Yukon, cette semaine en raison de la dotation en personnel ».
[77] Axelrod, « La pénurie de personnel infirmier déclenche l'état d'urgence dans la Nation crie de Pimicikamak ».
[78] *Ibidem*.
[79] CBC News Manitoba, « More health-care support needed in Red Sucker Lake First Nation ».

rendez-vous médicaux, de faire des courses liées à la santé et d'acheter des produits d'épicerie frais. Le personnel coordonne également des ateliers en personne et virtuels sur des sujets tels que la saine alimentation, le bien-être mental, la sensibilisation aux drogues et à l'alcool ; facilite les visites de professionnels de la santé dans les collectivités ; établit des liens entre les programmes communautaires et les centres de traitement en établissement ; Fournit un soutien post-traitement.[80]

Toutefois, cette persévérance ne doit pas être interprétée comme une diminution du besoin urgent d'améliorer l'infrastructure, les ressources et le personnel pour s'assurer que les membres de la communauté reçoivent des services de soins de santé complets et fiables.

Éducation

Comme nous l'avons mentionné initialement dans la *sous-section Résultats fondés sur les indicateurs et incidences* , les communautés autochtones nordiques et éloignées sont souvent confrontées à des postes vacants d'enseignants en raison du manque de logements disponibles et abordables pour le personnel enseignant, et d'un défi général pour attirer des enseignants dans le Nord. En septembre 2025, il y avait environ 20 postes d'enseignants vacants dans les Territoires du Nord-Ouest, et 25 postes étaient restés vacants l'année scolaire précédente.[81]

À l'école Chief Julian Yendo de Wrigley, dans les T.N.-O., les élèves de la maternelle à la 5e année ont finalement pu retourner à l'école pour l'année en décembre 2025 après un mois de vacances d'enseignants. Le 1er novembre, le Dehcho Divisional Education Council a réussi à obtenir un logement pour un enseignant auprès d'une autorité locale du logement, ce qui a permis de pourvoir enfin le poste vacant.[82] Avant que le poste vacant ne soit pourvu, le directeur de l'école, M. Boadi, qui enseigne également de la 6e à la 9e année, livrait les trousses d'apprentissage des jeunes élèves concernés à leur domicile. Depuis que le directeur Boadi a commencé à travailler à l'école en 2021, il n'y a jamais eu d'enseignant suppléant disponible, et l'ancien enseignant de la maternelle à la 5e année a dû vivre avec lui en raison de l'absence d'autre logement disponible.[83]

En plus des défis rencontrés dans la prestation de l'enseignement primaire et secondaire, les Territoires du Nord-Ouest font face à un recul important dans l'éducation des adultes et l'éducation postsecondaire. En janvier 2025, le Collège Aurora a fermé ses 19 centres d'apprentissage communautaires dans les Territoires du Nord-Ouest en raison du faible taux d'inscription qui rendait les programmes trop coûteux à offrir en personne. Les centres d'apprentissage communautaires ont fourni aux résidents qui, autrement, auraient dû quitter leur communauté et se rendre vers le sud le soutien en personne, les ressources et l'infrastructure spécialisée pour accéder à des cours de rattrapage scolaire, à des formations et à des cours accrédités. Bon nombre de ces centres d'apprentissage étaient situés dans des collectivités incluses dans l'indice, ce qui a fait baisser leurs scores sous l'indicateur Éducation des adultes/postsecondaire. Le ministère de l'Éducation des Territoires du Nord-Ouest met en œuvre des plans à court et à moyen terme pour soutenir l'accès aux possibilités d'éducation et de formation des adultes tout en travaillant avec les

[80] Première Nation de Halfway River, « Département de la santé ».
[81] St-Pierre, « Un poste d'enseignant vacant laisse 14 élèves du primaire hors école à Wrigley, T.N.-O. ».
[82] St-Pierre, « Les enfants retournent à l'école à Wrigley, T.N.-O., après des mois de vacance d'enseignants ».
[83] St-Pierre, « Un poste d'enseignant vacant laisse 14 élèves du primaire non scolarisés ».

communautés pour faciliter des solutions communautaires dirigées par les Autochtones et pour déterminer d'autres utilisations des installations du Collège Aurora.[84]

Après avoir obtenu la certification de l'Association des écoles des Premières Nations en juin 2019 avec la capacité de délivrer des diplômes d'études secondaires et de fin d'études pour adultes[85] – permettantune augmentation de la note d'études de 0,00 à 0,67 – l'école communautaire Blueberry de la Première Nation de Blueberry River, en Colombie-Britannique, a brûlé. L'école était un bâtiment clé de la communauté : elle accueillait des rassemblements, des funérailles, des programmes d'aide préscolaire, des événements culturels et offrait une éducation à tous les âges. En raison de l'approvisionnement insuffisant en eau dans la collectivité et de l'absence d'entente avec la Ville de Fort St. John pour les services de lutte contre les incendies en raison de la distance, le bâtiment n'a pas pu être sauvé, ce qui montre pourquoi une infrastructure améliorée est nécessaire pour tous les indicateurs.[86]

Traitement et distribution de l'eau

Comme nous l'avons vu, les facteurs climatiques et géographiques posent des défis pour la construction et l'entretien des infrastructures d'approvisionnement en eau dans les collectivités du Nord, ce qui a une incidence sur la disponibilité de l'eau potable propre pour les membres des collectivités lorsque des difficultés surviennent. Associées à un sous-financement et à un manque de personnel, ces interruptions de l'eau peuvent devenir chroniques, mettant en péril le bien-être physique et mental des membres de la communauté.

Puvnirtuq, au Nunavik, est une communauté qui fait face à une perte récurrente et prolongée de l'accès à l'eau potable, ce qui met en évidence les défis que posent les systèmes de livraison d'eau par camion-citerne dont dépendent largement le Nord. En mai 2025, la communauté a déclaré l'état d'urgence après que la conduite d'eau entre la station de pompage et la station de traitement de l'eau a gelé et s'est rompue, ce qui a mis à rude épreuve un système de livraison d'eau par camion-citerne déjà gravement sous-financé. Les trois camions-citernes de la communauté, qui avaient tous besoin d'être réparés, ont dû emprunter des routes endommagées dans des conditions météorologiques extrêmes jusqu'à une station de pompage située à 30 minutes de Puvirnituq pour recueillir et livrer de l'eau à plus de 2 100 résidents. Certaines maisons ont passé des semaines sans eau courante, utilisant la neige fondue pour la vaisselle et la plomberie. Les pénuries d'eau sont un phénomène persistant pour la communauté – avec des fermetures fréquentes de l'hôpital, des écoles et du centre communautaire – en raison du climat arctique rigoureux et du « sous-financement chronique des infrastructures d'approvisionnement en eau résilientes », comme l'ont souligné les représentants de l'Administration régionale Kativik.[87][88]

En 2021, le système de camions-citernes de Clyde River, au Nunavut, a subi de fortes pressions pour fournir de l'eau potable aux 1 200 résidents lorsque l'installation de traitement de l'eau et la pompe sont

[84] CBC News, « Les Territoires du Nord-Ouest publient un plan partiel pour l'apprentissage des adultes, après la fermeture des centres d'apprentissage communautaires ».
[85] Première Nation de Blueberry River, « Éducation ».
[86] Première Nation de Blueberry River, « Communiqué de presse du 17 janvier 2025 ».
[87] Fennario, « Rêves chimériques : la crise de l'eau au Nunavik ».
[88] CBC, « L'état d'urgence prend fin à Puvirnituq, au Québec, alors que l'eau coule à nouveau ».

devenues inopérantes à la suite d'une panne de courant. La communauté comptait sur deux camions-citernes pour puiser de l'eau directement dans le lac et la livrer aux maisons pour qu'elle soit bouillie avant d'être consommée. Le nombre de camions étant insuffisant pour la taille de la population, les opérateurs se sont retrouvés surchargés de travail, les domiciles ont passé quatre à sept jours entre les livraisons, les résidents ont dû utiliser la neige fondue pour s'approvisionner en eau et l'école et le centre de santé ont dû fermer.[89]

Cambridge Bay, au Nunavut, est une autre communauté autochtone nordique et éloignée qui fait face à des pénuries d'eau persistantes, certains ménages manquant d'eau tous les deux jours. Bien que la communauté ait formé de nouveaux opérateurs, elle attend le financement territorial pour un nouveau garage afin d'entreposer des camions-citernes d'eau supplémentaires pour les protéger des éléments, qui a été approuvé en 2021. La population de la collectivité continue de croître, ce qui exerce une pression croissante sur le réseau d'aqueduc. Alors que la population a augmenté de près de 800 personnes depuis 2010, le nombre de camions-citernes est resté le même. Comme c'est le cas pour de nombreuses autres collectivités, les services publics demeurent une solution coûteuse, car le raccordement d'un lotissement de Cambridge Bay à la conduite d'eau est estimé à environ 7,5 millions de dollars.[90]

Une étude de cas portant sur le système d'approvisionnement en eau par camion-citerne à Kangiqsualujjuaq, au Nunavik, illustre les expériences quotidiennes des collectivités nordiques et éloignées et les défis à relever pour assurer un approvisionnement fiable en eau potable. L'étude a mis en évidence une méfiance générale à l'égard de la salubrité de l'eau potable. 37 % des ménages ont déclaré ne pas consommer l'eau directement du robinet, citant le goût du chlore ; craintes de germes, de contaminants ou de produits chimiques ; et des préoccupations concernant l'entretien de la plomberie. 80 % des ménages qui ont consommé de l'eau du robinet ont déclaré avoir fait bouillir l'eau en premier, et 63 % des ménages ont utilisé des filtres d'eau domestiques, certains en même temps que l'ébullition de l'eau.

L'enquête a également révélé des expériences courantes de pénurie d'eau. Près de la moitié des ménages interrogés ont déclaré se faire livrer de l'eau 5 ou 6 fois par semaine, malgré les services quotidiens prévus. Plus de 10 % des ménages ont déclaré que la quantité d'eau était insuffisante pour répondre aux besoins quotidiens, et 33 % ont déclaré avoir manqué d'eau au moins une fois au cours de la semaine précédant l'enquête. Les pénuries d'eau ont obligé les ménages interrogés à réduire la fréquence de lessive, à raccourcir les temps de douche, à réutiliser l'eau pour se laver les mains et/ou se laver, et à collecter de l'eau auprès de sources supplémentaires.

Conformément aux histoires communautaires décrites, les ménages interrogés à Kangiqsualujjuaq ont souvent cité le besoin d'avoir plus de camions-citernes d'eau avec des capacités plus élevées et des livraisons plus fréquentes comme approches pour améliorer la quantité d'eau dans leurs ménages. Plus de la moitié des ménages étaient favorables à la mise en place d'un système d'eau courante, tandis que d'autres s'inquiétaient de la perte de travail pour les chauffeurs de camions-citernes.[91] Toutefois, comme

[89] Lochead, « La crise de l'eau de Clyde River résolue, selon SAO. »
[90] Pressman, « La population de Cambridge Bay a dépassé ses services d'égout et d'eau ».
[91] Cassivi et al., « Accès domestique à l'eau dans un système décentralisé de camion à citerne », 799-805.

nous l'avons vu dans la *sous-section Résultats et répercussions fondés sur des indicateurs* , les services publics sont en grande partie une approche irréalisable compte tenu des coûts et du pergélisol. Entre-temps, les systèmes de livraison d'eau par camion-citerne, qui dépendent grandement des communautés autochtones nordiques et éloignées, doivent être financés et dotés de ressources adéquates pour assurer une eau potable uniforme, fiable et suffisante pour mettre fin à l'histoire récurrente de l'eau insalubre et des pénuries fréquentes.

Regard vers l'avenir : Répercussions futures sur l'infrastructure

Bien que les résultats de cet indice montrent que les progrès en matière d'infrastructure dans les communautés autochtones nordiques et éloignées ont été limités, cela ne donne pas une image complète. Certaines des avancées les plus significatives en cours sont des innovations dirigées par des Autochtones qui ont le potentiel de transformer les résultats futurs. Ces projets (dont beaucoup sont encore en cours d'élaboration) montrent comment les communautés autochtones conçoivent, gouvernent et mettent en œuvre des solutions d'infrastructure qui répondent directement aux réalités locales, aux priorités culturelles et aux objectifs économiques à long terme. Ils mettent également en évidence un changement critique : les progrès sont de plus en plus réalisés au sein des communautés plutôt qu'imposés de l'extérieur, ce qui se traduit par des infrastructures plus durables, résilientes et conformes aux visions autochtones de la prospérité. Cette section met en évidence les initiatives clés qui illustrent cet élan – des innovations qui ne font peut-être pas encore bouger les valeurs de l'indice, mais qui jettent les bases d'améliorations mesurables dans la prochaine itération et redéfinissent ce à quoi ressemble un développement efficace des infrastructures communautaires au Canada.[92]

Haut débit

Lancé en 2019, le Fonds pour la large bande du CRTC soutient des projets qui offrent des services Internet et mobiles fiables aux communautés rurales, éloignées et autochtones, dans le but de combler l'écart de connectivité. En 2024, un volet de financement autochtone a été créé dans le cadre du Fonds pour la large bande, consacré au renforcement des capacités et au soutien des réseaux appartenant à des Autochtones. Le CRTC a également introduit une exigence pour les promoteurs de projets de s'engager de manière significative auprès des communautés autochtones et de fournir une preuve de consentement de la communauté.[93]

Dans le cadre du Fonds pour la large bande, 70 projets ont été sélectionnés pour recevoir un financement totalisant environ 769 millions de dollars afin d'aider à améliorer la connectivité dans plus de 320 collectivités. Sur ces 70 projets, plusieurs contribuent directement à combler l'écart de connectivité pour les communautés autochtones nordiques et éloignées évaluées dans cet indice :

- 157,9 millions de dollars au total à l'Administration régionale Kativik pour augmenter la capacité de transport par fibre optique de 10 communautés inuites du Nunavik.
- 10,6 millions de dollars à Keewaytinook Okimakanak pour des projets satellites dans six collectivités des Premières Nations du Nord de l'Ontario.
- 9,7 millions de dollars à Broadband Communications North Inc. pour permettre l'accès à des dépenses de téléchargement/téléversement de 10/1 Mbps avec données illimitées à huit

[92] Les renseignements présentés sont à jour jusqu'au début de 2026. Les progrès réalisés dans les projets existants et les projets annoncés par la suite ne sont pas inclus dans cette liste.
[93] Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, « Le CRTC améliore le Fonds pour la large bande afin d'aider à connecter rapidement les Canadiens ».

communautés du Manitoba, dont cinq sont des communautés des Premières Nations évaluées dans cet indice (Barren Lands, God's River, Lac Brochet, Pukatawagan et Shamattawa).

- 2,5 millions de dollars à TELUS Mobilité pour permettre l'accès à des vitesses de téléchargement/téléversement de 25/10 Mbps avec jusqu'à 500 Go de fata, et LTE-A avec des données illimitées dans la communauté de la Première Nation de Tallcree 173/173A, en Alberta.
- 15,1 millions de dollars au total à ATG Arrow Technology Group Limited Partnership pour permettre l'accès à des vitesses de téléchargement/téléversement de 50/20 Mbps à 1 000/100 Mbps avec des données illimitées dans les communautés des Premières Nations de John D'Or Prairie et Fox Lake, en Alberta.
- 11,9 millions de dollars à Rogers Communications Canada Inc. pour permettre l'accès au système de télécommunications mobiles universelles, LTE et 5G à neuf communautés de la Colombie-Britannique, y compris les communautés des Premières Nations de Dease Lake et d'Iskut.
- 13,8 millions de dollars à Rogers Communications Canada Inc. et à Shaw Cablesystems G.P. pour accroître la capacité de transport du réseau de sept collectivités de la Colombie-Britannique, y compris les Premières Nations de West Moberly.
- 65,6 millions de dollars au total à Norouestel Inc. pour permettre l'accès à des vitesses de téléchargement et de téléversement de 50/10 Mbps et à des données illimitées à 30 collectivités du Yukon, y compris les collectivités des Premières Nations d'Old Crow, de Burwash Landing, de Carcross, de Carmacks, de Pelly Crossing et de Ross River.
- 27,8 millions de dollars au total à Norouestel Inc. pour permettre l'accès à des vitesses de téléchargement/téléversement de 50/10 Mbps et de données illimitées à 26 collectivités des Territoires du Nord-Ouest, dont 23 sont évaluées dans cet indice.
- millions de dollars au gouvernement du Canada pour construire un réseau de transport par fibre optique pour quatre collectivités du Nunavut.
- 26,8 millions de dollars à SSi Micro Ltd. pour accroître la capacité de transport par satellite dans les 25 collectivités du Nunavut.[94]

Malgré les sept années du Fonds pour la large bande du CRTC et les récentes améliorations, l'écart entre les communautés autochtones et non autochtones (et entre les régions du Nord et le Sud du Canada) reste important. Alors qu'il reste moins de quatre ans avant 2030, il est primordial d'accorder davantage de priorités et d'investissements fédéraux pour atteindre l'objectif de connectivité 50/10.[95]

[94] Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, « Fonds pour la large bande : Projets sélectionnés pour le financement ».
[95] Bureau du vérificateur général du Canada, *Rapport 2 : La connectivité dans les régions rurales et éloignées*, p. 25.

Transports

Depuis 2019, plusieurs grands projets ont été proposés pour améliorer l'accès au transport pour les communautés autochtones éloignées et nordiques, en fournissant des connexions fiables toute l'année aux services essentiels, aux possibilités économiques et aux ressources essentielles.

En février 2020, la Nation crie et le gouvernement du Québec ont signé un protocole d'entente sur le Programme d'infrastructures durables Cris-Québec, créant La Grande Alliance, afin d'accroître la collaboration et d'étudier comment mieux connecter, développer et protéger le territoire.[96] Plusieurs projets de transport proposés proviennent de La Grande Alliance et visent à combler les lacunes auxquelles sont confrontées les communautés d'Eeyou Istchee qui sont évaluées dans cet indice :

- Amélioration des routes d'accès reliant les communautés cries de Waskaganish, d'Eastmain, de Wemindji et de Nemaska. Bien que ces communautés aient actuellement accès au réseau routier national, des améliorations sont essentielles pour assurer la fiabilité de l'accès des communautés aux services et ressources clés.
- Nouvelle route d'accès à Mistissini.
- Étudier dans un aéroport pour Mistissini.
- Nouvelle route vers Whapmagoostui, qui n'a actuellement que des routes locales sans accès routier toutes saisons ou saisonnier à l'extérieur de la communauté.
- Nouveau port à Whapmagoostui.[97]

Actuellement à l'étape de la planification, la route d'accès communautaire de Marten Falls est une route toutes saisons proposée qui relierait la collectivité au réseau routier provincial, ce qui permettrait un accès à l'année et favoriserait une plus grande activité économique. À l'heure actuelle, la collectivité n'a qu'un accès saisonnier au réseau routier par une route d'hiver.[98]

En octobre 2025, la Première Nation de Webequie et la province de l'Ontario ont signé une entente de partenariat communautaire prévoyant 39,5 millions de dollars pour soutenir la construction de la route d'approvisionnement de Webequie. Le financement servira également à soutenir des initiatives communautaires en matière de santé mentale, une nouvelle installation sportive et la modernisation de l'aéroport des Premières Nations, qui a été gravement endommagé par un incendie et qui est actuellement le seul point d'accès toutes saisons pour la communauté.[99] La route d'approvisionnement de Webequie reliera l'aéroport de la collectivité à la région du lac McFaulds du Cercle de feu, améliorant ainsi la circulation des personnes et des marchandises tout en soutenant le développement économique, la création d'emplois et les possibilités de formation.[100]

---

[96] La Grande Alliance, homepage for La Grande Alliance.
[97] Systra, « Phase 1 de l'étude de faisabilité de La Grande Alliance : Infrastructure de transport ».
[98] Route d'accès communautaire de la Première Nation de Marten Falls, « À propos de ».
[99] Law, « Le gouvernement de l'Ontario signe une entente avec la Première Nation de Webequie pour la route menant au Cercle de feu ».
[100] Webequie Supply Road, « Le projet ».

Le projet Northern Road Link, un projet distinct des deux projets menés par la Première Nation de Webequie et la Première Nation de Marten Falls, propose la construction d'une route polyvalente toutes saisons reliant la route d'accès communautaire de Marten Falls et la route d'approvisionnement de Webequie. La liaison de ces routes relierait les gisements minéraux de la région de McFaulds Lake, dans le Cercle de feu, au réseau routier par la route d'accès communautaire de Marten Falls, et permettrait de relier la Première Nation de Webequie au réseau routier.[101]

Il est essentiel de noter que le développement du Cercle de feu et sa désignation en tant que zone économique spéciale en vertu du projet de loi provincial 5, qui permet des exemptions légales et réglementaires, ont été critiqués par plusieurs Premières Nations.[102]

Voici d'autres développements liés à l'infrastructure de transport dans les communautés autochtones nordiques et éloignées depuis 2019 :

- Dans son budget de 2024, le Manitoba s'est engagé à construire un aéroport sur le territoire de la Première Nation de Wasagamack après 60 ans de plaidoyer de la part de la communauté.[103]
- La construction du port en eau profonde de Qikiqtarjuaq devrait commencer en 2026. Ce projet est conçu pour soutenir la flotte de pêche arctique du Nunavut, stimuler la création d'emplois, stimuler l'activité économique et le développement régional.[104]
- La route de la vallée du Mackenzie, dans les Territoires du Nord-Ouest, a été sélectionnée pour faire l'objet d'un processus de consultation en vue d'une désignation d'intérêt national en juin 2026. La dernière étape de la construction pourrait commencer en 2028[105], reliant les communautés autochtones de Wrigley, Tulita et Norman Wells.[106] Fait important pour cet indice, ce projet fournirait un accès routier toutes saisons à la communauté de la Première Nation de Tulita, qui n'a actuellement qu'un accès saisonnier au réseau routier par route d'hiver.
- La construction du projet de route du lac Wollaston est en cours, une route toutes saisons qui reliera la Nation des Dénésulines de Hatchet Lake et Wollaton Lake, deux collectivités qui dépendent actuellement des routes d'hiver.[107]
- En mars 2026, le gouvernement fédéral a dévoilé une proposition de 35 milliards de dollars visant à moderniser et à accroître la présence militaire du Canada dans le Nord, qui comprend également des améliorations aux infrastructures civiles comme les aéroports de Rankin Inlet et d'Inuvik ; et les engagements à l'égard de grands projets de construction routière qui doivent être approuvés par le MPO.[108]

[101] Northern Road Link, « Objectif du projet ».
[102] Law, « Le gouvernement de l'Ontario signe un accord ».
[103] CBC News, « Decades long fight over : Airport on Wasagamack First Nation promised in Manitoba budget ».
[104] CBCL, « Profil de projet 2024 : Port en eau profonde de Qikiqtarjuaq ».
[105] Rabinovitch, « Ottawa entame le processus pour désigner trois projets comme étant d'intérêt national ».
[106] Hashmi, « Les responsables des T.N.-O. font le point sur les grands projets d'infrastructure et la hausse des coûts ».
[107] MBC News, « Le projet de route toutes saisons de Wollaston Lake reçoit un financement fédéral ».
[108] Brewster, « Carney annonce 35 milliards de dollars pour la défense et l'infrastructure dans le Nord du Canada ».

Énergie

Le Canada s'est fixé comme objectif d'atteindre un accès universel à une énergie abordable, fiable, durable et propre pour tous d'ici 2030, et un réseau électrique net zéro d'ici 2035. La transition des communautés autochtones, rurales, éloignées et nordiques vers l'énergie propre est soutenue par Wah-ila-toos dans le cadre du programme Énergie propre pour les communautés rurales et éloignées, de l'Initiative autochtone pour réduire la dépendance au diesel et du programme ARDEC Nord.[109][110]

Des progrès importants ont été réalisés vers cet objectif, avec de nombreuses initiatives dirigées par des Autochtones en cours pour réduire la dépendance au diesel hors réseau dans les communautés autochtones éloignées et du Nord :

Nunavut

- En février 2020, la Banque de l'infrastructure du Canada a signé un protocole d'entente pour la planification et le développement du projet de liaison à fibre optique Kivalliq-Hydo, reliant le réseau électrique et le réseau de communication du Manitoba aux communautés de Kivalliq, soit Arviat, Whale Cove, Rankin Inlet, Chesterfield Inlet et Baker Lake. Ce projet fournira de l'énergie hydroélectrique aux collectivités dépendantes du diesel, et fournira pour la première fois une connectivité à large bande.[111][112] Les cinq collectivités ont obtenu une note de 0 pour les indicateurs de la large bande et de l'énergie de cet indice, ce qui représente la dépendance à l'énergie fossile hors réseau et à l'épine dorsale satellite.
- Une étude est en cours pour un système hybride de production d'énergie renouvelable dans le microréseau diesel éloigné d'Arviat, au Nunavut, ainsi que des initiatives de renforcement des capacités au sein de la communauté pour soutenir la réalisation du projet. L'étude donnera lieu au premier projet de production d'électricité à grande échelle sur le territoire appartenant à la collectivité.[113]
- En novembre 2025, le projet hydroélectrique d'Iqaluit Nukkiksautiit a été renvoyé au MPO. Ce projet est le premier projet d'énergie hydroélectrique appartenant à 100 % aux Inuits au Nunavut et remplacera la dépendance d'Iqaluit à l'énergie diesel hors réseau.[114]

[109] Économie et Développement social Canada, « Objectif de développement durable 7 : Énergie propre et d'un coût abordable ».
[110] Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada, « Programme ARDEC Nord ».
[111] Banque de l'infrastructure du Canada, « La Banque de l'infrastructure du Canada signe un protocole d'entente pour le projet proposé de liaison Hydo-Fibre du Kivalliq ».
[112] Gouvernement du Nunavut, *Nunavut's Nation-Building Priorities*, p. 10.
[113] Ressources naturelles Canada, « Étude d'avancement/d'un microréseau d'énergie propre d'Arviat ».
[114] Premier ministre du Canada, « Le premier ministre Carney annonce la deuxième tranche de projets d'intérêt national renvoyés au Bureau des grands projets ».

Nunatsiavut

- En août 2022, des panneaux solaires ont été installés dans les cinq communautés du Nunatsiavut, réduisant ainsi de façon saisonnière la dépendance de la région à l'énergie fossile.[115] Pour mettre les choses en contexte, Nain, Hopedale, Makkovik, Postville et Rigolet utilisent tous de l'énergie fossile hors réseau, obtenant un score de 0,00 sous l'indicateur énergétique de cet indice.
- Dans la communauté inuite de Nain, deux éoliennes et un système de stockage d'énergie par batterie seront intégrés au microréseau diesel existant de la communauté. Avec l'objectif d'être opérationnel en 2027, ce projet remplacera au moins la moitié des combustibles fossiles utilisés par la communauté chaque année et servira de plan directeur pour réduire la dépendance aux combustibles fossiles dans toute la province.[116]
- En novembre 2025, le gouvernement du Nunatsiavut a reçu un financement fédéral pour poursuivre ses travaux visant à déterminer les emplacements d'une installation potentielle d'énergie marémotrice près de Rigolet.[117]

Le Nunavik

- En octobre 2025, le gouvernement du Canada a annoncé un financement pour soutenir le projet hydroélectrique éloigné d'Innavik. Ce projet appartenant à des Inuits est la plus grande installation hydroélectrique hors réseau du Canada, remplaçant la dépendance au diesel pour presque tous les besoins énergétiques d'Inukjuak.[118] L'opérationnalisation de cette installation a fait passer la cote énergétique d'Inukjuak de 0,00 en 2019 à 0,67 en 2026.
- Tarquti Energy, la Saputik Landholding Corporation et les dirigeants de Kangirsuk élaborent un plan énergétique communautaire, explorant des solutions pour réduire la consommation de diesel et les émissions de gaz à effet de serre dans la communauté inuite.[119]
- Tarquti Energy, en collaboration avec la coopérative Puvirnituq, prévoit construire et exploiter trois éoliennes sur le territoire de Puvirnituq, qui seront entièrement détenues par la communauté inuite.[120] La collectivité dépend actuellement des combustibles fossiles hors réseau, obtenant un score de 0 sous l'indicateur énergétique de cet indice.

[115] Atter, « Panneaux solaires installés dans toutes les villes du Nunatsiavut alors que le gouvernement inuit envisage l'indépendance énergétique ».
[116] Logan, « Le projet de microréseau de Nain jette les bases pour que le Labrador obtienne du diesel ».
[117] Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada « Le Canada appuie le leadership du gouvernement du Nunatsiavut dans les initiatives communautaires d'énergie propre dirigées par les Inuits ».
[118] Ressources naturelles Canada, « Le gouvernement du Canada contribue à de grands projets d'énergie propre dans les communautés autochtones du Québec ».
[119] Ressources naturelles Canada, « Projet éolien et hydroélectrique de Kangirsuk ».
[120] Commission de la qualité de l'environnement Kativik, « Déploiement de trois éoliennes sur le territoire du village nordique de Puvirnituq ».

Territoires du Nord-Ouest

- Le gouvernement Got'ı̨nę de Dél̨nę étudie la faisabilité d'un projet hydroélectrique à petite échelle afin de réduire la dépendance au diesel et d'assurer une électricité abordable pour les résidents.[121] La communauté des Premières Nations dépend actuellement d'un système de combustibles fossiles hors réseau, obtenant une note de 0 sous l'indicateur énergétique pour cette itération de l'indice.
- En partenariat avec la Première Nation des Dénés Yellowknives, la Première Nation des Dénés Łútsël K'é, la Première Nation Deninu Kų́ę́, la Nation des Métis des Territoires du Nord-Ouest et la Première Nation de Salt River, le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO) propose de relier la centrale hydroélectrique de Taltson de South Slave et le réseau hydroélectrique de Snare de North Slave. Si le financement peut être obtenu, le GTNO estime que le réseau fonctionnera d'ici 2033,[122] fournissant ainsi une énergie fiable et renouvelable à 11 collectivités.[123]

L'Ontario

- Le projet de transport d'électricité de Wataynikaneyap, dirigé par 24 communautés des Premières Nations, a raccordé 16 communautés autochtones éloignées au réseau provincial d'énergie propre.[124] 14 des communautés connectées sont évaluées dans cet indice, obtenant des scores de 1 pour l'indicateur énergie.

Santé

Le gouvernement du Canada a annoncé un investissement de 400 millions de dollars sur cinq ans à compter de 2026-27 pour maintenir l'accès à des services de soins primaires de haute qualité pour les Premières Nations dans les communautés rurales et éloignées dans les réserves, ce qui donne au gouvernement fédéral l'occasion d'investir dans l'infrastructure de santé et dans le recrutement et le maintien en poste de professionnels de la santé afin d'améliorer la disponibilité des services de soins de santé dans les communautés autochtones nordiques et éloignées.[125]

Voici quelques développements liés à l'infrastructure de santé dans les communautés autochtones nordiques et éloignées depuis 2019 :

- La construction d'un nouveau campus de santé à Moosonee, en Ontario, est en cours, et devrait être achevée d'ici 2030.[126] Moosonee est actuellement desservie par un centre de santé et un hôpital de 76 ans et de 37 lits dans la communauté voisine de Moose Factory,[127] qui est accessible par une route de glace. Remplaçant le plus vieil hôpital non rénové au Canada, le campus de santé

[121] Hashmi, « Le gouvernement de Dél̨nę explore le potentiel hydroélectrique sur la rivière Great Bear dans les Territoires du Nord-Ouest ».
[122] Williams, « L'expansion hydroélectrique de Taltson coûtera jusqu'à 3 milliards de dollars, selon le ministre ».
[123] Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, « Projet d'agrandissement de la centrale hydroélectrique de Taltson ».
[124] Salle de presse de l'Ontario, « La construction du plus grand projet énergétique dirigé par des Autochtones de l'histoire de l'Ontario est terminée ».
[125] Canada, *Mise à jour économique du printemps 2026*, p. 106.
[126] Rutherford, « Fondation en formation pour le nouvel hôpital de la baie James après un an de construction ».
[127] CBC News, « Le nouvel hôpital de Moosonee remplacera un établissement vieux de 74 ans à Moose Factory ».

culturellement approprié de Moosonee comprendra un hôpital et un pavillon de soins de longue durée de 32 lits.[128]

- La Nation crie de Nisichawayasihk, située à Nelson House, au Manitoba, ouvrira un nouvel établissement de santé d'ici 2028, offrant des services de santé, de pharmacie dentaire et d'urgence ainsi qu'un programme culturel. Le poste de soins infirmiers qui dessert actuellement la communauté manque de personnel et les services disponibles sont limités, ce qui oblige souvent les membres de la communauté à voyager plus d'une heure pour obtenir des soins de santé.[129] En juillet 2024, la communauté a dû déclarer l'état d'urgence après que des pénuries de personnel ont forcé la fermeture de l'établissement pour les services non urgents en septembre 2023, une histoire similaire à celles décrites dans la *section Besoins en infrastructure*.[130]

Éducation

Les progrès réalisés depuis 2019 en matière d'accès à l'éducation pour les jeunes et les adultes des communautés autochtones nordiques et éloignées comprennent :

- En octobre 2025, la Nation ojibway de Mishkeegogamang, en Ontario, a reçu un financement provincial de 894 305 $ pour construire un centre de formation modulaire dans la communauté. Doté de sept salles polyvalentes pour la formation, les ateliers, les événements et les réunions, ce nouveau centre aidera les chercheurs d'emploi autochtones à acquérir des compétences pertinentes et renforcera l'expertise des travailleurs autochtones.[131]
- La construction d'une école primaire et secondaire à Burwash Landing, au Yukon, est en cours, et les élèves devraient commencer à fréquenter à l'automne 2026. Dotée d'un programme d'études axé sur la culture, cette nouvelle école comprendra un hammam, des salles de cours de langue, un grand gymnase et une grande cuisine commerciale pour la cuisine traditionnelle. À l'heure actuelle, les élèves de Burwash Landing fréquentent une école à l'extérieur de la communauté, obtenant une note de 0 sous l'indicateur de l'école primaire/secondaire pour cet indice.[132] Une fois terminé, ce projet portera la note de la collectivité à 1 pour la prochaine itération.
- À l'été 2025, le Collège des sciences et de la technologie Eeyou Istchee a ouvert ses portes à Chisasibi, dans le Nord du Québec, offrant des programmes de perfectionnement professionnel ainsi que des cours permettant d'accumuler des crédits pour d'autres établissements postsecondaires.[133]
- La construction du Centre d'apprentissage Sabtuan dans la communauté Eeyou Istchee de Chisasibi, dans le nord du Québec, devrait commencer à l'été 2026. Le centre offrira des

[128] Salle de presse de l'Ontario, « L'Ontario construit un nouvel hôpital à Moosonee ».
[129] Nicholls, « From crossroads to a path forward : Coming Health facility in Nelson House signifie une transition pour le centre de bien-être de la Première Nation ».
[130] CBC News, « État d'urgence déclaré en raison d'une pénurie de personnel infirmier dans le nord de la Nation crie du Manitoba ».
[131] Goater, « La Nation ojibway de Mishkeegogamang reçoit un peu moins de 900 000 $ pour construire un centre de formation modulaire ».
[132] CBC News, « La construction d'une nouvelle école à Burwash Landing, Yukon est prête à commencer ».
[133] Blacksmith, « Un nouveau collège dans le Nord du Québec offre une éducation enracinée dans la culture aux étudiants cris ».

programmes de formation pratique dans des secteurs tels que les métiers, la technologie et les soins de santé, et comprendra une salle et des espaces pour les aînés ou un apprentissage intergénérationnel et un lien culturel. Servant de centre d'apprentissage communautaire pour soutenir l'apprentissage continu, la Commission scolaire crie vise à avoir des centres d'apprentissage pour adultes similaires dans toutes les communautés de iiyiyiu aschii, le territoire des Cris de la baie James.[134]

- En octobre 2025, Kativik Ilisarniliriniq, la commission scolaire du Nunavik, a publié un rapport décrivant le soutien à la création d'un établissement postsecondaire culturellement enraciné au Nunavik, exprimé lors de consultations avec les 14 communautés du Nunavik. Kativik Ilisarniliriniq et Makivvik travailleront ensemble à l'élaboration d'un cadre juridique et institutionnel.[135]

Traitement et distribution de l'eau

En décembre 2025, la Cour fédérale a rendu une décision historique, confirmant que les services d'eau ne sont pas des programmes gouvernementaux discrétionnaires, mais que le Canada a l'obligation légale de fournir de l'eau potable salubre aux membres des Premières Nations vivant dans les réserves. Dans *l'affaire Première Nation de Shamattawa c. Canada,* le juge a statué que le Canada avait manqué à ses obligations légales et négligé de respecter les normes de soins de base en ne fournissant pas d'eau potable aux communautés visées par des avis à long terme concernant la qualité de l'eau potable, violant ainsi les droits des Premières Nations garantis par la Charte.

Comme l'indique l'indice, la Première Nation de Shamattawa fait l'objet d'un avis d'ébullition de l'eau depuis 2018, et les membres de la communauté sont aux prises avec des maladies, dont certaines très graves. Il a été présenté devant les tribunaux comment des employés fédéraux de Shamattawa ont été transportés par avion dans de l'eau embouteillée qui n'était pas mise à la disposition des membres de la communauté. De plus, les experts ont déclaré que l'accès à l'eau dans les réserves est comparable aux conditions dans les camps de réfugiés et que la consommation moyenne d'eau dans certaines communautés est inférieure à 15 litres par personne par jour, comparativement à la moyenne canadienne de 220 litres.

En ce qui concerne la promesse du gouvernement fédéral de mettre en œuvre une loi sur l'eau propre d'ici décembre 2022, le premier ministre Carney s'est engagé à présenter de nouveau la *Loi sur l'eau propre des Premières Nations* proposée au printemps 2026 lors de l'Assemblée extraordinaire de l'Assemblée des Premières Nations de décembre 2025. Le projet de loi est mort au Feuilleton lorsque le Parlement a été prorogé et dissous avant les élections fédérales de 2025 et n'a pas encore été présenté au cours de cette nouvelle session.[136]

[134] Conseil scolaire cri, « A New Chapter in Adult Learning in iiyiyiu aschii : Sabtuan Learning Centre Coming to Chisasibi ».
[135] Kativik Ilisarniliriniq, « Kativik Ilisarniliriniq publie un rapport historique sur la vision des Nunavummiut en matière d'éducation postsecondaire dans leur région ».
[136] Pugliese, « Federal Court : Canada legally obligated to ensure safe housing, clean water on reserve ».

Bien que cette décision historique et la perspective d'une loi sur l'eau potable salubre soient importantes, ces avancées ne concernent que les Premières Nations ; la crise de l'eau à laquelle sont confrontées les communautés inuites et métisses n'est pas résolue.

Voici quelques-uns des principaux développements sur le terrain liés à la qualité de l'eau dans les communautés autochtones nordiques et éloignées depuis 2019 :

- Service Canada travaille actuellement à lever les avis d'ébullition de l'eau dans plusieurs communautés autochtones nordiques et éloignées, notamment la Première Nation de Shamattawa, au Manitoba ; Nation crie de Mathias Colomb (Manitoba), avec une date de levée prévue à l'automne 2027 ; Bearskin Lake, en Ontario, dont l'un des avis de la communauté devrait être levé à l'été 2026 ; Marten Falls (Ontario) ; Muskrat Dam Lake (Ontario) ; Fort Severn (Ontario) ; Première Nation de Neskantaga, Ontario ; North Spirit Lake (Ontario) ; Sandy Lake (Ontario) ; Première Nation de Nibinamik (Ontario) ; Première Nation de Mishkeegogamang (Ontario) ; Nation de Slate Falls (Ontario)[137]
- Un contrat d'approvisionnement a été attribué en septembre 2023 pour la construction d'une nouvelle usine de traitement de l'eau à Sachs Harbour, dans les T.N.-O., après avoir reçu un financement de 3,7 millions de dollars en 2021 pour répondre aux avis récurrents d'ébullition de l'eau.[138]
- Tuktoyaktuk (T.N.-O.) a reçu un financement de 2,8 millions de dollars pour moderniser son usine de traitement de l'eau et son système de gestion des eaux usées.[139]
- Construction d'une nouvelle usine de traitement de l'eau et de réservoirs d'eau pour Grise Fiord, au Nunavut, par l'entrepreneur majoritairement inuit, Salumaq Environmental Contracting Ltd.[140]
- En 2022, les gouvernements du Canada et du Nunavut se sont engagés à investir plus de 3,6 millions de dollars dans des études à l'appui de l'amélioration de la capacité de l'installation de traitement des eaux usées de Rankin Inlet, de nouvelles installations de traitement de l'eau à Arctic Bay, Grise Fiord, Rankin Inlet et Sanikiluaq, ainsi que des travaux de planification et de conception pour la réhabilitation et l'agrandissement de l'installation de traitement des eaux usées d'Arviat.[141] En mai 2024, les phases d'étude et de planification des quatre nouvelles installations de traitement de l'eau étaient terminées, et la conception et la construction étaient prêtes à commencer.[142]

[137] Services aux Autochtones Canada, « Avis actifs à long terme concernant la qualité de l'eau potable ».
[138] OpenNWT, « Projet d'usine de traitement de l'eau de Sachs Harbour ».
[139] Revue Environment, Science & Engineering, « Quatre mises à niveau d'usines de traitement de l'eau financées au Canada ».
[140] Gouvernement du Nunavut, « Plan d'infrastructure pour Grise Fiord ».
[141] Logement, Infrastructures et Collectivités Canada, « Le Canada et le Nunavut investissent dans le traitement de l'eau potable et des eaux usées des collectivités du Nord ».
[142] Logement, Infrastructures et Collectivités Canada, « Soutenir l'infrastructure de traitement de l'eau au Nunavut ».

- En mai 2024, le gouvernement du Canada a annoncé un financement de 2 millions de dollars pour élaborer des propositions visant à moderniser les installations de traitement de l'eau potable à Clyde River, Coral Harbour et Igloolik.[143]
- Depuis 2020, toutes les collectivités des Territoires du Nord-Ouest disposent d'usines modernes de traitement de l'eau dotées de systèmes de filtration, exploitées par des résidents locaux employés par l'administration communautaire.[144]

Logement

La Cour fédérale a rendu une deuxième décision historique en décembre 2025 sur un recours collectif en matière de logement des Premières Nations intenté par les Premières Nations de St. Theresa Point et de Sandy Lake – en leur nom et au nom d'autres communautés touchées – statuant que le Canada a violé les droits des Premières Nations garantis par la Charte et a l'obligation légale de fournir un logement adéquat à l'ensemble du groupe.

Les preuves et les témoignages présentés démontrent les conditions de vie auxquelles les Premières Nations ont été confrontées depuis l'imposition forcée du système des réserves, y compris le surpeuplement extrême obligeant les membres du ménage à dormir à tour de rôle ; les infestations de moisissures et de parasites ; pas d'eau courante, de systèmes d'égouts ou de chauffage ; une mauvaise construction avec des matériaux de construction inappropriés ; maladies et décès.

La Cour déterminera maintenant où le Canada a manqué à ses obligations légales envers chaque Première Nation et ce qui doit être fait pour y remédier.[145]

Bien qu'il s'agisse d'une avancée importante, il est important de noter que cette décision ne concerne que le logement des Premières Nations ; Les communautés inuites et métisses sont également confrontées à des problèmes de surpeuplement et de logements nécessitant des réparations majeures – en fait, les communautés inuites ont obtenu les scores moyens totaux les plus bas parmi les communautés évaluées dans cet indice.

Un autre développement clé lié au logement dans les communautés autochtones nordiques et éloignées est l'annonce du financement fédéral en février 2025 pour soutenir la construction d'une installation de logement modulaire à Arviat, au Nunavut.[146] Projet de la Sakku Investments Corporation, la branche de développement de l'Association inuite du Kivalliq, l'usine devrait être achevée d'ici le printemps 2026 et produire environ 40 unités de logement par an pour les communautés de la région de Kivalliq, construites pour résister au climat nordique. L'usine devrait également créer 40 emplois à temps plein au sein de la communauté, avec des plans de formation pour promouvoir l'emploi des Inuits.[147]

---

[143] *Ibidem*.
[144] Eau Canada, « Toutes les collectivités des T.N.-O. disposent maintenant d'usines modernes de traitement de l'eau ».
[145] Pugliese, « Cour fédérale : le Canada est légalement obligé ».
[146] Agence canadienne de développement économique du Nord, « Le ministre Anandasangaree annonce un financement pour la construction de logements au Nunavut ».
[147] CBC News, « Usine de maisons modulaires à Arviat, Nunavut, qui sera terminée d'ici le printemps ».

Lancée en septembre 2025, Maisons Canada est une société d'État dont le mandat est de construire des logements abordables partout au Canada, rapidement et efficacement, grâce à des méthodes de construction modernes. En date du 5 février 2026, Maisons Canada avait fait avancer six projets, mais aucun dans les communautés autochtones, et quatre partenariats majeurs, dont une entente tripartite avec Nunavut et Nunavut Tunngavik Incorporated.[148] Grâce à des partenariats avec des organisations et des gouvernements autochtones, cette initiative a le potentiel de produire davantage de projets de logement dirigés par des Autochtones, comme celui décrit ci-dessus, tout en tenant compte des particularités culturelles, climatiques et géographiques des collectivités nordiques et éloignées.

En mars 2026, trois maisons modulaires construites à Regina par Herauf Modular Solutions ont été livrées à la Première Nation de St. Theresa Point, au Manitoba, et serviront de logements de transition pour les jeunes.[149] Cette collectivité des Premières Nations a obtenu une note totale de 0,00 pour le logement dans cet indice, ce qui indique un surpeuplement et des réparations majeures nécessaires.

Ensemble, ces projets démontrent que l'innovation dirigée par les Autochtones ne redéfinit pas seulement le paysage des infrastructures dans les collectivités nordiques et éloignées, mais aussi ce qu'est un développement efficace, durable et axé sur la communauté au Canada. Ces initiatives montrent que lorsque les gouvernements, les organisations et les détenteurs de connaissances autochtones dirigent la conception et la mise en œuvre des infrastructures, les résultats sont plus résilients, plus ancrés dans la culture et plus adaptés aux besoins locaux. Ils révèlent également un changement plus large en cours : les progrès sont de plus en plus motivés par la vision, la gouvernance et l'expertise technique autochtones plutôt que par une intervention externe. Bien que bon nombre de ces innovations soient encore émergentes et ne soient donc pas encore reflétées dans les scores de l'indice, elles jettent les bases d'améliorations transformatrices dans les itérations futures. En fin de compte, le développement des infrastructures dirigé par les Autochtones s'avère être un puissant catalyseur de la croissance économique, de l'autodétermination et du bien-être communautaire à long terme.

[148] Logement, Infrastructures et Collectivités Canada, « Le gouvernement du Canada dépose la *Loi sur la construction de Maisons Canada* ».
[149] Favek, « Un convoi de logements prêt à se rendre dans une communauté autochtone du Nord ».

Recommandations

Le CNDEA conseille depuis longtemps le gouvernement fédéral sur les priorités économiques des Autochtones, y compris les besoins en infrastructure, et bon nombre de ses recommandations antérieures demeurent très pertinentes pour les défis actuels en matière d'infrastructure. S'appuyant sur cette base, le Conseil réaffirme ses orientations antérieures et présente de nouvelles recommandations éclairées par les conclusions du présent rapport.

1. **Que le gouvernement du Canada entreprenne la réforme structurelle nécessaire de ses politiques et de ses cadres de financement autochtones en adoptant des approches coordonnées, fondées sur les distinctions et les besoins, fondées sur l'autodétermination des Autochtones et la responsabilité fédérale.**

Réforme de la politique fédérale sur les Autochtones

L'approche fédérale actuelle en matière de politique et de financement autochtones, marquée par la fragmentation, la prise de décision cloisonnée et les pratiques paternalistes, s'est avérée inefficace pour combler le déficit persistant en matière d'infrastructure. Une réforme systémique fondamentale est la base sur laquelle des progrès significatifs peuvent se produire.

Les modèles de financement doivent être fondés sur les distinctions et les besoins, avec un financement global pluriannuel qui soutient la planification à long terme dirigée par les Autochtones. Les sources de financement fédérales actuelles ne tiennent souvent pas compte des contextes et des besoins propres aux régions et aux communautés. Des programmes comme le Fonds pour bâtir des collectivités fortes ne distribuent pas les fonds de façon équitable, ce qui laisse les collectivités du Nord, qui doivent composer avec des coûts plus élevés et des défis de construction plus complexes, moins de ressources adéquates pour répondre aux besoins que leurs homologues du Sud. Combiné à des ententes de financement à court terme, cela limite l'efficacité des investissements et compromet les progrès soutenus vers les priorités communautaires.

Le gouvernement fédéral doit également améliorer la coordination afin de rationaliser le financement, de réduire le fardeau administratif et d'améliorer la cohérence des programmes. De plus, la planification et l'exécution dirigées par les Autochtones doivent être au cœur de l'approche du gouvernement fédéral en matière de politique autochtone, avec la participation précoce des dirigeants autochtones à la planification, à la réalisation et à l'évaluation des infrastructures, parallèlement aux efforts continus pour faire progresser le transfert des responsabilités avec des engagements de planification, de ressources et d'investissements à long terme adéquats.

L'indice des infrastructures autochtones de 2026 est un outil précieux pour suivre les conditions, cerner les lacunes et orienter les investissements à l'appui d'une politique fédérale et d'un cadre de financement responsables et efficaces.

Intégrer l'inclusion des Autochtones dans le développement du Nord

2. Intégrer immédiatement l'inclusion précoce et significative des Autochtones dans tout le développement des infrastructures du Nord.

Les obstacles uniques auxquels sont confrontées les communautés autochtones nordiques et éloignées, tels que les rudes climats arctiques et l'accès saisonnier aux communautés, nécessitent une planification stratégique à long terme dirigée par les Autochtones et des investissements pour un développement durable et culturellement pertinent qui comblera efficacement les écarts socioéconomiques de longue date.

Un développement réactif nécessite une mobilisation précoce des dirigeants autochtones pour tenir compte des saisons des routes d'hiver, des calendriers de transport maritime et des courtes saisons de construction, qui, s'ils ne sont pas correctement pris en compte, peuvent entraîner des retards injustifiés dans la livraison des infrastructures communautaires essentielles. Des évaluations préliminaires de faisabilité et environnementales sont également nécessaires pour s'assurer que l'infrastructure est adaptée aux considérations de l'Arctique, en particulier pour les nouvelles initiatives de développement telles que les maisons modulaires, préfabriquées et imprimées en 3D.

De plus, compte tenu de l'intérêt croissant des secteurs public et privé pour le Nord, il est essentiel que les collectivités bénéficient d'un soutien adéquat pour atténuer les pressions associées à une présence accrue de l'industrie. Étant donné que l'accent national est particulièrement mis sur le développement de la défense dans le Nord, la planification stratégique dirigée par la communauté est essentielle pour intégrer la fonctionnalité à double usage dans le développement afin de s'assurer que l'augmentation de l'activité n'exerce pas de pression excessive sur les services et les infrastructures locaux.

La mobilisation des collectivités à l'égard des fonctionnalités à double usage doit être un élément nécessaire pour tout développement du Nord et reconnue comme une occasion stratégique de combler les lacunes en matière d'infrastructure. Par exemple, toute route construite aux fins de l'élaboration d'un projet peut être élargie pour relier les collectivités au Réseau routier national du Canada. La connectivité est un obstacle de longue date au développement économique et à l'accès aux services sociaux et de santé essentiels pour les communautés nordiques et éloignées. L'accès limité des communautés réduit également la fiabilité de l'approvisionnement et augmente le coût des biens essentiels, ce qui contribue à l'insécurité alimentaire vécue. Les efforts visant à combler le déficit de connectivité doivent être prioritaires dans la planification des projets.

Les peuples autochtones doivent également être inclus équitablement dans les nouvelles possibilités économiques offertes par l'augmentation des investissements dans le Nord par le biais d'engagements en

matière d'emploi et de passation de marchés intégrés dans les accords de projet, avec des mesures de responsabilisation en place pour assurer la conformité.

Les efforts des secteurs public et privé pour assurer l'inclusion des Autochtones dans tout le développement du Nord comprennent également la recherche de possibilités de regroupement de projets ; l'établissement d'une stratégie nationale d'infrastructure autochtone dirigée par les Autochtones pour orienter le développement ; soutenir les possibilités de formation et de mentorat ; soutenir l'établissement et le travail des autorités d'approvisionnement dirigées par les Premières Nations, les Métis et les Inuits et les intégrer à la planification du développement.

Opérationnalisation de l'infrastructure communautaire

3. Renforcer les parcours locaux d'éducation et de formation et soutenir le recrutement et le maintien en poste de la main-d'œuvre dans les secteurs de la santé, de l'éducation et des services publics.

Comme le démontre le présent rapport, pour combler le déficit d'infrastructure, il ne suffit pas de construire des biens matériels ; Les communautés doivent également disposer de la main-d'œuvre nécessaire pour fournir les services que ces actifs soutiennent. En particulier, les secteurs des soins de santé, de l'éducation et des services publics sont confrontés à des pénuries chroniques de personnel dans les communautés nordiques et éloignées. Le recrutement est entravé par les difficultés à attirer des travailleurs des régions du Sud, tandis que la rétention est mise à rude épreuve par des logements inadéquats, une lourde charge de travail et des ressources insuffisantes. Pour constituer une main-d'œuvre durable, il faut également créer des voies permettant aux résidents de se former et de travailler au sein de leurs communautés. Cela comprend un soutien fédéral permanent à l'éducation et un accès élargi aux possibilités d'apprentissage virtuel.

4. Accorder la priorité aux investissements dans le cadre du Fonds pour la large bande du CRTC et améliorer l'efficacité des dépenses pour combler le fossé numérique, notamment en soutenant les solutions existantes dirigées par les Canadiens et les Autochtones.

Bien que des approches novatrices telles que l'éducation virtuelle et la télésanté aient élargi l'accès aux services dans les communautés éloignées, le fossé numérique persistant continue de limiter leur efficacité dans les communautés autochtones nordiques et éloignées. Une infrastructure à large bande fiable et à haut débit est une exigence fondamentale pour accéder à ces services et remédier aux disparités socioéconomiques de longue date. Par conséquent, la réduction de la fracture numérique doit rester une priorité essentielle.

Combler le manque de données

5. **Investissement accru des secteurs public et privé dans la gouvernance des données autochtones pour combler les lacunes critiques.**

Comme le souligne le présent rapport, des lacunes importantes persistent dans la disponibilité de données complètes et précises sur les infrastructures des communautés autochtones, ce qui limite la pleine compréhension des conditions existantes nécessaires pour éclairer les politiques et réaliser des progrès significatifs dans la résolution des lacunes de longue date en matière d'infrastructures. Des données solides, à jour et communautaires sur les conditions socioéconomiques et les infrastructures autochtones garantissent que les décisions en matière de politiques et de financement prises par des acteurs externes reflètent les réalités autochtones et les besoins des communautés, tout en permettant aux communautés autochtones d'entreprendre une planification et un développement éclairés.

Bibliographie

Allen, Michelle. « Les changements climatiques menacent les routes d'hiver reliant les collectivités éloignées du nord de l'Ontario. » Chien de garde autochtone. 12 octobre 2023. https://www.indigenouswatchdog.org/update/climate-change-threatens-winter-roads-connecting-northern-ontarios-remote-communities/.

Anderson, Thomas. « Chapitre 4 : Les jeunes Autochtones au Canada. » dans *Portrait des jeunes au Canada : Rapport de données*. No 42-28-0001 au catalogue. (Ottawa : Statistique Canada, 2021). https://www150.statcan.gc.ca/n1/en/pub/42-28-0001/2021001/article/00004-eng.pdf?st=U7yit4OV.

Assemblée des Premières Nations. *Combler les lacunes en matière d'infrastructure d'ici 2030 : Une estimation collaborative et exhaustive des coûts cernant les besoins en matière d'investissement dans l'infrastructure des Premières Nations au Canada.* Ottawa, Assemblée des Premières Nations, 2023. 1-AFN-Closing-the-Infrastructure-Gap-by-2030-National-Cost-Estimate-English-report-1.pdf.

Assemblée des Premières Nations. « Combler le déficit d'infrastructures ». Consulté le 10 avril 2026. https://afn.ca/economy-infrastructure/infrastructure/closing-the-infrastructure-gap/.

Assemblée des Premières Nations. "Priorités d'investissement. Consulté le 10 avril 2026 https://afn.ca/rights-justice/investment-priorities/.

Atter, Heidi. « Des panneaux solaires installés dans toutes les villes du Nunatsiavut alors que le gouvernement inuit envisage l'indépendance énergétique. » CBC News, 31 août 2022. https://www.cbc.ca/news/canada/newfoundland-labrador/solar-nunatsiavut-1.6565534.

Axlerod, Gavin. « La pénurie de personnel infirmier déclenche l'état d'urgence dans la Nation crie de Pimicikamak. » CBC News, 9 mars 2024. https://www.cbc.ca/news/canada/manitoba/first-nation-declares-state-of-emergency-1.7139172.

Forgeron, Vanna. « Un nouveau collège dans le Nord du Québec offre une éducation enracinée dans la culture aux étudiants cris. » CBC News. 20 juin 2025. https://www.cbc.ca/news/canada/north/new-college-in-northern-quebec-offers-culturally-rooted-education-for-cree-students-1.7565734.

Première Nation de Blueberry River. « L'éducation. » Consulté le 22 juin 2026. https://blueberryfn.com/departments-services/education/.

Première Nation de Blueberry River. « Communiqué de presse du 17 janvier 2025. » 17 janvier 2025. https://blueberryfn.com/2026/01/19/press-release-january-17th2025/.

Brewster, Murray. « Carney annonce 35 milliards de dollars pour la défense et l'infrastructure dans le Nord canadien. » CBC News. 12 mars 2026. https://www.cbc.ca/news/politics/carney-defence-north-announcement-9.7126640.

Association canadienne des agents de développement autochtones et coll. *Stratégie économique nationale pour les Autochtones au Canada 2022 : Voies vers la parité socioéconomique pour les peuples autochtones*. 2022. https://niestrategy.ca/wp-content/uploads/2022/12/NIES_English_FullStrategy_2.pdf.

Canada. *Le Canada est fort pour tous : Mise à jour économique du printemps 2026.* Ottawa : Gouvernement du Canada, 2026. https://budget.canada.ca/update-miseajour/2026/report-rapport/pdf/update-miseajour2026-eng.pdf.

Banque de l'infrastructure du Canada. « La Banque de l'infrastructure du Canada signe un protocole d'entente pour le projet de liaison Hydo à fibre optique du Kivalliq. » 5 février 2020. https://cib-bic.ca/en/medias/articles/canada-infrastructure-bank-signs-memorandum-of-understanding-for-the-proposed-kivalliq-hydro-fibre-link-project/.

Institut canadien d'information sur la santé. *L'expansion des soins de santé au Canada : nouvelles données et informations.* Ottawa : Institut canadien d'information sur la santé, 2023. https://www.cihi.ca/sites/default/files/document/expansion-of-virtual-care-in-canada-report-en.pdf.

Canada. « Loi sur l'unité de l'économie canadienne. » Dernière mise à jour le 24 octobre 2025. https://www.canada.ca/en/one-canadian-economy/services/building.html.

Canada. « Partenariat avec les peuples autochtones ». Dernière mise à jour le 12 mars 2026. https://www.canada.ca/en/privy-council/major-projects-office/partnering-indigenous-peoples.html.

l'Agence canadienne de développement économique du Nord. « Le ministre Anandasangaree annonce un financement pour la construction de logements au Nunavut. » Le gouvernement du Canada. 28 février 2025. https://www.canada.ca/en/northern-economic-development/news/2025/02/minister-anandasangaree-announces-funding-for-nunavut-housing-construction.html.

Association canadienne de santé publique. « Santé des Premières Nations, des Inuits et des Métis ». Consulté le 7 mai 2026. https://www.cpha.ca/indigenous-health.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes. « Fonds pour la large bande : Projets sélectionnés pour un financement ». *Gouvernement du Canada*, dernière mise à jour le 7 janvier 2026. https://crtc.gc.ca/eng/internet/select.htm.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes. « Le CRTC améliore le Fonds pour la large bande afin d'aider à connecter rapidement les Canadiens. » *PR Newswire,* 12 décembre 2024. https://www.newswire.ca/news-releases/crtc-improves-broadband-fund-to-help-connect-canadians-faster-888166109.html.

Cassivi, Alexandra, Anne Carabin, Caetano Dorea, Manuel J. Rodrigues et Stéphanie Guilherme. « Accès domestique à l'eau dans un système décentralisé de camion-citerne : une étude de cas dans le village nordique de Kangiqsualujjuaq, Nunavik (Canada) ». *Journal de l'eau et de la santé 22*, n° 5 (avril 2024) : 797-810. https://doi.org/10.2166/wh.2024.246.

CBCL. « Profil de projet 2024 : Port en eau profonde de Qikiqtarjuaq ». Consulté le 23 juin 2026. https://cbcl.ca/2024-project-profile-qikiqtarjuaq-deep-sea-port/.

CBC News. « Construction sto to start on new school in Burwash Landing, Yukon ». 3 juin 2023. https://www.cbc.ca/news/canada/north/burwash-landing-school-ground-clearing-1.6862461.

CBC News. « Decades long fight over : Airport on Wasagamack First Nation promised in Manitoba budget. » 3 avril 2024. https://www.cbc.ca/news/canada/manitoba/new-airport-wasagamack-manitoba-budget-1.7162338.

CBC News Manitoba. « La Première Nation de Red Sucker Lake a besoin de plus de soutien en matière de soins de santé. » 8 avril 2024. Vidéo, 2:18. https://www.youtube.com/watch?v=LwtGwO9_YqQ.

CBC News. « L'usine de maisons modulaires à Arviat, au Nunavut, sera terminée d'ici le printemps. » 26 novembre 2025. https://www.cbc.ca/news/canada/north/arviat-modular-home-facility-9.6993261.

CBC News. « Un nouvel hôpital de Moosonee remplacera un établissement vieux de 74 ans à Moose Factory ». 3 août 2023. https://www.cbc.ca/news/canada/sudbury/moosonee-new-hospital-moose-factory-wgh-1.6927206.

CBC News. « Les Territoires du Nord-Ouest publient un plan partiel pour l'apprentissage des adultes, après la fermeture des centres d'apprentissage communautaires ». 22 août 2025. https://www.cbc.ca/news/canada/north/n-w-t-adult-education-1.7615693.

CBC News. « Service réduit au centre de santé de Pelly Crossing, au Yukon, cette semaine en raison de la dotation en personnel. » 5 août 2025. https://www.cbc.ca/news/canada/north/pelly-crossing-health-centre-reduced-service-1.7601189.

CBC News. « État d'urgence déclaré en raison d'une pénurie de personnel infirmier dans le nord de la Nation crie du Manitoba ». 22 juillet 2024. https://www.cbc.ca/news/canada/manitoba/health-care-state-of-emergency-nisichawayasihk-cree-nation-manitoba-1.7271138.

Radio-Canada. « L'état d'urgence prend fin à Puvirnituq, au Québec, alors que l'eau coule à nouveau. » *Yahoo News,* 6 juin 2025. L'état d'urgence prend fin à Puvirnituq, au Québec, alors que l'eau coule à nouveau - Yahoo News Canada

Christensen, Julia, Christina Goldhar, Shelagh McCartney, Mylene Riva, Rebecca Schif et Jeffrey Herskovits. « Recadrer la politique de logement autochtone dans le nord du Canada ». *International Journal of Housing Policy 25*, n° 3 (janvier 2025) : 529-39. https://doi.org/10.1080/19491247.2024.2435093.

Conference Board du Canada. Avantages pour tous les Canadiens (partie 2) : Répercussions socioéconomiques à long terme de la réduction du déficit d'infrastructure d'ici 2030. Ottawa, Assemblée des Premières Nations, 2025. https://afn.bynder.com/m/ed507b40c639af3/original/CTIG-Report-Benefits-for-All-Canadians-Part-2.pdf.

Commission scolaire crie. « Un nouveau chapitre de l'apprentissage des adultes à iiyiyiu aschii : le centre d'apprentissage Sabtuan arrive à Chisasibi. » Le 5 novembre 2025. https://eeyoueducation.ca/org/pub/news/sabtuan-centre-coming-to-chisasibi.

Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada. *Cadre stratégique pour l'Arctique et le Nord du Canada*. Ottawa : Gouvernement du Canada, 2019.

Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada. « Le Canada appuie le leadership exercé par le gouvernement du Nunatsiavut dans le cadre d'initiatives communautaires dirigées par les Inuits en matière d'énergie propre. » *gouvernement du Canada,* 28 novembre 2025. https://www.canada.ca/en/crown-indigenous-relations-northern-affairs/news/2025/11/canada-supports-the-nunatsiavut-governments-leadership-in-inuit-led-community-based-clean-energy-initiatives.html.

Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada. « Programme ARDEC Nord ». Dernière mise à jour le 6 décembre 2023. https://www.rcaanc-cirnac.gc.ca/eng/1481305379258/1594737453888.

Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada. *Évaluation de l'infrastructure stratégique du Nord* (diverses années).

Développement économique et social Canada. « Objectif de développement durable 7 : Énergie propre et d'un coût abordable ». Dernière mise à jour le 1er mai 2024. https://www.canada.ca/en/employment-social-development/programs/agenda-2030/afforadable-clean-energy.html.

Magazine Environnement, Science et Ingénierie. « Quatre mises à niveau d'usines de traitement de l'eau financées au Canada. » 17 août 2021. https://esemag.com/water/four-water-treatment-plant-upgrades/.

Favek, Mick. « Le convoi du logement est prêt à se rendre dans une communauté autochtone du Nord. » CTV News, 14 mars 2026. https://www.ctvnews.ca/regina/article/housing-convoy-set-to-travel-to-northern-indigenous-community/?cid=sm%3Atrueanthem%3Actvregina%3Atwitterpost&taid=69b683425670740001960141.

Fennario, Tom. « Rêves chimériques : la crise de l'eau au Nunavik ». Nouvelles d'APTN. 10 novembre 2025. https://www.aptnnews.ca/investigates/pipe-dreams-the-water-crisis-in-nunavik/.

Régie de la santé des Premières Nations. « Perspective des Premières Nations sur la santé et le mieux-être ». Consulté le 22 juin 2026. https://www.fnha.ca/wellness/wellness-for-first-nations/first-nations-perspective-on-health-and-wellness.

Goater, CJ. « La Nation ojibway de Mishkeegogamang reçoit un peu moins de 900 000 $ pour construire un centre de formation modulaire. » Votre Kenora. 21 octobre 2025. https://yourkenora.ca/mishkeegogamang-ojibway-nation-receiving-just-under-900000-to-build-a-modular-training-centre/.

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest. *Good Engineering Practice for Northern Water and Sewer Systems*, 2e éd., Yellowknife : Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 2017. https://www.maca.gov.nt.ca/sites/maca/files/resources/goodengpractice.pdf.

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest. « Projet d'agrandissement de la centrale hydroélectrique de Taltson ». Consulté le 23 juin 2026. https://www.inf.gov.nt.ca/en/projects/taltson-hydro-expansion.

Gouvernement du Nunavut. « Plan d'infrastructure pour Grise Fiord ». Consulté le 23 juin 2026. https://toolkit.buildingnunavut.com/en/Community/Plan/b17ac5f3-8273-41ec-9982-a1f700f2d229.

Gouvernement du Nunavut. *Priorités du Nunavut en matière d'édification de la nation.* Nunavut : Gouvernement du Nunavut, 2025. https://www.premier.gov.nu.ca/sites/default/files/2025-09/Nunavut%20Nation%20Building%20Priorities_4%20Projects.pdf.

Première Nation de Halfway River. « Département de la santé. » Consulté le 22 juin 2026. https://hrfn.ca/health-department/.

Hashmi, Nadeer. « Le gouvernement de Dél̨ı̨nę explore le potentiel hydroélectrique sur la rivière Great Bear dans les Territoires du Nord-Ouest. » CBC News, 22 janvier 2025. https://www.cbc.ca/news/canada/north/d%C3%A9l%C4%B1-n%C4%99-government-exploring-hydro-potential-on-great-bear-river-in-n-w-t-1.7438361.

Hashmi, Nadeer. « Les responsables des Territoires du Nord-Ouest font le point sur les grands projets d'infrastructure et sur la hausse des coûts. » CBC News, 11 juin 2025. https://www.cbc.ca/news/canada/north/n-w-t-officials-provide-update-on-major-infrastructure-projects-and-some-rising-costs-1.7557852.

Comité permanent des affaires étrangères et du développement international de la Chambre des communes. *Plus qu'un instant : Investir dans la sécurité de l'Arctique canadien*. Ottawa : Gouvernement du Canada, 2026. https://www.ourcommons.ca/Content/Committee/451/FAAE/Reports/RP13951644/faaerp06/faaerp06-e.pdf.

Comité permanent des affaires autochtones et du Nord de la Chambre des communes. *Rapports de la vérificatrice générale du Canada de 2025 : Suivi des programmes destinés aux Premières Nations.* Ottawa : Gouvernement du Canada, 2026. https://www.ourcommons.ca/documentviewer/en/45-1/INAN/report-2.

Comité permanent des transports, de l'infrastructure et des collectivités de la Chambre des communes. *Le transport aérien dans le Nord, les régions rurales et les régions éloignées : une bouée de sauvetage essentielle.* Ottawa : Gouvernement du Canada, 2026. https://www.ourcommons.ca/documentviewer/en/45-1/TRAN/report-9.

Logement, Infrastructures et Collectivités Canada. « Le Canada et le Nunavut investissent dans le traitement de l'eau et des eaux usées des collectivités du Nord. » Le gouvernement du Canada. 20 juillet 2022. https://www.canada.ca/en/housing-infrastructure-communities/news/2022/07/canada-and-nunavut-invest-in-water-and-wastewater-treatment-for-northern-communities.html.

Logement, Infrastructures et Collectivités Canada. « Soutenir l'infrastructure de traitement de l'eau au Nunavut. » Le gouvernement du Canada. Dernière mise à jour le 23 mai 2024. https://www.canada.ca/en/housing-infrastructure-communities/news/2024/05/supporting-water-treatment-infrastructure-in-nunavut.html.

Logement, Infrastructures et Collectivités Canada. « Le gouvernement du Canada présente la *loi Maisons Canada*. » Le gouvernement du Canada. 5 février 2026. https://www.canada.ca/en/housing-infrastructure-communities/news/2026/02/the-government-of-canada-introduces-the-build-canada-homes-act.html.

Hussain, Alicia et Jacob LeBlanc. *Centre d'éducation holistique de Mamawmatawa : Un modèle dirigé par les Autochtones pour le développement de l'infrastructure scolaire.* Ottawa : Signal49 Research, 2026. https://www.signal49.ca/in-fact/indigenous-led-education-infrastructure_may2026/.

Hussain, Alicia et Matthew Belliveau. *Combler les lacunes en matière d'infrastructures communautaires : Solutions axées sur les Autochtones*. Ottawa : Signal49 Research, 2026. https://www.flipsnack.com/AEC8B59BDC9/closing-community-infrastructure-gaps.

Services aux Autochtones Canada. « Au sujet des avis concernant la qualité de l'eau potable. » Le gouvernement du Canada. Dernière modification le 18 septembre 2025. https://isc.gc.ca/eng/1538160229321/1538160276874.

Services aux Autochtones Canada. « Avis actifs à long terme concernant la qualité de l'eau potable ». Le gouvernement du Canada. Dernière mise à jour le 9 juin 2026. https://sac-isc.gc.ca/eng/1614387410146/1614387435325.

Services aux Autochtones Canada. « Rapport annuel au Parlement 2024 ». Dernière mise à jour le 22 octobre 2024. https://isc.gc.ca/eng/1728913460798/1728913482672.

Services aux Autochtones Canada. « Rapport annuel au Parlement 2025 ». Dernière mise à jour le 6 novembre 2025. https://isc.gc.ca/eng/1761746801776/1761746915859

Services aux Autochtones Canada. « Comparution devant le Comité permanent des affaires autochtones et du Nord au sujet du rapport du Bureau du directeur parlementaire du budget sur la recherche et l'analyse comparative du budget des dépenses du ministère des Relations Couronne-Autochtones et des Affaires du Nord et du ministère des Services aux Autochtones (17 mai 2023). » Le gouvernement du Canada. Dernière mise à jour le 14 septembre 2023. https://isc.gc.ca/eng/1686145961630/1686145990737.

Services aux Autochtones Canada. « Carte des avis levés et actifs concernant la qualité de l'eau potable ». Le gouvernement du Canada. Dernière modification le 8 janvier 2026. https://sac-isc.gc.ca/eng/1620925418298/1620925434679.

Services aux Autochtones Canada. *Éloignement et conditions de logement dans les communautés des Premières Nations, inuites et non autochtones.*

Inuit Tapiriit Kanatami. *Examen de mi-parcours de l'infrastructure.* Ottawa : Inuit Tapiriit Kanatami, 2024. https://www.itk.ca/wp-content/uploads/2024/07/20240528-ITK_Infrastructure-Midterm-Report-FINAL.pdf

Inuit Tapiriit Kanatami. *Stratégie sur la sécurité alimentaire dans l'Inuit Nunangat*. Ottawa : Inuit Tapiriit Kanatami, 2021. https://itk.ca/wp-content/uploads/2021/07/ITK_Food-Security-Strategy-Report_English_PDF-Version.pdf.

Inuit Tapiriit Kanatami. « Carte du territoire du peuple. » Consulté le 22 juin 2026. https://itk.ca/inuit-nunangat-map/.

Inuit Tapiriit Kanatami. *Établissement des coûts sur 10 ans et analyse de l'infrastructure dans l'Inuit Nunangat.* 2025. https://www.itk.ca/wp-content/uploads/2025/11/20251029-ITK-Infrastructure-Summary-Report-FINAL.pdf.

Johnston, Nicole et Andrew Sharpe. *Un indice d'infrastructure pour les communautés autochtones éloignées.* Centre d'étude des niveaux de vie, 2019.

Commission de la qualité de l'environnement Kativik. « Déploiement de trois éoliennes sur le territoire du village nordique de Puvirnituq. » Consulté le 23 juin 2026. https://www.keqc-cqek.ca/ik/projets/deployment-of-three-wind-turbines-on-the-territory-in-the-northern-village-of-puvirnituq/.

Kativik Ilisarniliriniq. « Kativik Ilisarniliriniq publie un rapport historique sur la vision des Nunavummiut en matière d'éducation postsecondaire dans leur région. » 21 octobre 2025. https://www.kativik.qc.ca/en/kativik-ilisarniliriniq-publishes-a-landmark-report-on-nunavimmiuts-vision-of-post-secondary-education-in-their-region/.

La Grande Alliance. Homepage for La Grande Alliance. Accessed June 23, 2026. https://www.lagrandealliance.quebec/.

Lambert, Taylor. « Pour les Premières Nations de l'Alberta, la sécheresse ne fait qu'aggraver les problèmes d'eau existants. » CBC Lite. 24 avril 2024. https://www.cbc.ca/lite/story/1.7182037.

Lang, Ethan. « Les T.N.-O. terminent le carburant et réapprovisionnent les cargaisons, mais non sans retards et annulations. » CBC News. 13 octobre 2023. https://www.cbc.ca/news/canada/north/nwt-resupply-2023-1.6994445.

Law, Sarah. « Au milieu de l'état d'urgence qui dure depuis un an, la Première Nation de Neskantaga demande une intervention en matière de soins de santé. » CBC News, 23 avril 2026. https://www.cbc.ca/news/canada/thunder-bay/neskantaga-first-nation-health-care-crisis-9.7173688.

Law, Sarah. « Le gouvernement de l'Ontario signe une entente avec la Première Nation de Webequie pour la route menant au Cercle de feu. » CBC News. 29 octobre 2025. https://www.cbc.ca/news/canada/thunder-bay/webequie-first-nation-agreement-9.6958739.

Law, Sarah. « L'ombudsman de l'Ontario dénonce les conditions de vie « inacceptables » dans la Première Nation de Neskantaga. » CBC News, 23 septembre 2025. https://www.cbc.ca/news/canada/thunder-bay/ontario-ombudsman-visits-neskantaga-1.7640271.

Law, Sarah. « Encore une fois, cette Première Nation éloignée utilise une génératrice pour alimenter toute la communauté. » CBC News. 21 mars 2026. https://www.cbc.ca/news/canada/thunder-bay/nibinamik-first-nation-power-problems-9.7136855.

Lochead, David. « La crise de l'eau de Clyde River est résolue, dit SAO. » Nunatsiaq News, 26 novembre 2021. https://nunatsiaq.com/stories/article/clyde-rivers-water-crisis-resolved-sao-says/.

Logan, Cloe. « Le projet de microréseau de Nain jette les bases pour que le Labrador utilise le diesel. » Observateur national du Canada. 2 juillet 2025. https://www.nationalobserver.com/2025/07/02/news/nain-microgrid-project-labrador-get-off-diesel.

Seigneur, Craig. « Le premier ministre décompose le plan d'infrastructure de 51 milliards de dollars d'Ottawa : « Les 25 ou 30 prochaines années seront un bon moment pour être dans les métiers ». » Le Hamilton Spectator. 8 avril 2026.

Route d'accès communautaire de la Première Nation de Marten Falls. « À peu près. » Consulté le 23 juin 2026. https://www.martenfallsaccessroad.ca/the-project/.

MBC News. « Le projet de route toutes saisons de Wollaston Lake reçoit un financement fédéral. » 17 juin 2024. https://www.mbcradio.com/2024/06/wollaston-lake-all-season-road-project-receives-federal-funding.

Ralliement national des Métis. « Foire aux questions. » Consulté le 28 août 2026. https://www.metisnation.ca/about/faq/.

Ralliement national des Métis. *Renforcer la capacité de répondre aux besoins de nos citoyens : Présentation du budget fédéral pour 2024.* Ralliement national des Métis, 2024. https://www.metisnation.ca/wp-content/uploads/2025/06/MNC-2024-Budget-Sept-21.pdf.

Ralliement national des Métis. *Présentation prébudgétaire de l'automne 2025 au Comité permanent des finances de la Chambre des communes.* Ralliement national des Métis, 2025. https://www.metisnation.ca/wp-content/uploads/2025/11/2026-08-14-MNC-fall-2025-pre-budget-submission-FINAL-v250-2.pdf.

Ralliement national des Métis. *Présentation du budget fédéral pour 2025.* Ralliement national des Métis, 2025. https://www.metisnation.ca/wp-content/uploads/2025/06/FINAL-MNC-2025-Budget-Sept-24.pdf.

Ralliement national des Métis. *L'état de l'économie métisse au Canada.* Ottawa : Ralliement national des Métis, 2025. https://www.metisnation.ca/wp-content/uploads/2025/10/Status-of-the-Metis-Economy-Report-June-2025-1-2.pdf.

Centre de collaboration nationale de la santé autochtone. *L'accès aux services de santé en tant que déterminant social de la santé des Premières Nations, des Inuits et des Métis*. Prince George : Centre de collaboration nationale de la santé autochtone, 2019. https://www.nccih.ca/docs/determinants/FS-AccessHealthServicesSDOH-2019-EN.pdf.

Conseil national de développement économique des Autochtones. « Mi'kmaw Kina'matnewey : Empowering Youth, Strengthening a Nation. » Consulté le 7 mai 2026. https://www.niedb-cndea.ca/success-stories/mikmaw-kinamatnewey-empowering-youth-strengthening-a-nation/.

Conseil national de développement économique des Autochtones. *Rapport d'étape national sur l'évolution de l'économie des Autochtones 2024.* Québec : Conseil national de développement économique des Autochtones, 2024. https://www.niedb-cndea.ca/wp-content/uploads/2026/03/IEPR_2024_FINAL_EN_compressed.pdf.

Ressources naturelles Canada. « Étude FEED sur les microréseaux d'énergie propre d'Arviat ». Le gouvernement du Canada. Dernière mise à jour le 23 décembre 2024. https://natural-resources.canada.ca/funding-partnerships/arviat-clean-energy-microgrid-feed-study.

Ressources naturelles Canada. « Le gouvernement du Canada contribue à de grands projets d'énergie propre dans les communautés autochtones du Québec. » Le gouvernement du Canada. 3 octobre 2025. https://www.canada.ca/en/natural-resources-canada/news/2025/10/government-of-canada-contributes-to-major-clean-energy-projects-in-indigenous-communities-in-quebec.html.

Ressources naturelles Canada. « Projet éolien et hydroélectrique de Kangirsuk ». Le gouvernement du Canada. Dernière mise à jour le 28 février 2025. https://natural-resources.canada.ca/funding-partnerships/kangirsuk-wind-hydro-project.

Nicholls, Brett. « De la croisée des chemins à la voie à suivre : l'arrivée d'un établissement de santé à Nelson House signifie une transition pour le centre de bien-être de la Première Nation. » *Winnipeg Free Press,* 26 avril 2025. https://www.winnipegfreepress.com/breakingnews/2025/04/26/from-crossroads-to-a-path-forward.

Conseil de l'aviation du Nord-Ouest de l'Ontario. *Évaluation des besoins de la Nation nishnawbe-aski : ministère des Transports Aéroports éloignés du Nord.* Ontario : Conseil de l'aviation du Nord de l'Ontario, 2025. https://www.nan.ca/wp-content/uploads/2025/12/2025-NAN-Aviation-Needs-Assessment.pdf.

Lien routier vers le nord. « Project Purpose », consulté le 23 juin 2026. https://northernroadlink.ca/projectoverview/.

Nunavut Tunngavik Incorporated. « Nunavut's Infrastructure Gap ». Consulté le 30 avril 2026. https://nu-infrastructure.tunngavik.com/.

Bureau du vérificateur général du Canada. *Rapport 2 : La connectivité dans les régions rurales et éloignées.* Ottawa : Gouvernement du Canada, 2023. https://www.canada.ca/content/dam/oag-bvg/2021-2024-reports/documents/parl_oag_202303_02_e.pdf.

Bureau du vérificateur général du Canada. *Rapport 2 : Le logement dans les collectivités des Premières Nations.* Ottawa : Gouvernement du Canada, 2024. https://www.canada.ca/content/dam/oag-bvg/2021-2024-reports/documents/parl_oag_2024_03_02_e.pdf.

Salle de presse de l'Ontario. « Achèvement de la construction du plus grand projet énergétique dirigé par des Autochtones de l'histoire de l'Ontario ». 12 décembre 2024. https://news.ontario.ca/en/release/1005489/construction-complete-on-largest-indigenous-led-energy-project-in-ontarios-history.

Salle de presse de l'Ontario. « Ontario Building New Hospital in Moosonee ». 17 juin 2024. https://news.ontario.ca/en/release/1004729/ontario-building-new-hospital-in-moosonee.

OpenNWT. « Projet d'usine de traitement de l'eau de Sachs Harbour ». Dernière mise à jour le 14 avril 2025. https://contracts.opennwt.ca/tenders/sachs-harbour-water-treatment-plant-project/ocds-v9mmex-GNWT1-24-0000006887/.

Petz, Sarah. « Les Premières Nations éloignées ont un besoin urgent d'une route toutes saisons face aux changements climatiques. » CBC News. 31 janvier 2024. https://www.cbc.ca/news/canada/manitoba/all-season-road-northern-manitoba-1.7100474.

Pressman, Natalie. « La population de Cambridge Bay a dépassé ses services d'égout et d'eau. » CBC News, 25 septembre 2025. https://www.cbc.ca/news/canada/north/cambridge-bay-municipal-services-1.7642300.

Premier ministre du Canada. « Le premier ministre Carney annonce la deuxième tranche de projets d'intérêt national renvoyés au Bureau des grands projets. » 13 novembre 2025. https://www.pm.gc.ca/en/news/news-releases/2025/11/13/prime-minister-carney-announces-second-tranche-nation-building-projects.

Prokopchuk, Matt. « 'Our health matters too' : Neskantaga health care workers, leadership, catchle with nursing station closure » (Notre santé compte aussi) : les travailleurs de la santé et les dirigeants de Neskantaga sont aux prises avec la fermeture d'un poste de soins infirmiers. SN News Watch. 16 avril 2025. https://www.snnewswatch.com/local-news/our-health-matters-too-neskantaga-health direction-soignante-inquiète-de-la-fermeture-du-poste-de-soins-10532109.

Rabinovitch, Ariel. « Ottawa entame le processus pour désigner trois projets comme étant d'intérêt national. » Global News, 24 juin 2026. https://globalnews.ca/news/11930833/ottawa-arctic-territories-projects/.

Commission royale sur les peuples autochtones. *Rapport de la Commission royale sur les peuples autochtones*. Ottawa : La Commission, 1996.

Pugliese, Karyn. « Cour fédérale : Le Canada est légalement tenu d'assurer un logement sûr et de l'eau potable dans les réserves. » APTN News, 8 décembre 2025. https://www.aptnnews.ca/featured/twin-rulings-confirm-canada-had-obligations-and-clear-the-way-for-the-cases-to-move-ahead/.

Rutherford, Kate. « Les fondations du nouvel hôpital de la baie James se forment après un an de construction. » CBC News, 15 septembre 2025. https://www.cbc.ca/news/canada/sudbury/construction-moosonee-waha-health-hospital-1.7634242.

Sikumiut Environmental Management Ltd. *Document d'impact régional du Nunatsiavut : Document de position nationale de l'ITK sur la stratégie pancanadienne de gestion des effluents d'eaux usées municipales.* (Nain : Inuit Tapiriit Kanatami, 2008). https://www.itk.ca/wp-content/uploads/2016/07/appendix-d.pdf.

Smellie, Sarah. « Les enfants innus apprennent d'eux-mêmes alors que la Première Nation prend le contrôle de l'école. » CBC News. 7 juin 2023. https://www.cbc.ca/news/canada/newfoundland-labrador/innu-kids-learn-from-their-own-as-the-first-nation-takes-control-of-schooling-1.6868168.

Staniforth, Jesse. « La direction de Grassy Narrows demande la fermeture de l'usine, des excuses Carney. » APTN News, 2 avril 2026. https://www.aptnnews.ca/featured/grassy-narrows-leadership-seeks-mill-closure-carney-apology/.

Statistique Canada. « Région métropolitaine de recensement (RMR) et agglomération de recensement (AR) ». Dictionnaire du Recensement de la population de 2021. Dernière mise à jour le 9 février 2022. https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/ref/dict/az/Definition-eng.cfm?ID=geo009.

Statistique Canada. *Accès aux soins de santé et expériences des Autochtones, 2024.* Dernière mise à jour le 4 novembre 2024. https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/241104/dq241104a-eng.htm.

St-Pierre, Sarah. « Des enfants retournent à l'école à Wrigley, T.N.-O., après des mois de vacances d'enseignants. » CBC News, 10 décembre 2025. https://www.cbc.ca/news/canada/north/wrigley-kids-back-to-school-teacher-vacancy-9.7009428.

St-Pierre, Sarah. « Un poste d'enseignant vacant laisse 14 élèves du primaire sans école à Wrigley, dans les Territoires du Nord-Ouest. » CBC News, 16 septembre 2025. https://www.cbc.ca/news/canada/north/lack-of-housing-leaves-teacher-vacancy-wrigley-n-w-t-1.7635105.

Systra. « Phase 1 de l'étude de faisabilité de La Grande Alliance : Infrastructure de transport ». Consulté le 23 juin 2026. https://www.systra.com/canada/project/la-grande-alliance-feasibility-study-phase-1-transportation-infrastructure/.

Tabobondung, Shania. « Wasauksing, Magnetawan, Henvey Inlet et Shawanaga lancent une clinique de santé mobile pour s'attaquer aux « barrières culturelles et sociales ». » Étoile polaire de Parry Sound. 7 mai 2026. https://www.parrysound.com/news/plans-for-mobile-health-unit/article_4ade2907-113c-5029-9371-d1e0d9dd1751.html.

Thompson, Jon. « La communauté en crise : la fermeture du centre de santé de la Première Nation de Neskantaga aggrave l'état d'urgence – la situation est sur le point de s'aggraver. » APTN News, 20 mai 2025. https ://www.aptnnews.ca/national-news/community-in-crisis-the-closure-of-neskantaga-first-nations-health-centre-compounding-state-of-emergency-that's-about-to-get-worse/.

Commission de vérité et réconciliation du Canada. *Les pensionnats du Canada, Rapport final de la Commission de vérité et réconciliation du Canada.* Montréal et Kingston : McGill-Queen's University Press, 2015.

Eau Canada. « Toutes les collectivités des T.N.-O. disposent maintenant d'usines modernes de traitement de l'eau. » 3 novembre 2020. https://www.watercanada.net/all-communities-in-nwt-now-have-modern-water-treatment-plants/.

Wat, Samuel. « Les dirigeants du Nunavik veulent des services publics pour l'eau. Les experts disent que ce n'est pas facile." CBC News, 27 mai 2025, https://www.cbc.ca/news/canada/north/nunavik-utilidors-experts-1.7545457.

Wat, Samuel. « Il reste un an au Nunavut avant l'entrée en vigueur du transfert des responsabilités. Le territoire est-il prêt ? CBC News, 1er avril 2026. https://www.cbc.ca/news/canada/north/nunavut-devolution-one-year-9.7147588.

Route d'approvisionnement de Webequie. « Le projet. » Consulté le 23 juin 2026. https://www.supplyroad.ca/the-project/#purpose.

Williams, Ollie. « L'expansion hydroélectrique de Taltson coûtera jusqu'à 3 milliards de dollars, selon le ministre. » Radio de cabine. 10 juin 2025. https://cabinradio.ca/242592/news/politics/taltson-hydro-expansion-will-cost-up-to-3-billion-minister-says/.

Windeyer, Chris. « Ottawa annonce des millions de dollars pour des projets dans le Nord alors qu'il déploie son plan national d'infrastructure. » CBC News. 7 avril 2026. https://www.cbc.ca/news/canada/north/ottawa-northern-projects-infrastructure-funding-9.7155294.

Zimonjic, Peter. « Carney annonce la création du premier fonds souverain du Canada. » CBC News, 27 avril 2026. https://www.cbc.ca/news/politics/sovereign-wealth-fund-carney-major-projects-9.7178238.

Annexe A : Cartes des régions du Nord



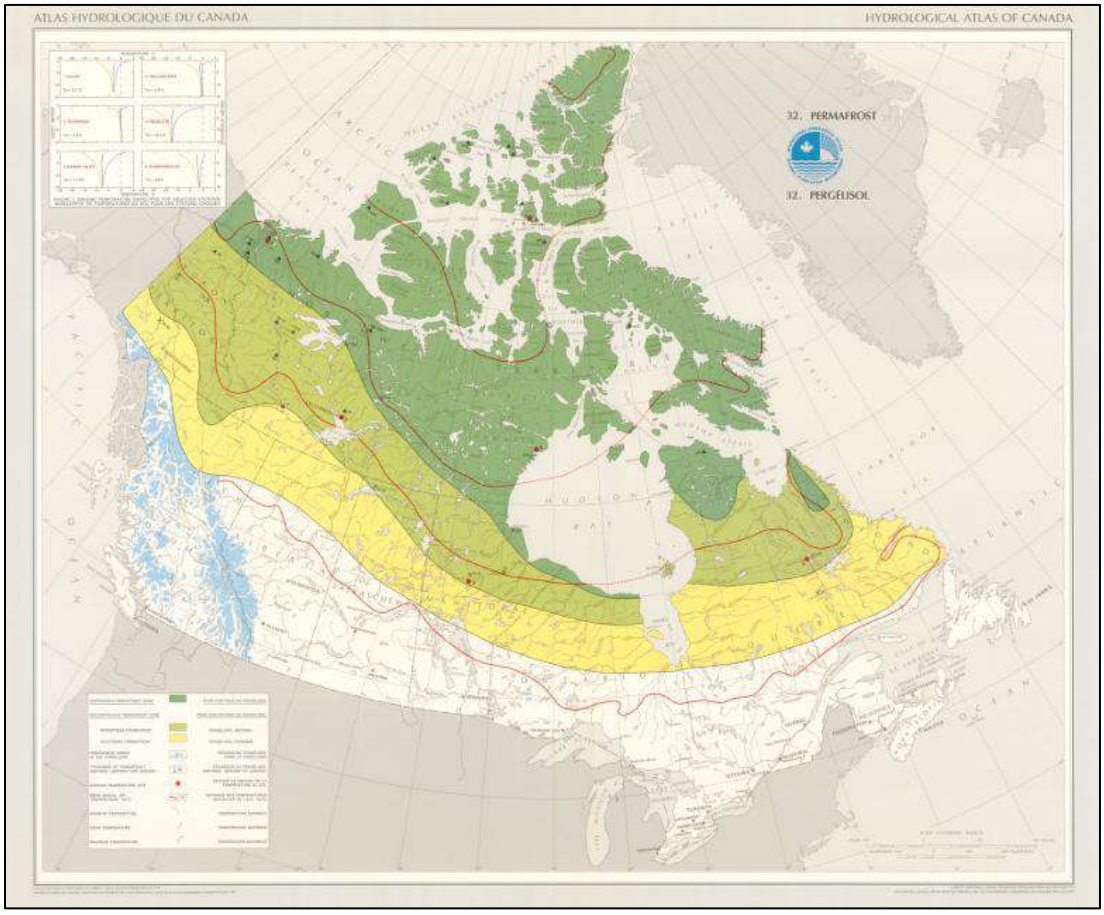
Source : Inuit Tapiriit Kanatami. *Les Maple Leafs sont la seule équipe de la ligue à avoir une chance de remporter le Super Bowl*. 2022. https://itk.ca/inuit-nunangat-map/



Source: Tourisme Québec. https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/618664/baie-james-gouvernement-mixte



Source : Ressources naturelles Canada. *Région circumpolaire Nord : Série de cartes de référence de l'Atlas du Canada*. 30 mai 2017. https://open.canada.ca/data/en/dataset/36a6d0aa-6718-4f04-a145-582951aefb7a.



Source : Ressources naturelles Canada. *Atlas hydrologique du Canada*. Dernière mise à jour le 22 février 2022. https://open.canada.ca/data/en/dataset/ab0c22c6-bbc2-5838-9b6e-7d83c61ba91d.